6
17-D
30

Bibliotheca
Coll. Rom.
iet. Jesu

Digitized by Google

Digitized by Google

DESCRIPTION GENERALLE DE TOVS LES PAYS-BAS.

ASSAVOIR.

ARTHOIS.	GVELDRES.
BRABANT.	OVER-ISSEL.
FLANDRE.	FRISE.
HAYNAVT.	HOLLANDE.
LVXEMBOVRG.	VTRECHT.
LIEGE.	ZELANDE.

EXTRAITTE DE GVICHARDIN & autres Autheurs.

Par B. ROHAVLT P.D.D.C.

Biblioth. Coll. Soc. Nom. Iesu

A ROVEN,
Chez IACQVES BESONGNE, dans la Court du Palais.

M. DC. XLVII.

Digitized by Google

DESCRIPTION GENERALLE, DE TOVS LES Pays-bas.

TOVTE la Gaule (ſelon Cæſar) ſe diuiſe en trois parties vniuerſellement, A ſçauoir: Belgique, Celtique & Aquitaine. La Belgique eſt contenuë entre les riuieres de Marne, Seine, Rhin, & la mer Oceane, & eſt tournée vers Septentrion & Orient. La moitié de ceſte Belgique eſt appartenante au Roy Catholi- *Cæſar de la guerre de Gaule l. 2.*

Digitized by Google

que, L'autre moitié en bonne partie eſt poſſedée par les François : comme Picardie, Champagne, Normandie & autres. Le demeurant eſt ſous la Seigneurie des Ducs de Lorraine, de Cleues, & de Iulliers, des Archeueſques de Treues, Mayence & Cologne, de l'Eueſque de Liege, & d'autres Seigneurs & Potentats.

Choſes inuentées par les Belges.

Cette Belgique eſt excellente & renommée tant pour ce qu'elle a ſouſtenu pluſieurs guerres contre les Romains, que pour la Nobleſſe des hommes nays en icelle & pour eſtre inuentrice de pluſieurs choſes notables, comme de l'art de l'Imprimerie és villes de Mayence & Harlem en Hollande, pour auoir

L'Imprimerie.

esté restauratrice de la Musique & inuentrice de plusieurs instrumens musicaux, inuentrice aussi des chariots appellez Assedà ou Assedaires, par Cæsar si souuent mentionnez : inuentrice à Bruges de couleur à l'huille pour la peinture, de cuire au voirre les couleurs, & autres leurs apparences admirables : inuentrice de tapisseries, soyes, ostades, des draps à friser, toilles & autres choses de grand esprit : comme auoir composé le quadran & l'orloge, & imposé les noms aux vents. En cette Belgique sont enuiron trois cens vingts bonnes villes murées : entre lesquelles les plus fameuses sont, Louuain, Bruxelles, Anuers, Boisleduc, Gandt,

Musique.

Assedà chariots.

Paindre à l'huile.

Nombre des villes murées en la Belgique.

Bruges, Ipre, Malines, Cambray, Arras, Tournay, Mons, Vallenciennes, Liſle, Calais, Boulongne, Amiens, ſainct Quentin, Liege, Namur, Reims, Treues, Mets, Nancy, Toul, Verdun, Strasbourg, Mayence, Aix, Cologne, Cleues, Iulliers, Nimeghe, Vtrech, & autres iuſques à Roüen, & la plus grande partie de Paris, à ſçauoir celle qui eſt giſante deça la Seyne: & outre ce, le pays Belgien eſt honnoré de toutes dignitez & tiltres, Imperial, Royal & Ducal, d'Archeueſché, Eueſché, Marquiſat, Comté, Baronie, & autres honneurs degrez, & preeminences: & outre cecy il contient encores deux cens trente villes cloſes ou Bourgs fameux, qui

pareillement ont priuilege de villes murées, auſſi auec beaucoup de dignitez, & a plus de 12000. villages à clocher auec peuple infiny & incroyable.

Il y a pareillement pluſieurs groſſes riuieres : A ſçauoir le Rhin, la Meuſe, la Seyne, & l'Eſcaut ; des foreſts tres-grandes & belles comme celle d'Ardenne, Carbonniere, Nonnen, Faigné, & Soygnie, auec diuerſes montagnes & minieres : en celle Belgique y a trois des ſept Electeurs de l'Empire, à ſçauoir les Prelats de Treues, Mayence, & Cologne. Auec vne grande partie du bien du Comte Palatin. Elle a ſept des douze Pairs de France : à ſçauoir, Normandie, Flandres, Cham-

Riuieres Belgiques.

Foreſts.

Dignitez.

Digitized by Google

pagne, Reyms, Laon, & les Eueſques de Beauuais en Picardie & celuy de Noyon: & pour conclurre, c'eſt à Aix où ſont couronnez les Empereurs de Rome, & à Reyms les Roys de France.

Pays-bas d'où ainſi nommé.

La partie que poſſede le Roy Philippe eſt la plus noble, & s'appelle LE PAYS-BAS (à cauſe qu'il s'abbaiſſe en tirant vers la mer Oceane) qui quaſi par toute l'Europe eſt appellé Flandres, prenant vne partie pour le tout, à cauſe de la puiſſance & ſplendeur d'icelle Region: comme auſſi on prend France (qui n'eſt qu'vne partie, mais la plus noble) pour tant de pays que poſſedent auiourd'huy les Roys de France. En outre, cette Prouince s'appelle auſſi

Pourquoy Germanie inferieure.

la Germanie inferieure, ou baſſe Allemagne, à cauſe que le langage de la pluſpart de ceux de ces pays, leurs couſtumes & loix ne different gueres des Allemans.

Gradnation du Pays-bas.

Tout ce pays eſt contenu en vn climat & demy, & eſt la ſituation du pays tres commode & propice à la pluſpart des Prouinces principales de l'Europe, pour autant que des coſtez ſeptentrionaux elle n'eſt loingtaine par mer que cinq ou ſix iournées du Royaume de Danemarch, où ils exercent commodement la negotiation & trafic ; il confine des coſtez meridionaux, auec la France & la Lorraine, d'Orient ſe conjoinct à l'Allemagne, d'Occident il eſt pres d'Angleter-

Aſſiette des Pays-bas.

Prouinces qui auoiſinent les Pays-bas

re ; par mer auſſi on ſe tranſporte en peu d'heure tres-commodement au pays d'Eſcoſſe & d'Irlande. Auſſi eſt la nauigation fort prompte à Noruegue, ou auec vent fauorable on paruiẽt en moins de deux heures : ſemblablement elle eſt commode par mer à l'Eſpagne & Portugal ; car de Lisbonne ſon vient pardeça ayant vent propice en dix iours & moins, d'Eſpagnes en dix, douze & quinze iours, ſelon le port dont l'on part, qui ſont pluſieurs.

Grandeur des Pays-bas.

Le pays (tout compris) à de circuit enuiron trois cens quarante lieuës de Flandre qui ſont beaucoup plus longues : que celles de France, à ſçauoir enuiron trois milles italicques chacune, & les

françoiſes deux milles italicques, ſi comme en Arthois & en la pluſpart de Haynault.

L'air des Pays-bas.

Encores que l'air du pays ſoit humide & groſſier ſi eſt-il neantmoins ſelon Iule Cæſar ſalubre & propice pour la digeſtion & ſur tout propre à la generation: Il eſt pour le preſent ſelon l'opinion d'aucuns plus benin & temperé qu'il n'eſtoit auparauant, tellement que ſi les gens du pays n'excedoient en boire & mãger, & ſi deuenans malades ils ſe faiſoient mieux penſer & traicter, ils viuroient plus longuement.

Quelles ſont les ſaiſons és Pays-bas.

L'Eſté és Pays-bas eſt tres-beau, plaiſant & delectable; car outre les autres bonnes qualitez d'iceluy, les chaleurs n'y ſont d'ordinaire

Digitized by Google

trop violentes & excessiues.

L'Hyuer y est communement long & venteux, tres-froid & rigoureux, soufflant le vent de Bize, Grec, Leuant & Siroc, toutesfois regnans les autres quatre vents contraires à ceux là ; toute la froidure se conuertit en pluye.

Le terroir est plat quasi par tout, & a bien peu de costaux & montagnes, si ce n'est au pays de Luxembourg, Namur, & en quelque endroict de Haynault, où il s'en trouue beaucoup, aussi en est le pays de Liege bien fourny ; il est en plusieurs endroits fort sablonneux, comme en vne partie de la Flandre flamengante, & en aucuns quartiers de Brabant : Il est aussi fertile

Digitized by Google

en froment & auoine en plusieurs endroits, signamment en la Flandre Gallicante, Arthois, Haynaut, Liege, & Gueldres. Le peuple de ce pays seme ordinairement à la my-Septembre le bled, sescourion seigle & entilles, & à la my-Mars l'auoine & autres legumailes, ils labourent la terre par tout auec les cheuaux, sauf qu'en Champagne ils y employent les bœufs, lesquels apres quelque temps ils engraissent pour les manger.

Fruicts qui abondent es Pays-bas.

Ce pays produict beaucoup de fruits principalement poires, pommes, prunes, cerises, meures, pesches, abricots, noix, noisettes, & neffles, & en quelques endroits des chastaignes: mais nõ de tel gouſt

& saueur que celles d'Italie ou d'Espagne. Il se trouue aussi des vignes en aucuns endroits de ce pays, mais bien peu aux champs, à cause que le terroir ne semble y estre propre pour les nourrir. Neantmoins il y en a és enuirons de Louuain, Namur, & és pays de Luxembourg & de Liege, que l'on cultiue de telle sorte qu'ils en recueillent du vin, quoy qu'vn peu rude & verdelet.

Il y a és bois d'Ardenne abondance d'vn bois appellé Ife, propre à faire les arcs & arbalestres. Le pays abonde en bestial domestiques de toutes especes (excepté le bufle) les bœufs y sont tres-grands, specialement en Hollande, ou on dit y en auoir tels qui poi-

ſent deux mil liures. Les moutons y ſont auſſi grands, & les chairs excellentes: Les cheureaux & agneaux y ſont fort bons, en quelque partie de Flandre les brebis agnellent trois & quatre fois l'an: en Hollande, Friſe, Gueldres & Flandres, ſont des cheuaux en grande abondance, grands, robuſtes & forts, principalement pour la guerre. Les laines du pays ſont vn peu groſſettes, & differentes en bonté à celles d'Eſpagne & d'Angleterre, à cauſe que l'air eſt plus humide, dont le poil en eſt plus gros. Les lins & chanures y ſont en tres-grande abondance.

Ce pays ne produit ny ſel, ny alun, ny ſoulphre, excepté au pays de Liege: & moins

y voit-on aucunes mines de metaux qui soyent d'importance, sauf de fer, plomb, & de cuiure. Mais ou la nature manque, l'industrie des habitans y supplée si bien, que toutes choses y sont en tres-grande abondance.

Les Riuieres principales qui courent par le pays sont, le Rhin, qui apres le Danube est le principal fleuue, non seulemẽt d'Allemagne, mais de toute l'Europe. Lequel naist auec deux fontaines du tres-haut mont nommé Adula, maintenant dit, Vogel, autrement, la montagne de sainct Gottart.

Fleuues principaux des Pays-bas.

Le Rhin commence à estre nauigable enuiron la Cité de Chur en Suisse: & entrant par le grand lac de Constance

Digitized by Google

& de Celle, va passer à Basle, puis saluant Brisac, passe à vn traict d'arc pres de Strasbourg, de là paruient fort grand à Spire, Vvormes, & Mayence, puis arriue (apres auoir passé par beaucoup de villes) à Lobic en Gueldres, delà se partit en deux branches, dont l'vne s'apelle Vvael, ou Vahal, qui va vers Nimmege, Tiel, & à Bomele: & estant adiointe à la Meuse vient à Heruerden, & delà à Loueſtein, où le Vahal perd son nom.

L'autre corne mineure de ces deux court au Septentrion iusques aupres d'Arnen en Gueldres, où elle se partit aussi en deux, dont l'vne est appellée Isel, & va passer à Doesbourg & Zutphen, &

se vient rendre à Zuiderzée golfe de mer en Hollande & Frise. L'autre bras s'appelle Leck, & passe par Vvick, Culembourg, Nieuport, & s'en va vomir en la Mervue, & delà en la mer.

La Meuse. La Meuse naist au montvauge, és confins du pays de Langres, gueres loing des sources des deux nobles riuieres, la Seine & Marne, elle passe par S. Thibaut, où elle commence estre nauigable, puis par Verdun, delà à Mousson & à Messieres, puis vient à Charle-ville, Bouinne, Dinant, & Namur, & ayant receu la Sambre trauerse les villes de Liege, & de Mastricht, puis va à Venlo, où elle se tourne à Ponant Maistrail, & arrousant Raue-

Digitized by Google

ſtain, & Meghen va ſe joindre au Vahal pres Heruoerden, puis elle prend le nom de Mervue, auec lequel apres auoir paſſé à VVorcum & à Gorcum arriue à Dordrecht, & ayant faict vne Iſle nommée Iſlemont comme Furibonde entre en la mer auec telle roideur quelle maintient ſon cours conſeruant ſon eau douce longue eſpace de tẽps dont elle fait voye aux Eſturgeons, qui appetans ceſte eau douce y viennent ſi auant que finalement paruenus és endroits où l'eau eſt petite & baſſe ſe donnenten proye aux peſcheurs, ces Eſturgeons commencent à eux monſtrer en Hollande, Zelande & Friſe, au mois d'Auril & durent plus de trois mois, auquel

temps s'en prend quantité tres grande, lesquels estans fallez se maintiennent & gardent fort bons. Par la Meuse viennent aussi de la mer les Saumons & truites saumonnée, les Lamproies & Aloses y viennent aussi en leur saison comme aussi les Congres, Turbots, Aloses, Viues, & plusieurs autres bõs poissons, lesquels venans de la mer sont coustumierement maigres: mais ayans esté quelque tẽps en ces eauës douces, ils s'y engraissent merueilleusemẽt.

L'Escault a son commencement au pays de Vermandois en Picardie, au costé de Beaureuoir, d'vn mont d'où aussi naissent les riuieres de Somme & Sambre, non loing du Chastelet, qui delà vient

passer à Cambray, puis à Valenciennes, où il commence d'estre nauigable : delà vient à Condé, & ayant receu la riuiere de Scarpe, entre à sainct Aman, puis va à Tournay, Audenardre & Gand, d'où elle se retourne à Denremonde, & puis coule à la gauce de Ripelmonde, & du costé dextre estant augmentée par autres riuieres, vient à toucher la Cité d'Anuers, & enuiron le Chasteau de Saphtinghen, à quatre lieuës d'Anuers, se fait en deux parties, dont l'vne gagne le nom de Hont entre l'Escluse & l'Isle de Valacrie, & puis desgorge en la mer, L'autre partie se tourne vers Septentrion, & passent à la veuë de Bergue, receuant le Zoom fi-

BIBLIOTECA ROMA VITTORIO EMANUELE

nit ſon cours pres de Hollande.

A l'eau douce de ceſte riuiere viennent de la mer pluſieurs bons poiſſons, comme eſturgeons, ſaumons, truites, lamproies, rombez, congres, aloſes, lucernes, ardres, eſcreuiſſes, ſeules, truites, locuſtes, ſardines, chiens de mer, & pluſieurs autres poiſſons delicats. Sans compter les autres qu'elle produit de ſa nature, comme ſont broces, barbeaux, tenques, carpes tres-nobles, de poix de vingt liures ou enuiron, goujons, bottes de toutes eſpeces, groſſes anguilles, auec quelque peu d'ouïſtres. C'eſt la riuiere la mieux pourueuë de toutes ſortes de poiſſons, par deſſus toutes les autres de

l'Europe de laquelle parle excellentement Iullius Cæſar en ſes commentaires.

Aa ou Ha naiſt pres de Teroüanne & courant vers Maiſtrail paſſe par ſainct Omer & à Graueline & puis deſgorge en la mer. *Aa ou Ha.*

Ems (ou Amaſius en latin) à ſon commencement en VVeſphalie & paſſe par Varendorp, Greuen, Rhenem, & paſſant par Linghen, puis par Meppen & d'Ende & autres lieux va entrer en la mer. *Ems.*

Iſel s'engendre au pays de VVeſphalie ſur les limites de Cleue pres Raſuelt, & prenant ſa courſe ſelon le vent maiſtral paſſe par Vlſt, & delà à Burg, Deutecum & Keppel, & delà vient à Dois- *Iſel.*

bourg où il s'vnit à la foſſe Druſienne puis ayant receu le Berchel va à Deuenter Hatten & Campen puis ſe jette au goulfe Zuiderzée.

La Moſelle. La Moſelle, fleuue celebre, à ſon origine pres le fleuue Rolant pres le mont de Vauge, & courant parmy le pays de Lorraine, entre par Remiremont va trouuer Chiatte; & pres la Cité de Toul ſe tourne au Leuant, & entre par Moſſon, puis vient à Mets: & entrant quelque peu dedãs le pays de Luxembourg, va viſiter Thionuille; de la touche Serich, Triers & Coau, & ſe vient rendre dans le Rhin pres Conuolens, produiſant par tout des poiſſons bons & delicats.

Liſſe. La Liſe naiſt au pays d'Arthois,

thois, au village de Lisbourg pres de Therouanne, & entrant par Aire passe à Armentiers, VVeruy & Menin & delà à Courtray, puis va à Gand se rendre en l'Escaut, & produit beaucoup de bons poissons.

La Sambre (ou Sabis en Latin) naist au pays de Haynault pres d'vn village nommé Nouion, & allant trouuer Landrecy va à Saffenie & Barlaymont, puis passant par Maubeuge laue Merue & Chassele, & entre à Namus; & de la se rend en la Meuse. *Sambre.*

Dele naist en Brabant pres d'vn village appellé Tile, & vient à VVaude, & delà à Louuain, & puis auec plusieurs branches ayant receu en son canal le Demere, va à *Dele.*

Malines : & ayant passé à Ripelmonde rend son cours en l'Escault.

Sine. La Sine naist au dessous de Soingny au pays de Haynault & tournant sa course paruient à Halle ; & ayant couru par Bruxelles passe à VVil-uorde, puis laisse Malines à dextre & vient se vomir en la Dele.

Dese. Dese naist aupres d'vne petite ville au pays de Liege nommée Per, & s'en va vers Septentrion passant par Eindouen, & delà à Boisleduc, & puis se rend en la Meuse.

Demere. Demere naist pres de Tongres au mesme pays de Liege, & courant vers Ponant entre par Belsen, & delà passe par Hassel & par Diest, & allant par Arschot se va perdre en la Dele.

Digitized by Google

Nethe naiſt aupres d'vn village appellé Rethi, & courant vers Libec paſſe par Herentals; & ayant receu la petite riuiere Aade & entré par Liere, court à Duſele & VValen, puis ſe va perdre en la Dele. *Nethe.*

Ruer naiſt pres Bulinghe au pays de Iulliers, & entre en Dure, & en la ville de Iulliers, & à Ruermonde, & puis ſe débouche en la Meuſe. *Ruer.*

Berkel naiſt en VVeſtphalie pres de Coeſtelt, & ayant couru iuſques à Zutphen, ſe rend en la riuiere d'Iſel. *Berkel.*

Niers naiſt en vn village nommé ſainct Anthoine au pays de Iulliers, & apres vn long cours entre en la ville de Gueldres, & puis ſe va rendre en la Meuſe. *Niers.*

Vidre. Vidre naiſt au pays d'Oueriſſel, & paſſe par Greo & par Ameloe, & parauant à Haſſeit d'où va finir à la Zuiderzée.

Scarpe. Scarpe à deux fontaines au pays d'Arthois : la principalle ſort du mont ſainct Eloy, & l'autre non gueres loing d'icelle ; & ainſi conjoinctes leſdites fontaines enſemble, paſſe toute entiere pres d'Arras, & delà court vers la Grec paſſant par Fampoulx, là où il y a vn fort ancien Chaſteau qui appartient pour le preſent à Monſieur le Comte d'Oſtracht, où ladite riuiere ſe rend nauigable, & paſſant par Doüay à la grande commodité des bourgeois, ſe va rendre à Lalain, & delà à Marchenes, & puis faiſant

le chemin vers Hannon à l'iſſuë de Mortagne s'en va mourir en l'Eſcault changeant ſon nom à Tournay.

Denre, ſource en Haynaut pres de Condé, & va paſſer à Ath. Grammont, Niuoue & Aloſt, & entre en Denremonde, & ſortant d'icelle va ſe joindre à l'eſcault *Denre.*

Haine a donné le nom au Comté de Haynaut naiſſant au meſme village de Heinuire, lequel print ſon nom des Huns qui camperent à l'entour d'iceluy: ceſte riuiere court à Condé, va ſe vomir en l'Eſcault. *Haine.*

Chiers à ſon origine pres Loignon en Lorraine, & de là paruient en Luxembourg, & paſſant à Maruille, Mommedy & à la Ferté, à vne

lieuë au dessous d'Iuoy, se va perdre en la Meuse.

Toutes ces riuieres auec le profit des poissons qu'elles rendent au peuple de ces païs bas, apportent aussi grande commodité pour mener & conduire auec pétits & grãds basteaux leurs marchandises de ville à autre.

En ces pays n'y a gueres de fontaines d'eaux viues, sauf és lieux plus montueux. On dit y en estre vne aupres d'Arras assez pres du pont de Blangy appellée la fontaine des moucherons, qui jette tant d'eau viue & tres-suaue, qu'elle seule est suffisante pour faire tourner vn moulin qui est tout aupres d'iceluy. Il y a en ces pays beaucoup de lacs, estangs & paluds fortifians

ledit pays, & rendans grande quantité de plusieurs sortes de poissons.

La Mer Oceane prochaine de ces pays-bas du costé de Flandre, Hollande, Zelande & Frise, pouruoit au peuple de ce pays de tous endroits de l'Europe marchandise & viures par le fait de la nauigation. Auec ce elle produit par la prouidence de Dieu vn nombre infiny de poissons, desquels s'en salent vn grand nombre, iusques à en enuoyer en Espagne, Allemagne, Angleterre, & autres pays.

Des Forests & bois principaux qui sont en ces pays, la foreſt d'Ardenne est la plus excellente & la plus grande de la Gaule. Car (selon Cæ- *Forests des pays-bas.*

ſar) elle commence aux riues Tu Rhin, & s'eſtend par le milieu du pays de Treues iuſques és confins de Tournefy : & dit-on qu'elle auoit plus de cinq cens milles Italiennes en longueur; & encores de noſtre temps elle eſt la plus grande foreſt de toute la Gaule, combien qu'en pluſieurs endroits elle ſoit reduite en labourage. L'endroit ou elle ſe continuë le plus, eſt depuis Thionuille iuſques aupres de Liege, qui contient enuiron trente lieuës, dont le milieu eſt à ſainct Hubert. Ceſte foreſt eſt pleine d'arbres tres-gros & tres-beaux, & de grande hauteur.

Mormault eſt vn tres grand & tres-beau bois au pays de Haynaut, qui ſe commence

pres Quesnoy, & s'estend au Midy vers le pays de Vermãdois, & par grande estenduë de pays s'esslargist, embrassant villes & villages: auquel bois se faict grand quantité de charbons.

Entre la Meuse & Sambre est vn bois appellé Harchie, auquel y a vn village du mesme nom, auec vn bon & tresbeau Chasteau, qui est le lieu & residence des Seigneurs de Barlaymont.

Le bois de sainct Amand est assis audit pays de Haynaut, & est appellé aussi la foreſt de Rayme, & se commence és confins de Flandres Gallicante, & vient vers Vallenciennes auec tres grãde largeur & fort espais, &

appartient à Monsieur d'Amery, au moyen dequoy il est grand veneur de Haynaut.

Le bois de la Faigne commence pres d'Auesne en Haynaut, & continuë iusques à Mesieres en France, portant plus de saize lieuës de chemin. La (comme l'on dit) estoient jadis les Fauues & Satyres auec cornes & pieds de chévres, pource que les premiers habitans de ceste foresť estoient tant brutaux & sauuages, qu'ils sembloient à demy bestes.

Sonien en Brabant est vn bois à vn ou deux traits d'arc pres de Bruxelles & s'estend iusques à Braine Alleud & à Braine le Chasteau par l'espace trois lieuës de bois fort grand & magnifique, con-

tenant ſept lieuës de circuit, & embraſſe tant de villages, Abbayes, & Monaſteres, que c'eſt choſe merueilleuſe.

Meerdal foreſt voiſine de Louuain eſt grande & belle, & aſſez renommée tant pour ſon amenité que pour le deduit de la chaſſe.

Sauenterloo eſt entre Louuain, Bruxelles & Viluorden, pres d'vn village nommé Sauenter, bois beau & deſirable.

Orotenhout eſt au meſme Brabant vn peu outre Turnhout, grand bois, fort hanté pour la chaſſe.

Matlaigne eſt au pays de Namur, qui commençant au chaſteau de ladite ville, s'eſtend vers Libec auec grande largeur vers Philippe-ville,

iuſques à la Meuſe.

Niepe principal bois de Flandres, gueres loing des confins d'Arthois, eſt à deux lieuës de la Liſe, de Caſſel, & de Baillicœul, auquel a vn chaſteau bien fort & bien aſſis.

Le bois de Nonnem eſt aſſis fort pres d'Ipre, & contient en ſon eſtenduë (qui eſt grãde) beaucoup de villages & Abbayes.

Poodsberghen ſert de confin entre Flandres & Haynaut pres de Montgerard, bois grand & de belle rondeur.

Le bois Guillaume eſt au pays d'Arthois eſt aſſez pres de Renty. Il y a encores pluſieurs autres bois en icelle Comté beaux & plaiſants,

Digitized by Google

tant pour la chaſſe que pour le profit qu'on en tire, deſquels ie ne fais icy mention pour la petiteſſe d'iceux.

Echtervvael eſt au pays de Gueldres pres de Arnen, bois fort delicieux.

Sept foreſts eſt au pays de Friſe és confins d'Oueriſel, & ſont ſept grands bois donnans nom à l'vn des quatre Eſtats de ces pays, chacune deſquelles foreſts contient en ſoy beaucoup de pays & pluſieurs villages. Ces foreſts ſont pleines de toute ſorte de beſtes ſauuages, comme de cerfs, dains, cheureaux, ſangliers, liéures, connils, taiſſons, iuſques aux lirons & heriſſons, & de tout en abondance.

QVALITE' ET forme de vie des hommes & des femmes du Pays-bas.

LEs habitans de ces pays ſont communement beaux, bien faits & proportionnez, & de belle ſtature, & ſont grands, principalement ceux de Hollande & de Friſe : mais le temps paſſé plus que maintenant ; Ce qu'on dit eſtre aduenu pour la conuerſation & commixtion des eſtrangers qui y ſont ſuruenus, ou pluſtoſt de la qualité des viãdes & de la diſcipline & maniere de viure.

Ces gens ſont les premiers de la Gaule & de la Germanie qui receurẽt la foy Chreſtienne, & qui de tout temps plus que les autres l'ont entretenuë, reuerée & obſeruée, comme appert par l'abondance des beaux temples, Abbayes, Conuents, Monaſteres, Hoſpitaux, & autres lieux de deuotion qu'on void ſi frequents en toutes villes & villages, & aux champs, fondes, dotez & pourueus abondamment de gros reuenus, & cecy par les gens de bien & de bonne vie qui jadis ont veſcu en ces cartiers. Ceux de ce pays ſont valeureux en guerre, tant à pied qu'à cheual, & par mer: ſignãment quand ils ont Capitaines de valeur (ainſiqu'ils ont touſiours eu)

& le teſmoigne Ceſar au premier liure de ſes commentaires, diſant, *Horum autem fortiſsimi ſunt Belgæ.* Ils rendent pareillement bon compte de leurs promeſſes, & ſont treſexpers és choſes màritimes. Il y a grand nombre de gens lettrez & ſçàuans en toutes falcultez & ſciences, & pluſieurs d'iceux (combien qu'ils n'ayent eſté hors du pays) ſçauent parler pluſieurs làngages difficiles à prononcer, tant ils ſont propres pour exprimer & former quelque mot & parole que ce ſoit.

Ceſar lib. 1. & 2. des guerres des Gaules.

Peuple des Pays-bas addonné à la marchandiſe.

Les gens de ce pays ſont fort entendus au faict de la marchandiſe de toutes ſortes, eſtant fondé le pays en grande partie ſur les marchandiſes & ſur les arts: & y a des

maiſtres excellents en toutes œuures manuelles. Ils ſont gens laborieux, diligens & bien toſt comprenans vne choſe: imitans ſoudainement tout ce qu'ils voyent, comme ſe peut veoir par tant de metiers eſtranges qu'ils y ont introduicts, faiſant preſentement iuſques aux draps de ſoyes & mouchaires à la maniere de Leuant.

Ceux cy ſont les vrays maiſtres qui ont reſtauree & reduite la muſique à ſa perfection, & l'ont tant propre & comme naturelle, que les hommes & femmes chantent naturellement à meſure auec belle grace & melodie.

Outre plus les hõmes ſont de nature froids & poſez en toutes choſes, prennent ſa-

gement la fortune & tous euenemens ſans s'en alterer. Ils ayment les baſtimens de maiſons & autres edifices : ils ne ſont par trop venereens, iracondes, ou furieux, ny ambitieux ; au moyen dequoy ſont ciuils en leur conuerſation, traictables, libres, ouuerts & prompts à toutes choſes ; & fort faceſſieux, Ils ſont ce neantmoins fort auaricieux & feruens à amaſſer argent : Sont generalement trop nouueaux & ſi credules, qu'ils adjouſtent foy preſque à chacun, à cauſe dequoy ils ſont fort aiſez à deceuoir, & à eſtre deſtournez inconſidement de toutes entrepriſes & conſequence, Mais prenans quelque ombre ils ſont ſoupçonneux & obſtinez, ſont

auſſi hautains & de grande loquacité, tenans peu de compte de l'intereſt du prochain, oublians bien-toſt les benefices receus, & par conſequent portent bien peu d'amour à autruy, combien qu'au contraire ils oublient tant pluſtoſt les iniures, & ne demeurent longuement en quelque haine ou rancune. Ils ont auſſi vne couſtume de trop boire, en quoy ils prennent extréme delectation, beuuant ſouuent & de nuict & de iour, ce qui leur faict grand dommage au corps & à l'entendement, & leur racourcit la vie: ainſi que dit Propertius.

Vino forma perit, vino corrumpitur ætas. *Propertce.*

Mais pour la mauuaiſe couſtume, ils ne s'en ſçauent

abstenir ; disans que par cela ils chassent toute la melancolie odieuse & mal saine qu'ils contractent par l'humidité de l'air, se fondans sur ce dit d'Horace. *Vino pellite curas*, mais toutesfois ils deuroient obseruer & retenir aussi la sentence de Terence qui dit: *Ne quid nimis.* Il se faut garder de trop.

Horace.

Terence.

Quelles les femmes de ces pays & à quoy elles s'addonnent.

Les femmes sont de beau maintien & gracieuses, conuersent auec vn chacun, parquoy elles deuiennent promptes & adextres en leurs affaires, allant souuentesfois seules à iceux, non seulement par la ville, mais aussi plusieurs fois par le pays d'vne ville à l'autre auec bien petite compagnie, & sans aucun blasme. Elles sont sobres & fort acti-

Digitized by Google

ues, se meslant souuent de vendre & achepter marchandises & biens auec telle dexterité & diligence, qu'en plusieurs endroits de la prouince, signammẽt en Hollande & Zelande, les hommes leur laissent quasi tout faire, ce qui les rend par trop imperieuses, fascheuses & fieres.

Boire & manger de ceux du Pays-bas.

Le viure ordinaire de ceux de ces pays, en leur mesnage est sobre & moderé. Ils boiuent communément de la cernoise faicte auec de l'eau boüillie & reboüillie auec speautre & orge meslez auec quelque peu de froment & houblon diligemment cultiué pour tel effect : laquelle boisson est à celuy qui s'en peut accoustumer saine & bonne. En aucun lieu

ils boiuent auſſi beaucoup de laict. Leur manger ordinaire eſt pain de ſeigle, & en aucūs endroits (principallement en Arthois & Haynault) pain froment , & y a peu de maiſons (y ayant quelque peu de moyen) qui ne ſallent tous les ans vn bœuf ou deux , & autant de porcs, & font ordinairement prouiſion de beur & fromage , dequoy ils s'entretiennent & nourriſent la plus part de l'an. Ils s'habillent fort proprement & gentiment de veſtemens bien façonnez , tiennent leurs maiſons en bō ordre , fournies de toutes pieces d'vſtenſilles en ſi grande abondance, que c'eſt choſe belle à regarder.

Gentilleſſe & netteté des Flamens.

Quant aux mariages ; ces gens ne ſe reſtraindent point

Liberté des mariages es pays bas.

Digitized by Google

tout à leur patrie, mais rient ſouuent leurs enfans eux des autres villes & aux trangers, ſelon la commoté qui ſe preſente. Et de ce aduient qu'ils ont parentages en pluſieurs villes, dont en vient entre eux paix, amitié & proffict. Mais cela eſt mal ſeant & indecent, qu'on y void ſouuent marier vn ieune homme auec vne vieille femme, & au contraire, vne ieune femme auec vn vieillart, ſans auoir autrement neceſſité d'enfans, l'ignoble auec le noble, le maiſtre auec la ſeruante, & la maiſtreſſe auec ſon ſeruiteur.

Le ſtil & datte du temps de l'année eſt par tout pour le preſent au premier iour de Ianuier. Quant au poinct des

heures, il eſt beaucoup plus commode qu'en Italie, là où lon n'vſe que d'vn poinct, & eſt mal poſſible de ſçauoir qu'elle heure il eſt, ſoit de iour ou de nuict: mais icy les deux poincts de 12. heures monſtrent clairement quelle heure il eſt, ſoit deuant ou apres midy, & de nuict auſſi. Par ou auſſi on cognoit & en hyuer & eſté combien les iours ou nuicts ont d'heures, & ce par les horrologes à ces fins commodement compoſées.

QVEL

QVEL EST LE Gouuernement du Prince és Pays-bas.

LEs Princes de la maiſon d'AVSTRICHE (pour auoir beaucoup de Royaumes & rouinces ſous leur domina-on) ne peuuent eux meſmes ouuerner ces pays, ainſi que iſoient iadis les Ducs de ourgongne ; Pourtant ils y ennent Gouuerneur ou Re-ent auec ſes Conſaux, qui ıſſi eſt Gouuerneur de Bour-ongne. Lequel gouuerne-ıent du temps de Charles le . fut donné à Madame Mar-

Pays bas gouuerné par l'authorité du Prince.

Digitized by Google

Madame Marguerite d'Autriche Gouuernante.

guerite d'Autriche tante dudit Empereur. Puis elle decedée fut donné ledit gouuernement à Marie Royne de Hongrie sa sœur l'an 1531. laquelle a regy ces pays iusques en l'an 1555. Et icelle decedée ceda ledit Empereur ces pays à son fils Dom Philippe à present Roy des Espagnes, lequel fit Lieutenant & Capitaine general pour sa Majesté en

Marie Royne de Hongrie.

Emanuel Duc de Sauoye Lieutenant general pour le Roy és païs bas.

cesdits pays Emmanuel Philebert Duc de Sauoye son cousin germain maternel, à sçauoir naiz tous deux de deux sœurs, filles d'Emmanuel Roy de Portugal. Mais depuis ce Duc ayant recouuert son pays du Roy de France, se partit l'an 1559. pour resider en son pays de Sauoye & Piedmõt, & renõça à ladite charge

Emanuel se retire des pays bas l'an 559.

Digitized by Google

Dont ſa Majeſté bailla ledit gouuernement à ſa ſœur Madame Marguerite femme à Octauian Farneſe Duc de Parme & de Plaiſance, auec prouiſion de trois mil ſix cens eſcus par an, outre autres graces & mercedes que ſa Majeſté faiſoit à ladite Dame. *Madame Marguerite gouuernante.*

L'an 1567. le Duc d'Albe venant pour auoir l'adminiſtration de ces prouinces, icelle dame ſe retirant en Italie, le Duc y demeura Gouuerneur & Lieutenant general, qui eſtant rapellé en Eſpagne au bout de ſix ans, eut pour ſucceſſeur à ce gouuernemẽt, Dom Louys de Requeſens grand Commandeur de Caſtille, lequel mourut l'an 1576. Parquoy le Roy mit par maniere de prouiſion le ma- *Duc d'Albe.* *Dom Louys de Requeſens.*

niement de tous les pays bas és mains de son Conseil d'Estat. Et en fin, au commencement de Nouembre audit an vint Dom Iean d'Austriche frere du Roy enuoyé par sadite Majesté pour gouuerner les pays-bas, auec les tiltres susalleguez & vne tres-ample commission, authorité, & puissance presque Royalle. Mais Dõ Iean venant à mourir dedans le terme de deux ans, luy a esté par le Roy subrogué le Prince de Parme neueu de sa Majesté Catholique; lequel mourut en Arras en Decembre 1592. (apres auoir deliuré du siege les villes de Paris & Roüen.

Doulan d'Austriche.

Le Prince de Parme.

Le Comte Mansfelt.

Apres la mort du Duc de Parme fut le gouuernement commis és mains du Comte

Digitized by Google

de Mansfelt, qui ceda l'Estat à Erneſt Archiduc d'Auſtriche enuoyé par ſa Majeſté pour en prendre le gouuernement.

Erneſt Archiduc d'Auſtriche.

Celuy qui eſt Gouuerneur ou pluſtoſt Regent en ces pays bas pour le Prince, a telle authorité par toute la prouince vniuerſelle qu'auroit le Roy meſme s'il y eſtoit; Et ce pendant tous magiſtrats appartenans au gouuernement vniuerſel ſont eſtablis & pollicient le pays au nom du Prince, lequel auſſi ſeul eſt celuy qui donne tous les offices ſupremes, comme de Preſident, Chancellier & Conſeillers d'Eſtat, & ſe traictent & expedient toutes loix, decrets, & negoces en ſon nom.

Il y a en ces pays trois ſortes de Conſeils. Le premier

Conſeil d'Eſtat.

eſt celuy d'Eſtat, auec lequel ſe cõſeille & delibere le Gouuerneur, des choſes appartenantes à l'Eſtat du Prince, & au public : & illec ſe traicte de la paix & de la guerre, & de tout le gouuernement des pays. En ce Conſeil ſe conſultent tous aduertiſſemens qu'on reçoit de tous coſtez, les intelligences & affaires qu'on a auec les autres Princes eſtrangers & auec les voiſins ; on y retient & caſſe les Colonnels & Capitaines, on y traicte des fortifications, munitions, & prouiſions d'armes, d'enuoyer & receuoir Ambaſſadeurs. Icy ſont rapportez tous les plus difficiles negoces des autres Conſeils du pays. Ce Conſeil a la ſuperintendance de tout ce qui

touche au gouuernement, & protection des Pays-bas, tant dedãs que dehors iceux. Ceux qui reſident à ce Conſeil, ſont, vn Preſident homme docte & prudent, auec pluſieurs Conſeillers, Seigneurs & Gouuerneurs de quelque region des pays, & aucuns Docteurs & vaillans perſonnages, qui par leurs vertus & merites à ceſte dignité ſont choiſis du Prince.

Conſeil priué.

Le Conſeil priué & ſecret du Roy qui reſide auſſi aupres du Gouuerneur, conſiſte ordinairement au nombre de douze Conſeillers doctoriſez & licentiez eſleus par le Prince ou ſon Gouuerneur: leſquels ont auſſi vn Preſident, & eſt appellé ce Conſeil, Priué, pource qu'il eſt fort auancé

& familier du Prince. Il embraſſoit par cy-deuant tous les negoces de Cour du pays, mais maintenant il eſt diuiſé en deux, & a donné au Conſeil d'Eſtat telle part que i'ay demonſtré cy-deſſus: & pour ſa part retiẽt tout ce qui s'offre, ſoit de iuſtice, ſoit de police, Retient auſſi le regard & ſuperintendance des autres Conſeils, & a authorité de donner priuileges, conſentemens, octroys, graces, pardons & remiſſions, de faire loix, ordonnances, ſtatuts, edicts, pour quelque cauſe que ce ſoit. Ses Conſeillers ſont appellez Maiſtres des Requeſtes. Retient auſſi ce Conſeil la cognoiſſance & iugement des querelles, des limites & confins des pays;

auſſi des parties plus importantes du Domaine, & de la ſuperiorité & authorité du Prince, Seigneurs, & autres eſtans à la ſuitte de la Cour eſcrits és regiſtres ordinaires. Bref, ce Conſeil, eſt le rampart de iuſtice pour auoir ſupreme regard ſur toutes choſes, combien que des affaires plus importantes il en faict part & les communique à ſon Prince, ou en ſon abſence au Lieutenant general, & au Conſeil d'Eſtat.

Pareillement reſide à la Cour vn Conſeil des Finances, auquel y a trois prudens Seigneurs du pays, appellez *Chefs des Finances*, vn Treſorier, vn Receueur general, & trois autres hommes qualifiez, experts & idoines nom-

mez Commis, auec deux Greffiers & autres Officiers. Ce Conſeil a ſuperintendance des biens patrimoniaux & reuenus du Prince, des aydes ordinaires, & extraordinaires, des Chambres des Comptes, des receueurs & autres Officiers manians les deniers du Roy. Icy ſe font les taxations, & s'y donne l'ordre pour les payemens de toutes choſes concernantes tant la paix que la guerre, comme de fortifications, de munitions, prouiſions, deſpenſes ordinaires & extraordinaires, pour le ſouſtenement & entretenement du pays. Ce Cõſeil baille les biens du Prince à ferme, faict les moderations & reſtrictions contenuës en leurs ordonnances: bref, il a

le maniment de tous les biens & deniers du Roy ; dont se peut nommer le Tresor du Prince, pour s'en seruir en ses occurrences : qui se faict auec telle regle, que plusieurs Princes estrangers en ont demandé l'instructiõ pour gouuerner leurs estats à la maniere de cestuy-cy.

Chambre des Comptes.

En outre, il y a à Bruxelles vn autre Conseil, qui est comme membre des Finances, appellé, Chambre des Comptes, où il y a vn President, & sept Maistres des Comptes. Auquel magistrat tous ministres manians deniers du Roy en Brabant & pays adherens, & au Duché de Luxembourg, comme Treſoriers & Receueurs, selon les ordonnances sur ce constituées, viennent à

rendre compte & raiſon : & d'iceluy reçoiuent quittances deuës. Il y a auſſi en Flandres, Gueldres & Hollande autres Chambre des Comptes, leſquelles toutes, au Conſeil des Finances comme au ſuperintendant, ſommairement rapportent leurs adminiſtratiõs.

Voila les Conſeils qui ſont ordinairement au nom du Prince chez le Gouuerneur general des pays bas. Outre cela, il y a apres en chacune region vn Gouuerneur particulier, qui ſemblablement comme le Lieutenãt du Roy, a auſſi la charge des affaires de ladite region ; principalement és choſes de la guerre, & luy meſme obeyt au Regent general.

Le Roy tient auſſi en la

pluſpart de ces pays vn Conſeil en ſon nom appellé vulgairement Parlement, comme à Malines, & en aucuns lieux, comme en Brabant, Chancellerie. Ce Conſeil, ſelon les lieux, conſiſte en douze, ſeize, & dix-huict Conſeillers doctoriſez & licentiez auec vn Preſident ou Chancelier pour chef: ou pareillement reſide l'Aduocat du Roy & le Procureur Fiſcal; & puis les Greffiers, Secretaires, & autres officiers tous eſleus du Gouuerneur general, & quaſi tous ſalariez du Prince à vie durant. Lequel Magiſtrat a tres-grande authorité ſur la iuſtice ciuile & criminelle: car il prend cognoiſſance ſur tous les differens ſuruenans és ſeigneu-

Grand Conſeil à Malines. Chancellerie de Brabant.

ries & biens patrimoniaux du Prince: prend cognoissance actiue & passiue des fonds, confins & differens procedãs des Abbayes & leurs iurisdictions, excepté des biens qu'on appelle amortisez, car de ceux-là se tient iustice au siege Ecclesiastique. Il faict obseruer les priuileges, franchises offices, benefices, & prouisions que donne le Prince, reserué toutesfois les Iurisdictions & priuileges particuliers des lieux. A ce Conseil s'appellent en iustice non seulement tous officiers & ministres Prouinciaux du Roy: mais aussi le Roy mesme, pour lequel respondent son Procureur & Aduocat, & ne s'y faict par authorité ou autrement tort à aucun. A la

Digitized by Google

iuſtice de ces Conſeils recourent les appeaux de toutes autres Cours compriſes en leur iuriſdiction : & en la pluſpart d'iceux, comme au Conſeil de Brabant, Malines, Haynault, Gueldres, & Friſe ſe iuge diffinitiuement, d'autant que tels Conſeils Royaux n'ont point d'appel, mais bien ſont ils ſujets en matiere ciuile (ſi la partie les requiert, & moyennant les ordonnances l'obtient) à vne maniere de Syndicat que l'on appelle reuiſion : en laquelle reuiſion certains Conſeillers d'vne & d'autre regions de la Prouince ſe trouuent, comme ſeroit la moitié du nombre de ceux du Conſeil qui a prononcé la ſentence, & auſſi reuoyent les vns & les au-

Reuiſion des procez.

tres ensemble derechef les pieces du procez, & selon qu'ils trouuent, iugent par suffrages, & vident ledit procez. Mais il aduient bien souuent que celuy lequel fait faire ladite reuision, pert & le temps & l'argent des despens (qui est tres-grand) sans toutesfois pouuoir retarder auec ladite reuision l'execution de la sentence principalle.

Ils vsent en tous ces Conseils & par tout le païs en l'vn & en l'autre droict des loix communes, reserué les loix municipales, & constitutions des lieux particuliers qui sont beaucoup: en outre les decrets du Prince qu'on appelle mandemens, lesquels sauf toujours les priuileges, precedent à toute autre loy: mais

ceux-cy auſſi meurement ſe deliberẽt auant qu'eſtre crées, & ce auec l'aduis & opinion deſdits Conſeillers, & ſont fondez *in iure*. d'autant qu'ils ſe conforment aux loix communes. Et combien qu'en toutes citez, terres & lieux les hommes viuent ſelon leurs loix & priuileges en tres-grãde liberté & immunitez; neantmoins tout le principal du regiment & Seigneurie, & toutes les préeminences plus ſubſtantielles de ce Domaine, procedent du Prince, & à luy-meſme redondent; & ont de couſtume tous Gouuerneurs, Preſidens, Chanceliers, Conſeillers, Treſoriers, Receueurs & autres miniſtres Royaux tant de robbe longue que courte, du plus petit iuſ-

ques au plus grand de faire à l'entrée de leur office ſerment de loyauté & fidelité au Prince, comme auſſi tous autres miniſtres & officiers de villes & villages, des Seigneurs, & autres en ces pays & par tout deçà les monts, font iurement d'eſtre fidels & loyaux à leurs ſuperieurs.

Prouiſion de gens de guerre.

En ces pays en temps de paix, le Prince tient de couſtume ancienne ſeulement quelques milliers de ſoldats pour les garniſons des frontieres, & d'aucunes fortes places, qui ſont en tout le pays 26. en nombre ou l'on tient garde d'infanterie, L'ordonnance des hommes d'armes reformée & remiſe ſus par l'Empereur Charles le V. conſiſte en trois

Ordonnance des pays bas.

Digitized by Google

mil cheuaucheurs partie armez de toutes pieces, comme à hõmes d'armes appartient, & partie equippez plus au leger appellez Archers.

Admiral & son office.

Le Roy tient ordinairement vn Admiral de mer auec quelque peu de nauires du pays mediocrement equippées, s'aydant ce neantmoins en cas d'importance des nauires de quelque perſonne que ce ſoit qu'il trouue en ſes pays, & les equippe comme il veut, en donnant ſalaire aux patrons d'icelles. Cet office eſt treſdigne & honnorable, & de treſ-grande importance, dautant qu'il eſt gouuerneur de toutes choſes appartenantes à la mer; & ſes deſpendances; & eſt Capitaine General de l'armée maritime,

Digitized by Google

ayant part à toutes confiſcations, proyes & buttins qui ſe font ſur icelle en temps de guerre. Il confirme les ſaufconduits Royaux à ceux qui vont & viennent du pays de l'ennemy auec leurs attaches, ſans leſquels leurs marchandiſes ſeroient confiſquées.

Artillerie & munitions de guerre.

Il y a par tout le pays tres-grande prouiſion d'artilleries, de munitions, & de guerre, & ſignamment à Malines : & pour le ſoin d'icelles y a vn miniſtre Royal appellé Grand Maiſtre de l'artillerie, lequel a la charge de faire & desfaire, & de pouruoir à toutes choſes qui concernent l'artillerie & munition Royalle, & de les faire mener & ramener par ſes officiers & commis, de ſorte

Digitized by Google

que cet office eſt de grande importance & dignité.

Ordonnãces du Roy pour le reglement des pays-bas.

LeRoy a fait encore au pays-bas pluſieurs bonnes ordonnances, tant pour la conſeruation de ſa Majeſté, que pour la Republique. Car en premier lieu, il ne permet en temps de guerre à aucun vaſſal de s'enroller ſous quelque Potentat ou Prince ſans ſon congé, ou qu'il aille au pays de l'ennemy, ou que de là vienne aucune marchandiſe, ou que ſes ſubiects y ayent trafic ou hantiſe : mais trop bien concede-il des ſaufconduits aux particuliers pour telles marchandiſes qu'il luy plaiſt, ou qu'ils ſont enſembles accordez auec ſon grand profit. Il ne permet ny en temps de guerre ou de paix le-

uer cheuaux passans la hauteur de quinze paulmes : ne se peuuent aussi mener nuls froments ny autres grains de pardeçà és autres pays, combié qu'aux forains ne soit defendu y en amener. Il est aussi permis qu'on apporte en ces pays marchandises de toutes sortes de quelque pays que ce soit, mais qu'ils soient loyalles & sans fraude. Les monnoyes d'or & d'argent y ont aussi leurs cours selon leur pris & valeur. Quant aux droits de venerie & fauconnerie du pays & de la pescherie, des riuieres, lacs, & autres eauës viues (la mer est frãche) ils appartiennent aux Princes, aux villes, Seigneurs & Gentils-hommes, si auant que s'estendent leurs seigneu-

Venerie & pescherie.

ries & Iuriſdictions, ſauf le pays de Brabant qui eſt libre à tous, excepté cinq bois, à ſçauoir Sonien, Sauenterloo, Grootenhont, Grootenheiſt, & Meerdal, où l'on ne peut chaſſer.

Domaine du Prince.

Les bois principaux du pays ſont auſſi au Prince, deſquels il ſe ſert non ſeulement pour la chaſſe, mais auſſi de bruſlage pour le peuple dont il en tire vn grand argent, & certes ſont vne partie du reuenu du Prince. Le demeure de ſes rentes ordinaires conſiſte en aucunes villes, chaſteaux, villages, terroirs, moulins & autres, appartenans de longue main au propre Seigneur, leſquelles rentes ſont appellées Domaine. Il a aucunes gabelles ſur les marchã-

diſes qui vont & viennent par terre & par mer : & pareillement ſur quelques villes aucunes rentes, comme en Anuers, qui luy font toutes enſemble vn gros reuenu, non moins que celuy du Roy d'Angleterre.

Aſſembler les Eſtats des Pays-bas.

Quant le Prince veut raſſembler les Eſtats du pays pour faire quelque demande, ou pour propoſer quelque choſe d'importance, il aſſigne par lettres miſſiues vn iour certain & prefix aux Eſtats pour ſe trouuer au lieu qui mieux luy plaiſt, là où ils comparent (autrement ceux qui ſont defaillans, payent l'amende ſelon l'exigence du cas) ſelon le nombre des appellez & adjournez, qui ſont couſtumierement de Brabant,

de

de Flandres, d'Artois, Haynault Valenciennes, du grand bailliage de Liſle, Doüay, & Orchies, de Hollande, d'Vtrecht, de Zelande, de Namur, de Tournay & Tourneſi, & de Malines, car ceux de Gueldres, Friſe, Ouer, Iſſel, & Luxembourg n'y peuuent pour aucunes exemptions eſtre adjournez. Tous ces Eſtats ſont de trois ordres: le premier eſt l'Eccleſiaſtique, le deuxieſme de la nobleſſe, & le troiſieſme des villes capitales: deſquelles il y en a qui ſont obligez de venir en perſonnes, ſauf empeſchemens legitimes, les autres y enuoyent commiſſaires.

Ordre que l'on tiēt és aſſemblées des Eſtats.

Ces Eſtats aſſemblez en vne ſalle du palais Royal, comme

ſe fait le plus ſouuent à Bruxelles (à cauſe que les Brabançons ne ſont tenus rien definir hors de leur region) en la preſence du Gouuerneur, le Preſident fait la demande ou la propoſition, expoſant auec raiſons & paroles treſ-humaines ſon beſoin ou deſir. Alors leſdits Eſtats prennent temps pour reſpondre, & ainſi acheué qu'ils ont leur terme & ceremonies, rendent puis apres chacun à par-ſoy reſponce par eſcrit. Ne ſe contentant de ce le Prince ou ſon Gouuerneur, il taſche par pluſieurs raiſons & iuſtifications de les perſuader à ſon intention, dautant que ſelõ leurs priuileges il ne les peut diſpoſer fors qu'auec raiſons: car on n'vſe point par deçà comme en pluſieurs au-

tres lieux de dire, *Sic volo, sic iubeo.* Et veu que ores tout le reſte accordaſt aucune choſe, vne ville ſeule, comme Anuers, pourroit rompre tel accord, car les autres n'accordent autrement, ſinon en diſant, ſi les autres l'accordent, auſſi le ſemblable pour leur part & portion: & faut que chacun vienne à vne meſme concluſion. En quoy aduient quelquefois que pour la diuerſité des aduis rien ne demeure accordé de ce que demande ou veut le Roy ou ſon Gouuerneur: & en tel cas le Prince a patience, & ne s'en parle plus pour ceſte fois, remettant la choſe à autre temps plus opportun. Mais le Prince comme perſonne modeſte, & ſes ſubjets gens

de diſcretion, encore que la choſe traine vn peu longuement, quaſi touſiours s'accordent & mutuellement conuiennent enſemble auec egale ſatisfaction & contentement. Puis l'Eſtat Eccleſiaſtique paye ſa portion ſeparément, l'Eſtat de la Nobleſſe & des villes pour la conformité & intereſts qu'ils ont l'vn auec l'autre payent enſembles.

Pouuoir du Prince ſur les Eccleſiaſtiques.

Quant aux choſes Eccleſiaſtiques, le Prince a en ce pays quaſi les meſmes conuentions auec le Pape, qu'a le Roy de France en ſon Royaume : Car la nomination de la diſpoſition des Eueſchez, Abbayes, & autres preeminences appartiennent communément au Prince, & la

Digitized by Google

confirmation & expedition & expedition au Pape ; Lequel pour aucune pretenſion ou correction que ce ſoit, ne peut appeller perſonne, ſoit Preſtre ou laïc hors du pays, dont luy faut enuoyer ou deputer commiſſaires par deçà, pour voir & entendre la cauſe pretenduë, & ne peut auſſi conferer aucun benefice ou grace, ny expedier bulles, ou autre choſe au pays ſans le placet du Prince ou de ſon *Conſeil.*

Deuoir des Eueſques.

Les Eueſques ont leurs Archidiacres repreſentans leurs perſonnes, comme membres & miniſtres d'iceluy: & pourtant ils ont ſoin & cure que l'office diuin ſoit pertinemment adminiſtré, tenans auſſi pour tel effet leurs Doyens

Chapitres par toutes les villes & lieux principaux. Dauantage, ſont obligez d'aller tous les ans viſiter leurs prouinces & faire entendre à l'Eueſque ſi deſordre ou abus ils y ont trouué, pour y mettre ordre & remede conuenable.

Diſmes. Quant aux diſmes, elles ſe payent diuerſement, en tous terroirs deſdites Prouinces, les vnes aux gens d'Egliſe : les autres, partie aux meſmes, partie aux Seigneurs proprietaires, & en quelques endroits ſe paye l'onzieſme partie, autres moins, ſelon les lieux & poſſeſſeurs, qui ont diuerſes couſtumes & priuileges. Charles le V. Empereur fit vn ſtatut, conſideré que les religieux, Eueſques,

Digitized by Google

Abbez, Prieurs & autres Prelats de ces pays ne peuuent vendre aucun bien : qu'auſſi ils ne puiſſent acheter biens ſtables, ſans expreſſe licence ou permiſſion du Prince.

DE L'INSTITVTION & progrez de l'ordre de la Toiſon d'or.

D'Autant que l'Ordre des Cheualiers de la Toiſon d'or eſt tant illuſtre & ſi noble, inſtitué meſme en ces pays-bas & par ſon meſme Prince, nous narrerons le plus briefuement que pourrons, de ſon origine, & du progrez qu'il a eu iuſ-

ques à nostre temps, & principalement à cause que la plusspart des Cheualiers de cet Ordre, ont esté pris des Seigneurs de ces pays que décriuons. Or est-il que le Duc Philippe de Bourgogne surnommé le bon, pour l'affection grande qu'il portoit à l'Ordre de Cheualerie, & le desir qui le mouuoit de l'exalter, auancer, & illustrer, le mesme iour qu'il consomma le mariage entre luy & Isabeau fille du Roy de Portugal, en la ville de Bruges l'an 1429. il crea, establit, erigea, & institua à l'honneur de Dieu, de la Vierge Marie, & de S. André Apostre (protecteur & patron des Bourguignons) vne compagnie de nobles Cheualiers, en laquel-

En quel temps & par qui institué l'Ordre de la Toison.

le il pretendoit receuoir Empereurs, Roys, Ducs, Marquis, Comtes, & autres perſonnages de marque, tant de ſes ſujets que d'eſtrange contrée, pourueu qu'ils fuſſent de ſang noble & illuſtre, de bonne renommée, & ſans blaſme, macule, ou reproche quelconque, & appella ces Seigneurs, Cheualiers de la Toiſon d'or, à l'imitation de Gedeon (lequel choiſit d'entre pluſieurs milliers de peuples trois cens vaillans hommes, auec leſquels il alla combatre les Madianites) Auquel Ordre il donna pour Chef perpetuel, le Duc legitime de Bourgogne, & qui auroit la dominatiõ des Pays bas, & ne voulut que pour lors ces Cheualiers ſurpaſ-

Le Duc de Bourgongne Chef de la Toiſon d'or.

Digitized by Google

ſaſſent le nombre de vingt-cinq le Chef y compris, & pour les occurrences qui pourroient s'offrir à l'Ordre, il crea quatre officiers honorables, à ſçauoir vn Chancelier, Treſorier, Greffier, & le Roy d'armes, pour l'eſtabliſſement duquel Ordre il fit de tres-beaux ſtatuts & notables ordonnances, dignes d'vne telle ſocieté & confrairie.

Or les premiers 24. Cheualiers qui furent nommez en la premiere inſtitution, furent ceux qui s'enſuiuent.

Guillaume de Vienne Seigneur de S. George
René Pot Seigneur de la Rochepot
Iean Seigneur de Rombais

Rolant de Vvtherke Seigneur d'Hemſrode
Antoine de Vergi Seigneur de Champlite
Dauid de Brimeu Seigneur de Ligny
Hugues de Lannoy Seigneur de Santes
Iean Seigneur de Comines
Antoine de Thoulonion Seigneur de Tranes
Pierre de Luxẽbourg Seigneur de S. Paul
Iean de la Trimoüille Seigneur de Ionnelle
Gilbert de Lannoy Seigneur de Vvillerual
Iean de Luxẽbourg Comte de Ligny
Iean de Villers Seigneur de Liſle-Adam
Antoine Seigneur de Crouy & de Renty

Digitized by Google

Florimond de Brimeu Seigneur de Maſnicourt.
Robert Seigneur de Mamimes.
Iacques de Brimeu Seigneur de Grigny.
Baudouin de Lannoy, dit le Begue, Seigr de Molembais.
Pierre de Baufremont Seigneur de Charny.
Philippes Seigneur de Teruant & de la Mothe.
Iean de Croy Seigneur de la Tour ſur Marue.
Iean Seigneur de Crequy &
Iean de Nœuf-chaſtel Seigneur de Montagu.
Le meſme Duc tint encores le Chapitre de l'ordre à Lille l'an 1431. où il ordonna deux Cheualiers au lieu des morts
Depuis, le Chapitre de cét

Ordre ſe tint l'an 1432. à Bruges, où il en nomma deux au lieu de ceux qui eſtoient decedez.

Et l'an 1433. l'Ordre fut celebré à Dijõ, & en la place de deux morts il en eſleut autres deux: & outre ceux cy il accrut le nõbre des Cheualiers iuſques à trente & vn, ſans y comprendre ſa perſonne.

L'an 1435. il tint le Chapitre à Bruxelles, où ne ſe fait aucun Cheualier: mais l'an 1440. l'Ordre fut tenu à Saint Omer, où quatre Cheualiers furent creez au lieu de ceux qui eſtoient trefpaſſez, Puis l'an 1445. le Chapitre fut tenu à Gand, & l'an 1451. à Mont, l'an 1456. à la Haye en Hollande, & l'an 1461. à Sainct Omer.

Digitized by Google

Puis le bon Duc Phillippes instituteur de l'Ordre mourut à Bruges l'an 1467. auquel succeda Charles son fils, qui celebra l'an ensuiuant le premier Chapitre de cét Ordre en la mesme Cité de Bruges, & son second Chapitre fut tenu à Valenciennes l'an 1473.

Et le Duc Charles ayant esté occis deuant Nãcy l'an 1477. l'Empereur Maximilien à cause de sa femme herita la Duché, & par consequent deuint souuerain de l'Ordre de la Toison, & celebra le 1. Chapitre l'an 1478. & l'an mil quatre cens quatre-vingts vn à Bosleduc.

Et comme Philippes d'Austriche fils de Maximilien fut hors de tutelle l'an 1491. &

euſt le gouuernement de ſes Eſtats en main, il celebra auſſi ſon premier Chapitre de la Toiſon d'or à Malines: & ſon ſecond à Bruxelles l'an 1501. & l'an 1505. l'Ordre fut celebré à Mildebourg en Zelande, eſtant iceluy Philippe ſur le poinct de paſſer en Eſpagne. Puis l'an 1506. Charles d'Auſtriche (qui depuis a eſté Empereur) luy ſuccedant és Royaumes d'Eſpagne, du Nouueau Monde, de Naples, & de Sicile, & és Principautez de ces Pays-bas, & au tiltre de Duché & ſucceſſion de Comté de Bourgogne, il tint comme ſouuerain le premier Chapitre de l'Ordre à Bruxelles, & augmenta le nombre de trente & vn iuſques à cin-

quante & vn Cheualiers.

L'an 1518. ce Roy tint l'Ordre à Barcelonne, ville principalle en la Comté de Catalongne, qui fut la premiere fois qu'il s'eſt tenu hors de ces Pays-bas & de Bourgogne.

L'an 1531. ſe celebra le Chapitre à Tournay, & l'an mil cinq cens quarante-ſix l'Empereur tint le Chapitre à Vtrecht.

Or comme l'an 1556. l'Empereur euſt quitté tous ſes Eſtats & Royaumes au Roy Philippe ſon fils, celuy Roy tint ſon premier chapitre de l'Ordre de la Toiſon d'or à Anuers. Puis ſa Majeſté eſtãt ſur ſon depart pour Eſpagne, tint le Chapitre de l'Ordre à Gand l'an 1559. Ainſi trou-

Digitized by Google

uons nous le Chapitre & assemblée de cet Ordre tant celebré auoir esté tenu de temps en temps vingt & trois fois, selon que les occasions & la commodité du Souuerain s'y sont offertes: vsans de pareilles ceremonies & habits tels & si longs, & honorables & anciens, que ceux desquels on vsoit du temps du bon Duc Philippe surnommé, lequel donna commencement à cet Ordre. Or en cette assemblée & Chapitre, qui dure l'espace de trois iours, ils font premierement les obseques des Cheualiers defuncts, & en leur place en esliſent d'autres, gens de bon renom & dignes d'vn honneur si grand, iusques à la concurrence du nõ-

Combien de fois a esté celebré le Chapitre de l'ordre de la Toiſon d'or.

Ce qui ſe fait au chapitre.

bre de 51. puis ils adjouſtent, oſtent, changent ou corrigent ainſi que bon leur ſemble aux loix & eſtabliſſement de l'ordre, ainſi que le temps ſemble requerir.

DE L'ORIGINE & progrez de l'Ordre des Cheualiers Teutons.

D'Autant que la compagnie des Croiſez Cheualiers de l'Ordre de la Vierge Marie de Ieruſalem, dits Teutons, eſt de grande importance en ces quartiers, & qu'elle eſt propre à la nation Teutonne, de laquelle le Brabant fait vn des principaux

membres,& qu'il y en a quatre tres-belles commãderies, auſquelles appartiennent bon nombre de chaſteaux,villages & Seigneuries, tant de cette-dite Prouince que des circonuoiſines, i'ay propoſé narrer autant briefuement que faire ſe pourra, l'origine, le progrez & l'eſtat preſent de cet Ordre. Oreſt-il que dés auant que les Chreſtiens retiraſſent la Cité de Ieruſalẽ des mains des infidelles l'an 1099. quelques marchands Italiens obtindrent des Seigneurs Mahometans licence de baſtir en icelle vne Egliſe en l'honneur de la Vierge Marie, & puis apres deux, & firent deux Monaſteres l'vn d'hommes & l'autre de femmes, qui eſtoient entre-

tenus des aumoſnes de ceux qui par deuotion voyageoiẽt en la Terre ſaincte: & à ces monaſteres fut ioint vn hoſpital dedié à ſainct Iean, auquel on mit des religieux de bonne vie, & furent nommez par le Patriarche du lieu, Hoſpitaliers, & leur bailla pour marque de porter vne croix blanche ſur leur habit & de ce ſimple & pauure cõmencement a eu ſource & fondement cét Ordre des Cheualiers de ſainct Iean de Hieruſalem, leſquels ſont auec le tẽps paruenus à telle & ſi grande puiſſance qu'entre leurs conqueſtes ils ont prins ſur les Sarazins la ville de Rhodes l'an 1308. laquelle ils ont tenu iuſques à ce qu'apres auoir enduré le ſiege par

l'eſpace de ſix mois ils la quitterent au Turc l'an 1522. Apres comme ces Cheualiers ſe fuſſent retirez en Italie, l'Empereur Charles V. leur donna l'Iſle de Malte, où ils reſident combattans ordinairement auec honneur & gloire pour la Foy & Religion Chreſtienne.

ARTOIS.

CESAR en ſes commentaires appelle ce Pays Atrebates, de la Cité Atrebatum, ou Arras, chef du Pays & Region. Lequel pour le preſent ſe termine en ceſte ſorte: Du coſté de Septentrion eſt la Liſſe, &

Deſcription du pays d'Artois.

Digitized by Google

fosse neuue, qui le diuisent de la Flandre: il confine à midy vers Dourlens & à la Picardie : au leuant se termine auec la Flandre Gallicane & auec le Cambresy, & a Ponant à dos vers Monstreul se conjoinct semblablement auec le Pays de Picardie.

Ce Pays est tres-beau & tresbon, d'vn air benin & salutaire, la terre tres-bonne & apte à produire toute sorte de biens, signamment du bon froment & en telle abondance qu'on en tire par achapt pour le besoin des autres regions en tres-grande quantité. Ce Pays contient onze, villes à sçauoir Arras, Sainct Omer, Bethune, Aire, Bapalmes, Hesdinfert, Renty, S.Paul, Pernes, Liflers & Lēs.

Il y a en cette region huict cens cinquante-quatre villages, desquels aucuns ont foire ou francs marchez, à sçauoir Busquoy, Auesnes, Aubigny, la Bassée; & neuf Chastelenies, auec beaucoup d'Abayes, Monalteres & autres Conuents.

ARRAS.

ARRAS est posée prés la riuiere de Scarpe à vn iect d'Arcq, loin de Doüay six lieuës, de Dourlens huict lieües, de Cambray neuf, & d'Amiens 14. petites lieuës. C'est vne grande ville diuisée en deux parties, desquelles l'vne s'appelle Cité sujette à l'Euesque, l'autre partie

Assiette d'Arras.

La Cité.

Digitized by Google

eſt la Ville appartenante au Roy, laquelle ſe ferme contre ladite Cité pour ſon aſſeurance. En la Cité eſt l'Egliſe Cathedrale nommée noſtre Dame, en laquelle eſt vne belle Librairie eſcrite à la main en Theologie. Le premier Eueſque de ceſte Cité fut Sainct Vaaſt, inſtitué par ſainct Remy Archeueſque de Rheims, dés l'An ſix cens trente & vn. Apres quelque temps ledit Eueſché d'Arras fut vny auec celuy de Cambray, & faict des deux vn, & par ainſi demeura long-tẽps ceſte Cité ſans Eueſque; mais du depuis, le Pape Vrbain ſecond voulãt en partie chaſtier ceux de Cambray pour auoir fauoriſé à l'Empereur Henry IV. rebelle de l'Egliſe Romaine,

S. Vaaſt premier Eueſque.

Romaine, reſtitua derechef l'ancienne dignité d'Eueſché à ladite Cité d'Arras y conſtituant pour Eueſque Lambert Chantre de Liſle, perſonnage treſ-ſainct qui fut l'An mil nonante cinq.

Eueſque d'Arras eſt Prince tẽporel & ſpirituel de la Cité.

L'Eueſque d'Arras eſt Prince tant temporel comme ſpirituel : il fait les Magiſtrats & loix à ſon peuple de la Cité, recognoiſſant neantmoins touſiours le Comte d'Artois pour ſuperieur, par lequel il eſt nommé, & puis confirmé par noſtre S. Pere le Pape. Au Temple de noſtre Dame de ladite ville ſe cõſerue & garde religieuſement & auec beaucoup de richeſſes & ioyaux à l'entour, certaine ſorte de Manne en forme de laine qui tomba en cettedite

Manne gardée en l'Egliſe de noſtre Dame.

ville des le temps de sainct Ieroſme, comme luy meſme raconte en ſes Epiſtres. On porte ce Manne en proceſſion quelquefois, principalement quand il faict grande ſechereſſe, & ce pour obtenir de la pluye.

Ceſte ville d'Arras eſt grãde & ſi bien fortifiée, remparée, emantelée & fournie de tout ce qui eſt requis àvne ville de guerre qu'on l'eſtime preſque imprenable. Là dedans ſur le petit marché eſt vne belle Chappelle où eſt conſeruée en grandes ceremonies vne chandelle, laquelle a eſté enuoyée diuinement en la grande Egliſe de ceſte ville, du temps dudit Eueſque Lambert.

La Sainſte Chandelle.

Il y a pareillement vne treſ-

ample & riche Abbaye de S. Vaaſt, ayant (ſelon qu'on dit) plus de vingt mil eſcus de reuenu par an.

En ceſte ville reſide le conſeil Prouincial appellé la Chambre du Conſeil d'Artois, lequel a l'appel directement à Maline. *La Chambre d'Artois.*

SAINCT OMER.

SAinct Omer eſt ainſi appellé au regard du ſainct homme Omer natif de Conſtance en Allemagne Eueſque de Theroanne, lequel viuant ſainctement & de bonne renommée. Aldroalde tres-riche & fort religieux Seigneur, luy donna le Chaſteau appellé Sithieu, afin qu'il y fondaſt vn Monaſtere: ce qu'il *Comment fut baſtie la ville de S. Omer.*

fit ſomptueuſement auec la belle Egliſe qui depuis fut appellée de ſon nom. Et la ville edifiee retint le meſme nom. Il mourut en l'An ſix cens nonante cinq : auquel ſucceda ſainct Berthin: lequel edifia & fonda cette belle Abbaye de S. Berthin auec vn temple tres-excellent & Conuent admirable, doüée de tant de rentes & reuenus que c'eſt l'vne des plus riches Abbayes de toute la Flandre.

Aſſiette de la ville. Ceſte ville eſt frontiere, ſituée ſur la Riuiere de Haa, & loin d'Aire & d'Ardres quatre lieuës : elle eſt forte à merueilles, belle de maiſons, & aſſez bien peuplée. Bien pres de S. Omer y a vn notable Viuier plein de belles & viues eaux qui y courent de

plusieurs endroits & issent en ladite Haa. En ce lac sont diuerses pieces de terre comme petits prets pleins d'herbes & arbrisseaux, lesquels se mouuent & nagent tellement sur l'eau, que si tu attachois vne corde à l'vn de ses arbrisseaux, tu tirerois çà & là cette masse de terre à ton plaisir, qui est chose non moins veritable qu'admirable, & se retirent là dessous en yuer les poissons en grande quantité pour estre remparé du froid, & l'esté s'y retirent pour euader les chaleurs. Sur ledit lac entre les autres habitatiõs est située vne tres-belle & noble Abbaye appellée Clerema- *Abbaye de Clermarets.*
rets de l'ordre de S. Bernard, du temps duquel elle fut fondée par vn Comte de Flandre

nommé Thieri d'Elſace.

BETHVNE.

BEthune eſt loin d'Aire cinq lieües & de Lillers deux lieües & demye bonne & forte ville, dont procede fromage tant renommé qui s'eſpand par tout le pays & dehors. Elle a deux foires en l'An, l'vne à la Chandeleur & l'autre à la feſte de ſainct Berthelemy.

AIRE.

AIRE giſt ſur la Liſſe qui paſſe par le milieu : elle eſt prochaine de Teroanne de deux lieuës, bonne ville & forte auec vn Chaſteau fort ançien.

Digitized by Google

BAPALMES.

BApalmes eſt vne petite ville, mais tres-forte, ſituée à cinq petites lieuës d'Arras : elle n'a eau courante à trois lieuës à l'entour, & pource non aſſiegeable par exercite. Il y a vn Chaſteau bien fort, & à grande iuriſdiction & Chaſtelenie.

RENTY.

REnty eſt vn fort Chaſteau auec vn bon village poſé ſur vn petit ruiſſeau, & loin de Monſtreul & Heſdin-fert cinq lieuës, ayant la dignité de Marquiſat.

Digitized by Google

HESDIN-FERT.

HEsdin-Fert le neuf fut basty l'an mil cinq cẽs cinquante-quatre admirablement sur la riuiere de Canche, plus pres de France enuiron vne lieuë que le vieil Hesdin, à quatre lieuës pres de Monstreul & cinq de saint Pol. Il y a vne autre riuiere laquelle y entre, nommé Blãgis, qui faict que la place est forte, & le plus asseuré lieu de tous ces Pays-bas, lequel a herité tous les priuileges, domaines & franchises du vieil Hesdin.

S. POL.

SAinct Pol est loin de S. Omer de six lieuës, &

d'Arras huict, ayant la dignité de Comté fort noble & ancien auec domaine & iurisdiction de Pays, fort beau & de grande estime.

PERNES.

PErnes est loin de S. Pol cinq lieuës & appartient dit Comté de S. Pol.

LISLERS.

LIslers est vne bonne petite ville située entre Bethune & Aire loin de l'vne & de l'autre quasi de mesme espace de trois lieuës.

LENS.

LA ville de Lens est loin d'Arras quatre lieuës,

Digitized by Google

c'eſt vne petite ville, mais de grãde iuriſdiction & territoire. Elle fut bruſlee & deſtruite par les François l'An mil cinq cens cinquante-ſept, & depuis ſurpriſe & pillee par les Cãbriſiens l'An 1582. & incontinent apres huict iours par la diligence de Monſeigneur le Marquis de Roubays repriſe & remiſe en l'obeïſſance du Roy Catholique.

TEROVANNE.

Teroüanne deſtruite.

VIrgile en ſes Eneides dit que le peuple de Terouanne s'appelloit au paſſé Morinenſes. Cette ville eſt aſſiſe pres de ſainct Omer: cinq lieuës, & d'Aire enuiron deux lieuës, laquelle eſtoit

Digitized by Google

iadis eſtimée imprenable, fut priſe par les Imperiaux l'An mil cinq cens cinquãte-trois, ſous la conduite de Ponthus de Laillain Seigneur de Bugnicourt, auec tres-grãd dommage pour les François, y ayans perdu beaucoup de gẽs de bonne reputation. Elle fut demolie & raſée par le commandement de l'Empereur Charles le quint, & renduë aux François à condition de ne la plus enuironner de murailles. Son Eueſché fondé dés l'An cinq cens trente-& vn, fut party en deux, la moitié du reuenu pour l'Eueſché de Bologne, l'autre moitié à deux autres Eueſchez, ſçauoir de ſainct Omer & d'Ipre chacun par moitié.

Digitized by Google

BRABANT.

Situation de Brabãt

LE Pays de Brabant confine à la Meuſe au Septentrion, qui le ſepare partie de Gueldres & partie de Hollande. Au midy luy giſt le Pays de Henault, le Comté de Namur & l'Eueſché de Liege: vers l'Orient l'arrouſe encores la Meuſe qui ſemblablement d'vn autre coſté la diuiſe d'auec le Pays de Gueldres, & à l'Occident eſt l'Eſcaut qui le ſeparant de Flandre le faict confiner à la principauté d'Aloſt. Il a de circuit enuiron quatre-vingts lieües, eſtant ſa longueur du midy à Septentrion prés de vingt-deux lieües, & ſa largeur de vingt lieües.

Digitized by Google

L'air de Brabant eſt par tout bon & ſalubre, ayant le terroir plat, la pluſpart duquel eſt fertil & portant aſſez de fruits & cette fertilité procede tant des grandes Riuieres de l'Eſcaut & la Meuſe qui l'arrouſent, que des lacs & eſtangs dont y en a bon nombre.

Il y a en ce Pays vingt ſix villes murées des plus magnifiques & plaiſantes de l'Europe à cauſe des beaux & ſomptueux baſtimens la pluſpart reſtaurez de noſtre ſiecle: Sans compter autres dix-huict petites villes qui ſont de bonnes qualitez & conditions, receuës & maintenuës pour villes murées, iouyſſantes de leurs priuileges, & ſe nomment Villes-franches, *26. Villes en Brabã*

Meuſe. Outre plus le Duc de Brabant eſt anciennement protecteur & Aduocat de Liege, & ſouloit iadis eſtre (comme aucuns afferment) Protecteur & defenſeur de la noble Cité d'Aix, qui eſt pour le preſent ſous la tutelle du Duc de Cleues : & Lothier a retenu ſon nom de Duché en Brabant : mais il a laiſſé l'eſtre au Pays de Lorraine.

VENONS A LA DESCRIPTION particuliere des villes.

LOVVAIN.

LOuuain eſt vne ville tres-ancienne, & a vn *Aſſiette de Louuain.*

Chaſteau fort vieil qui fut baſty (comme aucuns diſent) par Iullius Ceſar : Cette Cité eſt tres-bien ſituée en terroir fertile, auec vn air bon, doux & amiable, de ſorte que le vin y croiſt tant dedans la ville qu'aux enuirons : elle a de circuit plus d'vne lieuë & demie & par dedans paſſe la riuiere Dele. Ce lieu eſt bien commode pour les Eſtudes & les Muſes, comprenant en ſoy pluſieurs Egliſes, Chappelles, Conuents & Monaſteres fort ſompteux, auec vn Palais public qui eſt vn baſtiment bien ſuperbe ; vingt Colleges, eſquels on apprend toutes ſciences des lettres, les plus renommés deſquels ſont, *Lilium*, *Caſtrum*, *Porcus*, *Fal-*

Digitized by Google

co, & le College des trois langues. Cette Vniuersité fut fondée l'An 1426. par le Duc de Brabant Iean 4. Cette escolé a pour son Gouuerneur vn seul chef esleu par l'Vniuersité pour six mois, appellé Recteur, degré tant eminent que non seulement tous les estudians l'honorent, mais aussi toute la ville entierement: son office est de tenir bon ordre & reglement en icelle vniuersité, faire obseruer les offices, la decoration & honnesteté, faire raison & droicture aux escolliers & les chastier de leurs méfaicts.

Vniuersité, & par qui fut fondée & quand.

Or est-il que cette ville a eu quelque temps dignité de Comté & Duché ayant domination sur la plus grande partie de Brabant; & combien

que pour le preſent elle ait perdu cette dignité, ſi eſt-ce qu'elle eſt demeurée Metropolitaine du pays & chef du premier quartier de Brabant precedante en preeminence toutes les autres villes comme celle qui reçoit & donne la premiere le ſerment à ſon Prince, & donne la premiere voix en toutes occurrences communes, excepté és petitions d'aydes du Prince, en quoy Anuers precede.

BRVXELLES.

Bruxelles en aſſiſe.

LA ville de Bruxelles eſt admirablement ſituée d'vn coſté en vne belle plaine & partie eſleuee en vn fort aggreable coſtau auec vn petit païſage tout à l'entour

fort exquis & bien digne de la Cour, ioüiſſant d'vn air bon & ſerain, & ayant les eaues ſaines & treſparfaites, Par icelle paſſe la petite riuiere de Seine, & ce qui plus la rend plaiſante, eſt vn grand & merueilleux Canal faict auec grand labeur & deſpens l'An 1561. qui dure depuis la ville iuſques au fleuue Dele qui eſt enuiron 5. lieuës, au moyen dequoy les nauires partant de Bruxelles par ce Canal entrent en la riuiere Dele & d'icelle par l'Eſcaut en la mer: Et y eſt l'eau retenuë par 4. grandes eſcluſes qui retiennent l'eau auec des baſtimens aſſis le long d'icelles pour le profit du public. De cét ouurage tant notable & aduantageux pour la ville

Canal fait à Bruxelles l'an 1061.

fut ſuſcitateur & principal fauteur Iean de Locquinghien Seigneur dudit lieu auec aucuns autres.

Deux cercles de murailles à Bruxelles.

Bruxelles eſt vne grande ville auec 2. cercles de murailles aſſés loing l'vn de l'autre, & entre iceux du coſté d'Orient eſt la Cour auec ſon beau parc. Elle eſt diſtante de Louuain 4. lieuës, quaſi de meſme grandeur que Louuain, mais Bruxelles la ſurpaſſe en edifices & en nombre d'habitans. Il ſemble que les premiers qui ont ennobly cette ville ſe ſoyent arreſtez ſur le nombre de ſept comme le plus accomply, entant qu'il y a ſept portes, ſept Egliſes principales, ſept maiſons ou familles tres-nobles & tres-anciennes, ſept Eſcheuins qui

ont la Police en main, & lesquels sont esleus tous les ans desdites sept familles ou de ceux qui en sont descendus. Et sont ces familles Tserroeloelofs, Tsethuighs, Sleeux, Canenberghs, Thuueerts, Royenbeechs & les Steenueghes. L'Eglise principale est celle de saincte Goudele, au front de laquelle Eglise y a vne chappelle où l'on void trois hosties dedans vne custode d'or consacrées du grãd miracle du sainct Sacrement aduenu l'An 1369. lequel fut tel en substance.

Ionathas Iuif acheta malicieusement de Iean Curé de saincte Catherine vne custode pleine d'Hosties consacrées: mais ayant iceluy Ionathas peu de temps apres esté *Miracle.*

tué d'auenture par le iuſte Iugement de Dieu en vn Iardin par aucuns de ſes ennemis, ſa femme prenant ladite cuſtode & les hoſties qui y eſtoiēt, bailla le tout en garde à ſon fils Abraham, lequel vn iour du Vendredy ſainct tirant hors d'icelle boite auec aucunes autres ſiens compagnons Iuifs, le S. Sacrement luy dōnerent (par meſpris & pour en faire anatomie) pluſieurs coups de couſteaux, tellement que le ſang en ſortit abondāment : au moyen dequoy la femme esbahie de voir vn tel miracle ſe conuertit ſoudainement, & ſortant incontinent de ſa maiſon alla raconter le tout à M. Pierre Curé de S. Nicolas : par qui fut bien toſt le faict deſcouuert,

de maniere que Vvenceſlaus Duc de Brabant & la Ducheſſe Ieanne ſa femme, enquis du faict, firent bruſler vifs deuant l'Egliſe de S. Catherine ledit Abraham & autres Iuifs ſes compagnons: & ordonnerent, que pour memoire perpetuelle d'vn tel miracle fut faicte annuellement vne proceſſion ſolemnelle.

VOICY LES VERS DE CETTE HISTOIRE leſquels ſont en ladite Chappelle.

Quiſquis ades, ſummi tangit quem cura Tonantis,
Dum properas cœptum ſiſte viator iter.

Digitized by Google

Hæc tibi viua caro æterni Sapientia Patris Christus adest
Viuus panis & vna salus.
Inuida Iudæûm quam dum laniare laborat Impietas, meritis ignibus ecce ruit.
Quare agè diuinos huic funde viator honores,
Funde Deo dignas supplice mente preces.

Il y a en ladite ville plusieurs tres-beaux Palais & somptueux: entre iceux celuy de la ville auec vne tour treshaute, en apres les Palais des Seigneurs principaux du païs auec plusieurs belles & amples vergers, & fontaines claires en grand nombre auãt la ville: Outre ce du costé de l'Orient est le Palais Royal digne de la Cour, situé en tres-beau lieu, aupres duquel est

eſt vn parc tres-ſpatieux bien muré, ou ſont aucunes demeures pour le Prince. Et les logis des Seigneurs, places pour la jouſte & esbattemens ſecrets & publics, jeux de palme, & autres Royalles commoditez, Iardins, labirinthe & lieux de plaiſir, auec vn Viuier, où y a grande abondance de poiſſons delicats.

Il y a auſſi là aucuns petits coſtaux & vallées auec Vignobles & diuerſes ſortes de fruicts, & quelques petits bois & prets où ſe nourriſſent pluſieurs eſpeces de beſtes ſauuages, leſquelles de pluſieurs endroits du Palais on void paſturer & ioüer, ce qui n'apporte peu de contentement à ceux qui les voyent.

52. Metiers.

A Bruxelles ſont 52. meſtiers repartis en neuf membres appellez les 9. nations, deſquels celuy des Armoyeurs eſt fort en vogue. Ceſte Ville eſt fort recommandée pour les draps de ſoye, broderies, & tapiſſeries qu'on y faict ordinairement, qui ſont d'ineſtimable prix & beauté ſinguliere.

Chancellerie de Brabant.

Bruxelle eſt Viconté, & là reſide la Chancellerie de Brabant, 14. Conſeillers ordinaires, trois extraordinaires, vn Aduocat fiſcal, deux Greffiers, & pluſieurs Secretaires & autres Officiers. La Chancelerie eſt vn degré de grande authorité & eminence : car elle ſert és choſes de Iuſtice pour Gouuerneur de Brabant, & pour Lieutenant Du-

Digitized by Google

cal. A cette Chancellerie a recours la reformation & appel de tout le pays de Brabãt, excepté vne partie appellée pays Romain laquelle a ſon recours à Genappe. Là reſide pareillement la Cour Feodale ſupreme du pays de Brabant.

Semblablement eſt à Bruxelles la Cour ſpirituelle de l'Archeueſque de Cambray: car les Brabançons ont ce priuilege qu'ils ne peuuent eſtre appellez hors de leur Pays: & comme il y a quelque partie de Brabant ſujette au Dioceſe de Liege, l'Eueſque tient vne Cour pour ſa part à Louuain. Les Bourgeois de Bruxelles ſont riches & opulens en biens & reuenus. Or combien que cette ville puiſſe eſtre appellée la Cité Royalle, ſi n'a

elle le premier degré de preeminence & preſeance en Brabant, ains eſt chef du ſecond quartier. A trois lieuës de Bruxelles eſt la tres-grande & tres-illuſtre Abbaye d'Affligheм, l'Abbé de laquelle a la premiere voix de deliberatiõ entre les douze Abbez des Eſtats de Brabant, & fut fondée ſelon aucuns par Geofroy le Barbu.

Affligem Abbaye. Barland. Hiſt. Bra.

ANVERS.

LA tres-noble & tres-renommée Ville d'Anuers eſt poſée à 26. degrez 43. minuttes de longitude, & à 51. degrez & 28. minuttes de latitude, ſous le ſigne de la Vierge, en vne grande pleine ſur la droite riue de l'eſ-

Digitized by Google

caut, iuſtement à l'endroit où ladite riuiere auec ſon cours ſuperbe tirant vers noordooſt diuiſe la Duché de Brabant d'auec la Comté de Flandre, où la Riuiere eſt tres-large & tres-profonde, de ſorte que les nauires peuuent hardimẽt venir de la mer & arriuer d'vn droit fil à la Crane ou port de la Ville, où elles peuuent eſtre aiſément deſchargez à ſec au Riuage. Et a de largeur ladite Riuiere deuant la ville enuiron 600. braſſes Florentines & de profondeur enuiron 22. braſſes quand il eſt pleine marée.

Aſſiette de la Cité d'Anuers.

Largeur de l'Eſcaut en Anuers.

La Ville eſt loin de la mer enuiron 17. lieuës, quand on va ſelon le cours de l'eau, mais allant par terre, le chemin eſt plus court de quatre

Digitized by Google

lieuës. Elle eſt prés de Malines quatre lieuës, de Louuain & Bruxelles 8. lieuës, de Gãd 10. lieuës & de Bruges 15. de Calais 30. de Cologne 29. de Francfort ſoixante, de Paris & Roüen 70. lieuës.

Il y a eu iadis vn Chaſteau fort ancien dedans la ville ſur la riuiere du coſté de la Crane, comme la forme ſe void encores à preſent où eſt la priſon publique. Elle a eſté ſouuent augmentée & embellie de murailles, ſi comme l'an 1201. par Henry Duc de Lorraine ayant tiltre de Marquis du S. Empire. Puis apres fut encore amuraillée l'an 1314. & puis de noſtre temps l'an 1543. accroiſſant la ville de quelque partie du coſté de ſeptentrion, & s'appelle cette

Anuers trois fois ceinte de murailles.

Digitized by Google

partie la nouuelle ville. Et ce qui eſt à recommander eſt le beau port auec vne place fort ſpatieuſe appellée Crane, pour raiſon d'vn inſtrument ou machine auec laquelle on décharge aiſément les marchandiſes qui ſont ſur les barques & nauires. Outre ce il y a huict canaux principaux par leſquels les vaiſſeaux peuuent entrer iuſques dedans la ville, deſquels canaux celuy de la nouuelle ville ioignant le Palais des Oſtrelins eſt le plus grand, & eſt capable de cent grandes Nauires à l'aiſe. Il y a pareillement ſeptante-quatre ponts tant grands que petits, deux cens douze ruës.

Crane inſtrument pour deſcharger les nauires.

Les places y ſont vingt-deux en nombre, mais la belle eſt celle de la Bourſe

La Bourſe pourquoy ainſi nommée.

Digitized by Google

de leurs Villes.

Le nombre des Sacrez edifices tant des Egliſes, Monaſteres, Hoſpitaux, qu'autres lieux de deuotion & pieté, eſt de 42. L'Egliſe Cathedrale eſt celle de noſtre Dame, Temple fort grand & ſomptueux auec vne haute Tour de laquelle on peut voir Malines, Bruxelles, Louuain, Gand, la Mer, & la Liſte de Zelande. En ceſte Egliſe eſt fondée vne des plus belles Confrairies qui ſoient en la Chreſtienté au nom du ſaint & ſacré Prepuce ou de la circonciſion de noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt lequel Prepuce a eſté enuoyé de Ieruſalem à cette ville l'an 1100. par le tres-fameux Godefroy de Buillon Duc de Lorraine &

Nombre des Egliſes.

Temple de noſtre Dame.

Prepuce de noſtre Seigneur. Marquis du ſainct Empire, Eſleu Roy de Ieruſalem. Ladite Confrairie eſt compoſée de vingt quatre gentils-hommes de la ville, & s'en faict vne proceſſiõ ſolemnelle tous les ans le iour de la ſaincte Trinité en ladicte Egliſe : & pareillement s'y faict annuellement pluſieurs & diuerſes proceſſions ſolemnelles, où aſſiſtent tous les Magiſtrats, meſtiers & Confrairies, que ie laiſſe pour euiter prolixité.

Le cœur de l'Egliſe de noſtre Dame fondé l'an 1124. Le cœur de ceſte Egliſe fut fondé & baſty l'an 1124. dedié & conſacré par Bucard Eueſque de Cambray. Or ne veux-ie oublier à noter en paſſant que l'an 1533. au mois d'Octobre, le feu ſe print par meſchef en cette Egliſe auec telle violence &

Egliſe de noſtre Dame bruſlée l'an 1533.

impetuosité qu'il brusla tous les autels en nombre de 57. somptueux & magnifiques, auec toute la chappe de l'Eglise. Et fut ce feu esteint miraculeusement par le Seigneur Lancelot vam Vrsel Bourgmaistre accompagné de plusieurs gens par luy adhortez à ce. Il y a encores vne tres-riche Abbaye de sainct Michel de l'ordre de Premonstré instituee l'an 1124. où est enterrée Isabeau de Bourbon, femme au Duc Charles de Bourgogne. Aussi y a-il en cette ville pour le secours des pauures mesnagers qui ne peuuent deuëment entretenir leurs enfans, deux Conuents, l'vn pour les fils, & l'autre pour les filles, ausquels residents maistres &

Abbaye de S. Michel.

maiſtreſſes qui leur enſeignẽt diligemment pluſieurs ſortes de meſtiers, donnans finalement aux vns & aux autres bonne conduite & adreſſe.

Nombre des maiſons en Anuers.

On compte en ce cette ville plus de 15300. maiſons auec places deſignez quaſi pour 1500. autres. Et outre les maiſons particulieres des Bourgeois, il y a pluſieurs beaux & magnifiques edifices publics: comme le pont des tapiſſeries, la boucherie, le nouueau poids, le logis des Anglois, les magaſins, le logis du facteur de Portugal, & le logis des Oſtrelins. Cette Cité eſt repartie en 5. Paroiſſes, à ſçauoir noſtre Dame, ſainct Iacques, ſainct George, ſainct André, & ſainct Malburge qui eſt l'Egliſe du

Cinq Parroiſſes en Anuers.

bourg plus ancienne que les autres : laquelle ſemble auoir eſté baſtie du temps des Gentils dediee à Mars ou au Dieu Priapus, duquel on void encores quelque marque engrauée en pierre ſur la porte du Chaſteau : car il eſtoit fort honoré par les habitans de ce lieu. Ces cinq paroiſſes ſont reparties en 13. regions ou repartimens de ruës.

Anuers abonde en viures.

Les viures y ſont en grande abondance que l'on y apporte de diuerſes regions, auec vins de toute ſorte, de Rhin, de France, d'Eſpagne, de Portugal, Canarie, & d'Italie, auec la Maluoiſie, tellement que les habitãs de ce lieu peuuent dire & chanter ces vers;

Ie trouue en cet Anuers ſi friãde paſture.

Que de celle de Rome ou d'Athenes n'ay cure.

Anuers ville Imperiale.

Anuers eſt ville Imperiale & iouïſt de pluſieurs priuileges, elle eſt Vicomté, & eſt chef de l'vn des quatre quartiers de Brabant & ſont compriſes ſous ſon quartier, Berghes, Breda, Lyre, Herentals, Turnhoult, Hoochſtrate & autres villes & villages. Son accroiſſement & honneur luy eſt premierement aduenu par les Foires Marchandes, doüez de pluſieurs beaux priuileges, concedez de main en main par ſon Prince & confirmez par l'authorité & grace des Papes & Empereurs. Il eſt vray que ſa franchiſe luy fut oſtée par le Duc Iean deuxieſme l'an 1300. par vn deſdain, & don-

Foires d'Anuers cauſes de ſon accroiſſement.

né à ceux de Malines: mais l'Empereur Henry VII. la luy rendit entieremẽt l'an 1309. & depuis Louys Compte de Flandre la leur osta & la donna derechef aux Malinois: qui fut cause que les deux villes prindrent les armes l'vne cõtre l'autre enuiron l'an 1410. Mais du depuis par accord demeurerent deux Foires à cette ville auec les priuileges tels que de present elles ont encores, dont l'vne est à la Pẽtecoste & l'autre à la Sainct Remy. *Franchise d'Anuers.*

En apres les espiceries drogues & autres marchandises que les Portugais ayans occupé Calicut, par accord auec le Roy ont apportez des Indes fort facillemẽt aux foires de cette ville, ont causé aussi

ſon accroiſſement, qui eſt auſſi aduenu par la fortification de la nouuelle ville, laquelle fut faite pour euiter les efforts du Seigneur de Longueual & de Martin van Roſſen enuiron l'an 1540. & la defenſe qui fut faite de ne point edifier à 3500. pieds pres de la ville, fut cauſe qu'vne infinité de gens ſe ſont retirez en icelle. Voila en ſomme comme cette ville eſt accreuë en peu d'eſpace en richeſſe, grandeur & magnificence, de ſorte que horſmis Paris ne ſe trouuera ville deçà les mons qui en richeſſe & puiſſance la puiſſe ſeconder, principalement en traffic de marchandiſe, entant qu'elle en fournit en toutes les parties du monde, dont pareillement

luy en arriue. Bien eſt vray que les guerres ciuiles qui durent encores à preſent l'ont de beaucoup amoindry quãt à ce point. Ie n'obmettray le recit de ce qui s'eſt paſſé en icelle ville l'an 1549. Quand ſa Maieſté Catholique eſtant lors appellé Prince d'Eſpagne, y fit ſon entree au mois de Septembre, pour y faire ſermẽt de Prince & Seigneur futur: Laquelle entrée donna à ladite ville autant & plus grande ioye que leſdits Longueual & van Roſſen luy auoient fait de terreur & d'eſpouuente. Ce fut vrayement vne entree Royalle & triomphante, laquelle Cornelius Grapheus a deſcrit en vn volume entier comme elle meritoit: & tient on qu'elle coû-

Entrée du Prince d'Eſpagne en Anuers.

ta en deſpens faits par les bourgeois & eſtrangers, plus de cent trente mil eſcus. Dont on peut colliger & penſer les grãds deſpens qui ſe ſont faits par tous les Pays-bas, attendu que par tout ſe monſtrerent les habitãs tres-liberaux enuers leur Prince. Mais pour ne rien laiſſer en arriere de ce qui merite eſtre ſceu, i'ay icy adiouſté la forme du ferment dudit Prince par luy fait au Palais public, au lieu à ce deputé, qui reſpond ſur le marché, en la preſence du Chancelier de Brabant, du Magiſtrat d'Anuers & de tout le peuple.

Forme de ſerment des Ducs de Brabãt.

Nous Philippe par la grace de Dieu Prince d'Eſpagne, des deux Sicilles, de Ieruſalem, &c. Archiduc d'Auſtri-

che, Duc de Bourgongne, de Brabãt, Comte de Hasbourg, de Flandres, &c. Iurons à noſtre aduenement & ſucceſſion tenir & faire tenir fermes & valides les raiſons & droits de la ſaincte Egliſe & auſſi de la ville d'Anuers, & Marquiſat du ſainct Empire Romain, & generalement tous leurs ſtatuts, priuileges, exẽptions ou franchiſes, & tous leurs droits & couſtumes anciennes & modernes, & auec ce les priuileges de noſtre ioyeuſe entrée par nous concedez & accordez aux Eſtats de Brabant ſans excepter choſe aucune: & ne ferons ny laiſſerons faire en nulle maniere au contraire en tout ou en partie: ferons tout ce qu'vn bon & legitime Seigneur eſt

tenu faire à ſa ville d'Anuers, au Marquiſat du ſainct Empire de Rome, & aux bons ſubiects & habitans d'icelle. Ainſi nous ayde Dieu & tous les Saincts. Adonc les Magiſtrats de la ville iurerent reciproquement à ſa Majeſté en cette ſorte.

Serment des Bourgmaiſtres au Prince.

Nous Bourgmaiſtres, Eſcheuins & eſtat d'Anuers, Promettons & iurons au tres-illuſtre Prince d'Eſpagne, des deux Sicilles, de Ieruſalem, &c. Archiduc d'Auſtriche, Duc de Bourgogne, de Brabant, Cõte de Hasbourg, de Flandre, &c. Noſtre futur certain & indubitable Prince icy preſent comme à Duc de Brabant & Marquis du ſainct Empire, de luy eſtre fidele & loyaux, & de faire

tout ce que à bons & humbles ſubiects appartient de faire à leur vray & droict Prince. Ainſi nous ayde Dieu & tous les Saincts. Puis ayant demandé au peuple là preſent s'il conſentoit, hauſſant la main dextre & la voix à la maniere de pardeçà, l'approuua ioyeuſement. Alors ſonnerent les trompettes & autres harmonieux inſtrumẽs auec grande lieſſe, & les heraux ietterent des pieces d'or & d'argent forgez à cét effect en grande abondance & largeſſe.

Quelle la Police & Republiq. d'Anuers.

Cette ville ſe gouuerne quaſi à la façon des Lacedemoniẽs, à ſçauoir par Monarchie, ayant le Prince ſon droict, Ariſtocratie, ou le Magiſtrat maintient ſon authorité, &

par democratie, entant que le peuple n'y perd point ſa puiſſance ny le maniement des armes. Elle a touſiours eu Prince particulier, le gouuernemẽt des nobles accompagné du conſentement & puiſſance populaire: De ſorte que ſon regime & gouuernement eſt reparty en quatre membres ſous l'adueu de ſon Prince ſouuerain, dont le premier eſt appellé la nouuelle Seigneurie qui comprend en ſoy le Magiſtrat qu'on nomme Supréme: Le ſecond eſt la vieille Seigneurie & embraſſe tous ceux qui ont eſté honorez du tiltre d'Eſcheuinage, & eſt ſi conforme d'opinion & vouloir auec le premier membre que aucuns ne comptent ces deux

Gouuernement & police d'Anuers reparti en 4. mẽbres.

qu'à vn ſeul membre. Le troiſieſme eſt celuy des bourgeois contenant vingt-ſix Capitaines des bourgeois choiſis de 13. quartiers de la Ville. Le quatrieſme porte le nom des Doyens qui ſont cinquante-quatre en nombre conſtituez ſur les vingt-ſept meſtiers d'Anuers. Ces quatre membres ſont le corps & l'eſtat de la ville, & ne ſe peut faire aucune deliberation d'importance ny pour le Prince, ny pour la ville, ſi tous les quatre membres ne s'accordent vnanimemẽt enſemble à vne concluſion. Ils peuuent faire nouuelles loix, ſtatuts & ordonnances, obliger tout le corps de la Ville à quelque ſomme d'argent telle qu'elle ſoit, & à toute autre choſe:

Digitized by Google

Neantmoins és affaires plus importantes, comme de fortification & autres telles choſes, le conſentement & adueu du Prince y eſt neceſſaire. Or le ſouuerain Magiſtrat par eux appellé Bourgmaiſtre, lequel conſiſte en deux, l'vn appellé de dedans, l'autre de dehors, & en dix-huict Eſcheuins : mais le Bourgmaiſtre de dehors eſt celuy qui a le plus de credit à cauſe que c'eſt luy qui negocie en Cour auec les eſtats du pays ſur les affaires qui ſont de conſequence. Celuy de dedans eſt de grande authorité, comme celuy qui pouruoit à la iuſtice tant ciuile que criminelle de la ville, & donne audience tant aux bourgeois qu'aux eſtrangers, ayans quelque cas à demeſler

Bourgmaiſtres & leurs offices.

meſler enſemble. Le Prince y met deux Lieutenans pour la iuſtice ciuile & criminelle qui ſont à vie & leſquels ſont par deſſus les Magiſtrats. Le Lieutenant Criminel eſt nõmé Scoutet, & porte tiltre de Marquis ou Marcgraue pour mettre difference entre luy & ſon Eſcoutet ou Lieutenant. Ceſtuy execute les ſentences du ſupreme Magiſtrat. Le Lieutenant ciuil eſt par eux appellé Amptman, lequel vuide les differents concernant la ciuilité, & peut commander aux Seigneurs de faire iuſtice & mettre en effect ce qu'il iuge & ordonne. Le Magiſtrat Souuerain a pluſieurs officiers d'importãce : à ſçauoir, deux Treſoriers auſquels eſt

Deux Lieutenans, l'vn ciuil l'autre criminel.

Officiers du Magistrat Souuerain. le soin & administration du Tresor commun, faire receuoir le reuenu & payer les debtes ordinaires : vn Receueur lequel comme leur fermier paye & reçoit selon leur commission & tient les liures & comptes. Il a pareillement les deux Pensiõnaires seruans de conseil aux Magistrats, dressans les escritures & harangues, gens d'esprit, sçauans, & bien versez aux affaires. Les Greffiers sont en nombre de 4. desquels l'office est d'escrire toutes les sentences, & actes iudiciaires du Ciuil, à noter aux liures publics les demãdes des plaidoyeurs, garder les sacs des procez, auoir soin des requestes & autres choses concernans leur office. I'adiouste

Treſoriers Receueur.

Penſionnaires.

Greffiers.

Digitized by Google

les quatre Secretaires, lesquels en l'absence des pensiõnaires peuuent exercer leur charge & office, tiennent le petit seau, font les instrumens des ventes, contracts & autres semblables choses: & soubscriuent les actes Iuridiciaux du criminel. Il y a les Magistrats inferieurs faicts par le Magistrat Souuerain, 12. Conseillers, hommes des plus qualifiez entre les Doyẽs des mestiers de la ville, lesquels viennent tous les Lundys en conseil au Senat seoir auec les Escheuins pour ouir les requestes des supplians & autres choses concernantes la police & chose publique. Le Senat de la Ville consiste en deux Doyens pour chefs, deux Gardiẽs & huict Esche-

Secretaires.

Magistrats inferieurs.

Senat de la Ville en quoy consiste.

Iuges des pupilles.

les affaires des orphelins qui ont la tutelle & protection d'iceux.

Iuges pacifiques quels.

Les 4. Iuges appellez pacifiques auec vn Greffier ſont deputez par le Magiſtrat ſouuerain pour appaiſer les iniures, querelles & inimitiez.

police pour la nourriture des pvuures.

Ie laiſſe le bon ordre qui y eſt obſerué pour la ſubuention des pauures, entant que l'argent que l'on recueille aux pourchas montant aucunes années à plus de 15000. eſcus joint auec les legats teſtamentaires, eſt cauſe que nuls pauures ne ſe trouuent mendians par la ville. Il y a encore les ſix compagnies appellez fermés & cõfrairies. 2. de l'arbaleſtre, 2. des archers, 1. des arquebuſiers, & vne de l'eſpée: deſquelles la principale eſt

de la vielle Arbaleſtre, comme ayant eſté de tout temps garde de corps du Prince quant il alloit en autre Ville, dont ils ont obtenu pour ce ſeruice pluſieurs beaux priuileges. Il y a encores beaucoup de choſes à remarquer en icelle Ville, ſi comme la maniere de viure des habitans, les couſtumes particulieres, & locales, le trafic & affluence de toutes ſortes de marchandiſe, que ie laiſſe pour euiter prolixité.

BOISLEDVC ou Bolduc.

D'où vient le nom de Bolduc.

CEſte ville pour ce qu'elle eſt poſee en lieu boſcageux, propre à la chaſſe

& deduit pour le Prince, fut nommee Bosleduc, comme estant le Bois ou le Duc alloit prendre ses esbats: elle est assise sur la Riuiere Dise à 4. lieuës pres de Raueſtein, loin d'Anuers douze lieuës: ville grande, belle en edifices, bien peuplee & riche. L'Egliſe principale & Cathedrale eſt celle de ſainct Iean, temple magnifique & ſomptueux auec vn grand Orologe d'excellent & admirable artifice. Le peuple y eſt bon guerrier & vaillãt, ce nonobſtant bien ciuiliſé, s'adonnant ores au traffic de marchandiſe & arts mechaniques, & ſur tout les draps & toilles y ſont en prix & ſeruent de la plus grande richeſſe de la ville, couſteaux, eſpingues, & autres menuë

Aſſiette de Bolduc.

Quels les habitãs de Bolduc.

Digitized by Google

mercerie, sortent de la diligẽce des habitans de Boisleduc. Icelle ville faict le quatriesme quartier de Brabant, & est l'vne des villes capitales dudit Pays.

TILEMON.

Tilemon est assise sur le petit fleuue de Geet loin de Louuain & de S. Truden trois lieuës, où il y a vn beau College de Chanoines en l'Eglise de sainct Germain qui fut Eueſque de Paris.

LEVVE.

Assiette de Leuue.

Leuue est assise sur le ruisseau Gheef qui s'escoule vn peu plus auant dedans le Geet, voisine à vne

lieuë de S. Truyden, & de Tilmon deux lieuës assise en terroir fertil & doux, ville fort riche & peuplee, frontiere du pays de Liege, où se fait grande quantité de cervoise fort bonne & renommée. En icelle est vn Prioré de l'ordre de sainct Augustin fort riche, le Prieur duquel est du nombre des douze Prelats de Brabant. La grande Eglise est dediée à l'honneur de S. Lienard, & y a vn beau college de Chanoines.

NIVELLE.

Situation de Nivelle

NIuelle est loin de Bruxelles cinq lieuës, ville mediocre en peuple & fortereſſes, c'est l'vne des quare qui font le Marquisat du

S. Empire de Rome. La grande Egliſe d'icelle ville fut fondée par S. Getrude fille du premier Pepin fils de Charloman. Ce fut elle qui pareillement fonda & inſtitua le bel ordre des Chanoineſſes que l'on y void encores à preſent auec grande grauité & bon gouuernement, tenãs le meſme regime que celles de Maubeuge & de Mõs. Là ſont toutes filles de grãds Seigneurs & Gentilshommes, leſquelles du matin s'habillent en religieuſes, & à l'apreſdinée en ſeculieres. Elles ont chacun, leur maiſon à part aupres de l'Egliſe: & ſe peuuent marier ſe bon leur ſemble.

DVCHE' D'ARSCOT.

Assiette d'Arschot.

LA ville d'Arschot est assise sur la petite riuiere Demere auoisinant Louuain de 3. lieuës & Diest de mesme espace, loin de Malines quatre grosses lieuës & de Lyre autant, ville raisonnable & Baronie fort ancienne, les Seigneurs de laquelle sont de l'illustre maison de Crouy. N'a pas long temps que cette Seigneurie estoit ornée du tiltre de Marquisat, mais l'Empereur Charles V. l'illustra de la dignité Ducale, plus pour le merite & credit des Seigneurs à qui elle appartient, que pour la valeur & reuenu de la terre, bien qu'elle soit passable.

Digitized by Google

BERGVES.

Sieuation de Bergues op Zoom.

BErgues op Zoom, que l'Empereur Charles V. a esleuée en dignité de Marquisat l'An 1533. est située noblement partie sur vn petit mont & partie sur la Riuiere de Zoom en l'extreme partie occidentale de Brabant, si voisine de la mer que à bon droit on met cette ville entre les maritimes, comme aussi elle a vn assez beau port: & y a de Bergue iusques en Anuers 6. lieuës par terre, & à Mildebourg huict par eau. Elle a soubs sa iurisdiction grand estenduë de pays auec plusieurs villages, & quelque petite Isle fertile en la Scelde. Les Seigneurs du Marquisat

de Bergues ſont bien appuyez & bien voulus du Roy.

Comté d'Hoochſtrate.

HOochſtrate eſt vne bonne petite ville, mais ſans murailles, eſloignée d'Anuers & de Bergues de ſix lieuës. A vn tiers de lieuë de là eſt vn fort & grand Chaſteau qui eſt la reſidence ordinaire du Seigneur, poſé ſur le petit fleuue de Mercke qui paſſant à Breda s'engolphe en la Meuſe. Sous cette Comté a 17. ou 18. Villages qui luy font vn bon eſtat.

MEGHEN.

MEghen a ſemblablemẽt dignité de Cõté aſſiſe *Aſſiette de Meghen.*

ſur la riue gauche de la Meuſe à trois lieuës prés de Boiſleduc.

BREDA.

Breda en aſſiſe.

CEſte ville eſt ſituee & aſſiſe ſur la riuiere de Mercke à trois lieuës prés d'Hoochſtrate, de Boiſleduc ſix, & d'Anuers huict lieuës: elle eſt ville fort belle & ornée de beaux edifices, ſpecialement d'vn ſomptueux Palais en forme de chaſteau pour le Seigneur, qui fut baſty par le Comte Henry de Naſſau. Et à cette Cité dignité de Baronie.

MASTRICHT.

Situation de Maſtricht.

MAſtrich ou Traiectum eſt aſſiſe ſur la riuiere

de Meuſe laquelle paſſe par le milieu auec vn pont de pierre fort ſomptueux & magnifique, Ceſte ville eſt tres-bien ſituée & belle, forte & tres-ancienne, embellie d'vn grãd nombre de beaux edifices. Il y a en icelle deux Egliſes principales, l'vne (de laquelle le Roy comme Duc de Brabant eſt Chanoine) eſt dediée à l'honneur de ſaint Seruais, qui conuertit les habitans de ce lieu à la foy Chreſtienne, & y fut le premier Eueſque lequel mourut ſainctement l'an trois cens nonante-cinq: & le dernier Eueſque de ce lieu qui fut le vingtieſme en Nouembre, fut ſainct Lambert, lequel y fut martyriſé, qui fut cauſe que ſainct Hubert pour la cruauté & ingra-

S. Seruais Apoſtre & premier Eueſque de Maſtrich.

Digitized by Google

Quand & par qui fut transferé l'Eueſché de Maſtrich au Liege.

titude de ce peuple, tranſporta par le conſentement du Pape ladite dignité d'Eueſque au Liege l'An ſept cens & dix. A raiſon dequoy l'Eueſque de Liege poſſede vne partie de ladicte ville, & le Roy Catholique comme Duc de Brabant, l'autre partie, combien que le Duc pretend action en toute la ville & en eſt le Seigneur ſouuerain, faiſant ſeul y battre la monnoye, & ſeul y faiſant ſon entrée. Toutesfois il y a deux Iuriſdictions ſans aucune diuiſion notable des confins.

STEENBERGHE.

Steenberghe.

STeenberghe, eſt ſitué à deux lieuës pres de Bergues, & fut iadis vne puiſsãte

ville auec vn port admirable & fameux : Mais elle eſt pour le preſent par les guerres reduite en fort bas eſtat.

LIERE.

Liere. LIERE eſt ſitué ſur la riuiere de Nethe à trois lieuës pres d'Anuers & Malines quaſi d'egalle diſtance, l'aſſiette de laquelle la rend forte. Là ſe font pluſieurs ſortes de drap & autres marchandiſes. Il y a annuellement vne foire celebre pour les beſtes à cornes depuis la S. Iean iuſques à la S. Martin par chacune ſemaine vn iour.

Foire de Liere.

VILVORDE.

Aſſiete de Vilvorde. VIlvorde eſt ſur la riuiere de Seine entre Bruſſel-

les & Malines par égale distance de deux lieuës : elle a vn fort beau Chasteau où se gardent les prisonniers qui ont commis cas contre sa Majesté, desquels se fait la iustice en icelle sans l'aduis des autres villes. Là est vn Preuost qu'ils appellent le Drossart qui a grande authorité & puissance de par le Roy. En ce chasteau se conseruent & gardent les priuileges originaux que le Prince donne au pays de Brabant, & à d'autres pays adherans à iceluy, ensemble les autres priuileges concedez par les Papes, Empereurs & autres grands Seigneurs aux Ducs de Brabant, & les contracts faicts par ledit Duc auec autres Princes : pour la

Chasteau de Vilvorde, ou se gardent les panchartes de Brabant.

garde deſquels priuileges & eſcritures y a vn Commiſſaire du Roy appellé Cuſtode ou Threſorier de chartres, qui en vertu de cet office eſt auſſi Conſeiller de Brabant.

Gẽblours Abbaye fondee par S. Hubert

GEMBLOVRS eſt diſtant de Niuelles cinq petites lieuës, & fut anciennement vne Comté, mais s'eſtant depuis cõuertie en Abbaye n'eſt plus faict mention de ſa premiere dignité : neantmoins pource que le fondateur d'icelle fut S. Hubert perſonnage tres-noble, cet Abbé (comme ſon ſucceſſeur) en la congregation des eſtats du pays a le premier degré entre la Nobleſſe, & le dernier entre les Abbez de Brabant, & eſt Seigneur tant du temporel comme du ſpirituel.

Digitized by Google

IOVDOIGNE, est situé sur la petite riuiere Gias, à quatre lieuës prés de Gemblours.

Hanut anciennemẽt Comté de Dabor.

HANVT, est distante de Ioudoigne deux lieuës assise en lieu tres-beau & tres-fertile, ville fort ancienne, qui auoit iadis tiltre de Comté Dabor.

LANDEN, est pres de Tilemon & Hanut à deux lieuës par egalle distance, & à son appel à Bolduc, combien qu'elle en soit fort esloignée.

HALEN, est sur le Geet à deux lieuës prés de Leuue auoisinant le pays de Liege.

DIEST, est assise sur la riuiere deDemere, a vne lieuë pres de Halen, & de Tilemon trois lieuës, ville vrayement

bonne, où se font diuerses sortes de draps & autres bonnes marchandises : Là sont deux Colleges de Chanoines de long temps instituez. Cette ville à dignité de Baronie. Aupres d'icelle est basty le tres-noble conuent des Cheualiers Teutoniques autrement de l'ordre des Teutons de nostre Dame. Le siege principal de cet ordre est à present au pays de Franconie en la cité de Mergedon.

Assiette de Diest.

Ordre des cheualiers Teutons.

SICHEMON, est vne petite ville assise sur la riuiere de Demere à vne lieuë prés de Diest.

HERENTALS, est distante de Liere quatre petites lieuës, & est posée sur la riuiere de Methe.

EYNDOVEN, gist sus

la riuiere de Demelle à 4. lieuës prés de Bolduc.

HELMONT, eſt ſur la riuiere Ade à trois lieuës prés de Eyndouen, & a vn fort beau chaſteau.

GRAVE eſt vne petite ville giſante ſur la riue gauche de la Meuſe à deux lieuës prés de Raueſtein & quatre de Bolduc.

S'ENSVIVENT les villes franches non cloſes ou murées.

OOSTERVVICK, eſt à deux lieuës de Bolduc où ſe font pluſieurs ſortes de bons draps.

OORSCHOT, eſt aſſiſe iuſtement entre Bolduc & Eyndouen à trois lieuës prés

l'vne & de l'autre.

TOVRNHOVLT, eſt loin d'Anuers de ſix lieuës, c'eſt vn lieu autant propre pour la chaſſe & autres esbats & exercices qu'autre qui ſoit. Là y a vn riche college des Chanoines fort bien reiglé : On faict en ce lieu des draps de pluſieurs ſortes & en abondance.

DVFFEL. Baronie, eſt entre Malines & Liere.

VVALEM Baronie, eſt à trois lieuës pres d'Anuers & vne de Malines.

MERCHTEN, à trois lieuës pres de Bruſſelles, eſt terre de franchiſe.

VVERNEN, eſt à l'entrée du bois de Souiem à deux lieuës pres de Bruſſelles : & a dignité de Vicomté auec vn

fort beau Chaſteau où les Ducs de Brabant pour la commodité de la chaſſe ſe ſouloient ſouuent recreer & ſeiourner.

DVISBOVRG, eſt à trois lieuës de Bruſſelles, & eſt Vicomté la plus ancienne de Brabant.

VVAVRE, eſt vn lieu celebre diſtant de Bruſſelles 4. lieuës.

BREINE-ALEV, mot ancien de Gaule qui ſignifie penſion, comme ſi on diſoit Breine obligée à penſion, pource qu'en ce temps la comme auſſi maintenant ſe donnoient les villes chargées & franches ſelon les deſertes des perſonnages, dont on diſoit Aleu & franc Aleu. Elle eſt diſtante de Bruſſelles trois lieuës,

Digitized by Google

lieuës, & eſt tres-ancienne villette : aupres de laquelle y a vn Chaſteau appellé Breme le Chaſteau.

GENAPE, eſt à vne lieüe pres de Niuelle, & a vn beau ancien chaſteau, auquel reſide vn Magiſtrat appellé la chambre de Lothier, où s'exerce iuſtice ſouueraine tant du ciuil comme du criminel quant aux choſes feodalles, & y donne on ſentence diffinitiue ſans autre appel. En cette ville & place, pour la benignité de l'air & amenité du pays, Louys lors Dauphin de France, choiſit ſa demeure eſtant en la malgrace de ſon pere Charles ſeptieſme, l'ayant le bon Duc Philippe receu benignement en ces quartiers, où il demeura

plus de 5. ans auec la femme, là où meſme elle enfanta aucuns enfans.

GHELE, eſt à deux lieues de Herentals & eſt vne plaiſante villette ou depuis peu de temps en ça on a erigé vn college de Chanoines a l'honneur de ſaincte Dimpne qui eſtoit Damoiſelle d'Eſcoſſe fille du Roy d'Irlande, là meſme martyrizee par ſon propre pere.

ARENDONC, eſt prochaine de Tounhoult 2. lieues

DORMAL, eſt loin de Landen vne groſſe lieue, & eſt ceſte ville auſſi bien que Landen de la iuriſdiction de Bolduc en premiere inſtance, quoy que bien eſloignée de ceſte Cité.

Il y a encores en Brabant

plusieurs villages notables qui ont Baronies & Seigneuries d'importance, si comme sainct Oydenroye à 3. lieues pres de Bolduc, qui est assis sur le Dommele.

BOXTEL & sur le mesme Dommel à deux lieues de Bolduc, & 4. de Breda, & est Baronnie de marque y ayant aussi vne Eglise Collegiale. Plus il y a Roosendale auoisinant Berghe op Zoom de deux lieues & de quatre Breda & est vn village fort beau.

HVCKELE, à vne lieue de Bruxelles, auquel lieu se tenoit anciennement la Cour de Brabant, & où mesmes le Duc souloit se tenir souuent.

LILLO est à trois lieues

d'Anuers assis sur l'Escault.

GAESBEECK, est à deux lieues de Bruxelles, situé en terroir fertille : & a Baronie honnorable qui a sous soy 17. Villages auec grande iurisdiction.

VVESEMAL, est à deux lieues de Louuain assez proche de Rosselar, fort ancienne & tres-noble Baronie, de sorte que le Seigneur de ce lieu est Mareschal de Brabãt.

Hospital de Postel.

Le Cloistre de Postel, Hospital riche & ample est situé solitairement au milieu de la Campagne, & est obligé de receuoir tous voyageurs & pelerins prenans leur chemin par là, & les traicter selon leurs qualitez & condition sans aucun salaire ou retribution.

Renes, Leesdal, Pernes, Rotselar, Mol, Santhouen, Putte, Bierbeeck, Cranendonc, Cnick, Bouterssem, Iaure, Sombref, sont tous Baronies memorables.

Duché de Lembourg.

LEmbourg ville capitale du Duché est assise sur la riuiere de VVeser à trois grandes lieües prés d'Aix & 4. de Liege. Son domaine est sous les Ducs de Brabant. De ce pays se leue beaucoup de fer & plomb, & y a à demie lieüe prés de la ville des minieres de pierre bise ressemblante à metal, laquelle (selon Pline & Galien) est fort soueraine en medecine pour les yeux. *Lembourg ou située.*

VALCKENBOVRG, eſt vne moyenne ville, laquelle a eſtat & iuriſdiction de pays & villages, diſtante d'Aix trois grandes lieues, & de Maſtrich deux.

DALEM, eſt vne petite ville auec vn petit chaſteau loing d'Aix trois lieues & de Liege deux grandes lieues: elle a dignité de Comté & belle iuriſdiction de pays & villages outre la Meuſe, & fut conqueſté par Henry deuxieſme Duc de Brabant, & ſubiuguée à ſon Domaine.

S'ENSVIVENT les Priuileges des Brabançons, à ſçauoir.

QVe nul Brabançon ou autre des ſuſdits pays à eux conioincts ne peut eſtre ſequeſtré en perſonne ou aux biens, ny auſſi luy peut eſtre demandé choſe aucune de prime inſtance par toutes les villes, pays & iuriſdiction de l'Empire. *Priuileges des Brabançons.*

2. Que le Prince ne doit augmenter ou amplifier plus que ce qu'a eſté concedé du temps des autres Princes, l'Eſtat Eccleſiaſtique, ſans le conſentement & permiſſion des autres deux Eſtats, à ſçauoir la Nobleſſe & des Villes.

3. Que le Prince ne peut pourſuiure aucuns de ſes ſubjects ou habitans eſtrangers auec accuſation ou demande criminelle ou ciuile, ſi ce n'eſt par voye de iuſtice ordinaire franche & libre, ou l'accuſé ſe puiſſe ayder des Aduocats, & deuant tout le monde ſe iuſtifier & defendre. 4. Que le Prince ne peut mettre tribut, gàbelles, tailles, truages ou choſes ſemblables, ny innouer choſe d'importance ſans le conſentement des Eſtats du pays.

5. Que le Prince ne peut mettre officier ou miniſtre aucun eſtranger en Brabant, hors mis certaines petites exceptions.

6. Que ſi le Prince appelle ou aſſemble les Eſtats de ces

pays pour leur faire quelque demande d'argent ou d'autre choſe, les Brabançons ne ſont contraints de ſortir hors de leur territoire, comme bien doiuent faire tous les autres eſtats, ou qu'ils ſoient par luy appellez, tellement que pour faciliter les negoces on les va neceſſairement trouuer.

7. Que ſi le Prince, ſoit à tort ou par quelque autre violence rompt & enfraint les priuileges, les Brabançons ſont abſous & libres, apres auoir deüement proteſté, du ſerment & hommage qu'ils luy ont faict, & ainſi comme libres & deſobligez peuuent faire ce que bon leur ſemble.

MALINES.

Assiette de Malines.

MALINES Cité tresancienne & principale du pays, ville bien situee pour l'air & autres commoditez humaines, est quasi posee au cœur & centre de Brabant, iustement entre Louuain, Brusselles, & Anuers loin de chacune par esgalle distance de 4. lieues. Au milieu d'icelle passe le fleuue Dele. Ceste ville est forte, belle & enrichie de temples & edifices somptueux & magnifiques, auec vne tour fort haute au temple de S. Rombault (qui est l'Eglise principale) qui descouure tout à l'entour beaucoup de villes & grande

eſtenduë de pays.

La Cité de Malines eſt vne Seigneurie à part, de ſorte que pluſieurs femmes au temps de leur enfantement, afin que leurs enfans puiſſent iouyr des amples priuileges des Brabançons, ſortent de la ville & vont enfanter quelque peu dehors ſur le terroir de Brabant.

Seigneurie de Malines.

Vne choſe terrible & calamiteuſe aduint en ceſte Cité l'an 1546. le 7. iour d'Aouſt enuiron onze heures de nuict: Car le foudre du ciel tomba ſur vne tour pres la porte Arene en laquelle on auoit mis plus de 2000. caques de poudre à canon, qui mit vne telle deſolation & confuſion dedans la ville que iamais homme ne vit vn ſi miſerable

Deſaſtre effroyable aduenu à Malines l'an 1546.

Digitized by Google

ſpectacle. Ceſte tour fut en vn clin d'œil briſee en plus de dix mil pieces, & non ſeulement les fondemens d'icelle furent arrachez, mais auſſi les murailles prochaines furẽt raſees iuſques aux fondemens, & les pierres d'icelles eſpanchees par toute la ville, & qui plus eſt les eaux du foſſé quoy que large & profond furent en moins de rien taries par la grande chaleur du feu plus de ſix cens pas loin de ladicte tour, & les maiſons à plus de trois cens pas aux enuirons de ladite tour furent preſques toutes demolies : & l'on trouua le lendemain aux enuirons des ruines, bien deux cens corps morts & ſix cens perſonnes bleſſees. C'eſtoit vn ſpecta-

cle horrible de voir ceſte pauure ville ainſi gaſtee & defiguree, mais de preſent elle eſt reſtablie en ſa priſtine beauté, voire melioree & faicte plus accomplie.

Il y a en ceſte ville 17. meſtiers qui entrent au conſeil lors qu'eſt beſoin de deliberer quelque choſe, ſans autres qui marchent ſous ces dix-ſept : les principaux deſquels ſont ſix, aſſauoir, les Boulengers, Poiſſonniers, Tainturiers, Tanneurs, Braſſeurs & Bouchers, leſquels ſont en telle reputation que de chacun de ces 6. meſtiers on fait tous les ans vn Eſcheuin, & ſix autres qui ſont Gentils-hommes.

Combien de meſtiers à Malines dont ſix principaux.

Eſcheuins comment ſont departis.

L'on fait en ceſte ville grãd nombre de draps bõnes & ex-

Digitized by Google

cellentes toilles, tainturestres-belles & de diuerſes ſortes, nauires & barques de toute ſorte & portee, enſemble des artilleries, cloches & autres ouurages de metal ou bronze, auec tel artifice & induſtrie qu'il n'y a lieu en tout l'vniuers où on les fonde ou faſſe mieux qu'en ceſte ville. C'eſt à Malines que l'on garde les artilleries, poudres & munitions du Prince en vn logis capable pour cet effect, dit, l'Hoſtel de la munition.

L'Hoſtel de la Munition à Malines.

Inſtitution du grand Conſeil Royal l'an 1473.

Nombre des Iuges du grand Conſeil

En ceſte noble ville reſide le grand Conſeil Royal, lequel fut inſtitué par Charles Duc de Bourgongue l'an 1473. du nombre de trente-cinq perſonnes comptant ſa perſonne pour vn chef, ſon Chancelier pour vn autre chef, deux Pre-

Preſidens, quatre Cheualiers, ſix Maiſtres des Requeſtes, huict Conſeillers Eccleſiaſtiques, & douze lais Docteurs ou licentiez. Lequel Conſeil ſuiuoit la Cour & la perſonne du Prince, en l'abſence duquel preſidoit le Chancelier: & à ce Conſeil auoit recours & appel la pluſpart de ces Pays-bas. Mais venant le Roy Philippe) par le moyen de ſon Eſpouſe Ieanne de Caſtille) à la ſucceſſion de la Couronne d'Eſpagne & de beaucoup d'autres Prouinces, dont il luy conuenoit de paſſer la mer, ordonna que ce Conſeil demeureroit ſtable en cette ville, l'an mil cinq cens trois, & fut depuis aucunement alteré & changé l'ordre premier

Grand cõſeil fait ſtable à Malines l'an 1503.

Nombre des gens du grand Conseil diminué.

& ancien des Conseillers : & n'y a maintenant qu'vn President, seize Conseillers, deux Greffiers, & huict Secretaires, & quelques autres officiers de peu d'importance. A ce grand Conseil ressortissent les appeaux de la Seigneurie de Malines, des pays de Flandre, d'Artois, Hollande, Mildebourg en Zelande, de Namur, de Luxembourg, de Valenciennes & d'autres petites villes és confins de Flandre & de Haynault appellées villes litigieuses. Depuis peu de temps en ça les Phrisons occidentaux & la Seigneurie d'Vtrecht recognoissent ce grand Conseil pour souuerain en matieres ciuiles, mais c'est par maniere de reuision de leur sentences vsans de

Quels pays ressortissẽt au Conseil de Malines.

meſmes eſcritures & actes auec leſquelles les premiers ont procedé. D'auantage les cauſes & procez des Cheualiers de la Toiſon d'or vont à ce grand Conſeil en premiere inſtance. Auquel on iuge diffinitiuement & ſans nul appel tant au ciuil qu'au criminel: ſeulement peut on pourſuiure reuiſion de procez.

Cheualiers de la Toiſon non iugez que par le grand Conſeil.

Cette ville eſt renduë d'autant plus illuſtre que les habitans d'icelle tant en general qu'en particulier ſont fort ciuils & traictables, ſentans leur Cour, ayans vne telle grace & façon de faire qu'il ſemble qu'ils ayent toute leur vie frequenté les Palais des Princes. Ils ont deux beaux priuileges à eux donnez par le dernier Charles

Habitans de Malines fort ciuils.

Digitized by Google

Priuileges de ceux de Malines.

Duc de Bourgogne, ſçauoir, Que les Bourgeois ſont francs par tout ce pays des gabelles, qu'ils appellent Tollen qu'on paye ſur les marchandiſes qui ſe conduiſent çà & là. L'autre eſt, Que leurs biens ſtables tant en Brabant qu'és autres Religions de ces pays ne ſont chargez à payer les aydes & ſubſides que les Eſtats du Pays donnent au Prince.

Monaſtere de S. Alexis où ſont 1200. Religieuſes.

Pres de la porte de ſaincte Catherine vers Anuers eſt vn tres-noble & memorable Monaſtere comme vn chaſteau enclos de murs, où il y a vne belle Egliſe dediée à ſainct Alexis patron de l'ordre, auec infinies maiſonnettes, ou ſe trouuent continuellement plus de 1200. Non-

nains d'vne meſme profeſſion, leſquels auec honneſtes exercices & bons exemples ſous la conduite de quatre matrones de leur bande, entretiennent leur religion & ſtatuts de leur ordre : & ont le pouuoir ſe bon leur ſemble de pouuoir ſortir, quitter ce lieu, & ſe marier ſans aucun ſcrupule.

Heiſt village.

A deux lieues de Malines eſt vn riche village appellé HEIST aſſis ſur vn haut mont ayant ſous ſa Seigneurie ſept petits Bourgs : & ioüiſt icelle Seigneurie de meſmes droicts, priuileges & couſtumes que la Cité de Malines.

Digitized by Google

HORNE.

LA Comté de Horne eſt vn fief Imperial, mais ſubalterne ſous l'ancien Cõté de Lots poſé ſur le territoire du Liege & adherant à Brabant, & eſt vn chaſteau ſitué deça la Meuſe prés de Ruremonde, lequel a dignité de Comté auec vn grand domaine: & là eſt la ville de VViert embellie d'vn fort Chaſteau & qui eſt Seigneurie à part à trois lieuës prés de Ruremonde. Ce Comté outre VVeſen & Neer, a pluſieurs villages & Seigneuries qui luy font vn eſtat notable & ample. Les Seigneurs de ce Comté ſont

VViert.

D'où ſont iſſus les Comtes de Horne.

Digitized by Google

deſcendus de France, de la tres-illuſtre famille de Mommorency.

FLANDRE.

Limites de Flandre.

LA vraye & moderne Flandre s'eſtend pour la plupart du coſté de Septentrion iuſqu'à la mer Oceane, & le reſte ſe conjoint auec la branche de l'Eſcault appellé Hont qui la ſepare de Zelande. Au midy confine auec le pays d'Artois, Haynaut & Vermãdois en Picardie. Vers Leuant ſe termine en partie auec l'Eſcault, & en partie auec le pays de Haynaut : & au Ponant elle a en partie la mer qui regarde l'Angleterre,

Digitized by Google

& en partie la riuiere d'Aa auec le costé d'Artois qui regarde les villes de Calais & Boulogne.

Estenduë de Flandres.

Cette region a de longueur de la part de l'Escaut qui est vis à vis d'Anuers cheminant vers Libec iusques au grand Canal dit fosse neuue (qui est prochain de sainct Omer, Ayre & Teroüane) trois iournees qui sont enuiron 30. lieuës de chemin ; & de largeur la prenant au Leuant à Ninoue, & tirant iusques à Graueline vers Ponant, enuiron deux iournees.

L'air de Flandres bon.

L'air de ce pays est en la pluspart bon & salubre, signamment vers le Midy. Le Pays est plat, auec peu de mõtagnes & propre pour le labeur en aucuns endroits, cõ-

me ou il auoisine la Mer ou le pays de France: Il nourrit & produit grande quantité de bestail, veaux, cheuaux legers & adroits au seruice quoi que gros de corsage. Par ce territoire courent les riuieres de l'Escault, la Lisse, Tender & plusieurs autres petits ruisseaux, & outre ce, le pays est arrousé par diuers canaux venans de l'Ocean faits par l'industrie & mains des hommes.

Fleuues de Flandres.

Les villes capitales sont Gand, Bruges & Ipre, & puis, Lisle, Tournay, Doüay & autres, tellement que les villes murées & closes sont iusques au nombre de vingt-huict, à sçauoir les six sus alleguées; & Courtray, Audenarde, Alost Hulit, Termonde, Biervliet,

Villes capitales de Flandre.

Nombre des villes closes en Flandres.

l'Ecluſe, Dunkerke, Nieuport, Grauelinne, Bourbourg, Dãme, Dixmude, Veurne, Ardembourg, Ninoue, Bergue de S. VVinoc, Montgerard ou Grammont, Caſſel, Deinſe, Orchies & Lannoy, toutes villes de marque. Il y en a encores beaucoup ſans murailles qui ont priuileges comme ſi elles fuſſent murées, deſquelles les principales ſont, Oſtende, Oudembourg, Meſſine, Baillœil, Poperinghe, Tourtour, Oſtbourg, Axſele, Middelbourg, Loo, VVervvick, Blancke bergue, Houcke, Rouler, Tielt, Ghiſtelle, Lombartzide, Eeclo, Steegher, Merghem, Haeſbrouck, Armentiers, Honſcot, Mardicke, Munchereede, Mec-

Villes non cloſes en Flandres.

Mecnen, VVaſtene & Hallevvin.

Nombre des villages de Flãdre.

La Flandre a puis apres 1154. Villages, pluſieurs deſquels ſont riches, grands, & bien peuplez & honnorez de grandes dignitez, ſans mettre en compte pluſieurs Chaſteaux & fortes places, Seigneuries, & autres lieux honnorables des ſeigneurs & des ſimples gentils-hommes, auec quarante-huict Abbayes tant d'hommes que de femmes, auec vne infinité de Priorez, Colleges & Monaſteres.

Abbayes.

Vicomtez.

En Flandre ſont cinq Vice-Comtez, à ſçauoir: Gand, Ipre, Veurne, Bergue, Sainct Vvinoc, & Haerlebeeck. Trois Principautez. 1. de Steenhuſe 2. de Gaure. 3. d'Eſpinoy,

Principautez.

beaucoup de Baronies encores qu'elles ſemblent eſtre erigees de nouueau.

Ports. Il y a pareillement quatre Ports de mer principaux. 1. L'Eſcluſe. 2. Nieuport 3. Dunckerke. & 4. Oſtende.

Chaſtellenies. On y compte trente & vne Cours anciennes & lieux de Iuſtice de preeminence, ou Chaſtelenies, leſquelles ſont comme chefs ayans iuriſdiction chacune à part-ſoy ſur tout le Comté de Flandre. Ie laiſſe encores pluſieurs choſes memorables, comme les

Quatre premiers de Flandre. 4. enſeignes principales des Ours qui ſont les banieres des quatre Barons principaux & anciennes familles du Comté: Les douze Pairs de Flandres, que ie paſſe legerement pour euiter prolixité.

Pairs de Flandre.

Digitized by Google

Sous le Comte de Flandre y a vn Conneſtable, deux Mareſchaux, vn grand Veneur, vn Chancelier, vn Chambellan, 4. Receueurs, & autres Miniſtres & Officiers du Prince, qui pour raiſon de leurs Eſtats ont Seigneuries propres & hereditaires en Flandre. *Officiers de Flādre.*

La Flandre ſe diuiſe en trois portions. 1. Flandre flamingante qui eſt la principale vſant de la langue propre. 2. Flandre Gallicane a cauſe de la langue françoiſe dont elle vſe en partie. La 3. eſt la Flandre Imperiale : deſquels cy apres diſcourrerons par ordre & commencerons aux villes de la Flandre flamingante. *Diuiſion de Flādre.*

Digitized by Google

GAND.

Gand par qui fõdée.

CEſte ville fut fondee par Iule Ceſar, le peuple de laquelle eſt par luy appellé en ſes Commentaires Gorduni, elle eſt à 25. degrez & 45. minuttes de longitude, & à 51. degrez 24. minuttes de latitude, tres-bien ſituee & de ſuperbe regard, enuiron quatre lieuës pres de la mer, ſur trois riuieres, qui ſont l'Eſcault, la Liſſe & le Lieue.

Aſſiette de Gand.

Auec ce, il y a pluſieurs eaux viues qui ſourdent non loin de la ville, en laquelle elles entrent partie par leur cours naturel & partie par artifice des hommes, & à l'iſſuë eſtans aydez par des grands foſſez faits à la main s'eſcou-

Digitized by Google

lent en la mer par le Nieuvaert auec grande commodité du nauigage. Ce Nieuvaert eſt vn grand Canal renouuellé & augmenté & n'agueres conduit par l'eſpace de quatre lieuës auec grand trauail & deſpenſe en la mer Zelande, par la permiſſion du Roy. Gand a du coſté du Leuant Malines, Bruxelles au Sueſt, Mildebourg en Zelandes au Nordvveſt, Anuers au Nordeſt, toutes diſtantes d'icelle de pareille eſpace de dix lieuës.

Villes voiſines de Gand.

Cette ville à cauſe de ſon aſſiette naturelle eſt forte, & vne des plus grandes villes de l'Europe, ayant de tres-grands faux-bourgs. Elle a quaſi trois lieuës de circuit par dehors les foſſez & murailles.

Grandeur de la ville de Gand.

Mais elle a beaucoup de places VVides. Il y a par dedans 26. petites isles habitees, & nonante huict grands ponts (outre & pardessus vn nõbre infiny de petits sous lesquels passent de grosses barques. Vn fort chasteau edifié par l'Empereur Charles V. au lieu où estoit auparauant l'Abbaye de S. Bauon. Six moulins à eau principaux & plus de cent moulins à vent, sans les autres qui se tournent à force de cheuaux & bras d'hommes. Il y a cinquante cinq lieux de pieté & deuotion, tant Eglises, Monasteres, Chappelles, qu'Hospitaux. La principale Eglise est celle de S. Bauon auparauant nommé de S. Iean Baptiste, où l'Empereur ayant faict

Isles.

Combien de Ponts.

Moulins.

Nombre des lieux pleins.

Digitized by Google

baſtir vne citadelle au lieu de S. Bauon, tranſporta l'Abbé & les Moines leur laiſſant la ioüiſſance entiere du reuenu, tranſmuant le nom de ladicte Egliſe de S. Iean en S. Bauon par le conſentement du Pape, & fut mué l'ordre de l'Abbaye, & des Moines, on en fit des Chanoines, & l'Abbaye fut reduitte en Preuoſté. Et a ce College iuriſdiction en beaucoup de villages adminiſtrant iuſtice ciuile & criminelle. Ce fut en ceſte Egliſe que fut baptiſé le ſuſnommé Empereur Charles V. qui naſquit en ceſte ville le 24. de Feurier 1500. Là auſſi le Roy Catholique ſon fils, tint le chapitre de l'ordre de la Toiſon d'or, l'an mil cinq cens cinquante-neuf. La

Charles V. Empereur baptiſé à Gand.

Le Roy Catholique y tint l'ordre de la Toiſon.

Digitized by Google

plus ancienne Abbaye de cette ville eſt celle de S. Pierre, fondée enuiron l'an 640. par Dagobert Roy de France.

Ceſte Cité ſe diuiſe en 7. Parroiſſes. Elle eſt la Metropolitaine & premier membre de Flandre, & a tiltre de Vicomté.

Vicomté de Gand.

Le peuple de ceſte Cité vint à la cognoiſſance de Ieſus-Chriſt par la predication de S. Amand Eueſque de Tõgre ſous le ſuſnommé Dagobert enuiron l'an 638. Ils ſont gens vrayement ciuils, de grande police, ſeueres & belliqueux. Ils exercent volontiers marchandiſes, & ont en leur ville pluſieurs meſtiers qui ſont compris en 52. & y eſt d'auantage l'art des Tiſſerans, qui comprend

57. Meſtiers en la ville de Gand.

les draperies, toilles, ſoyes, tapiſſeries, fuſtaines, bougrans, oſtades, ſatins & autre de ſemblable eſtoffe reparty en 27. ordres & rangs, lequel n'eſt pas ſeulement vn des premiers meſtiers de Gand, ains pour l'importance de ceſt art ils ſont vn des fondemens & trois eſtats d'icelle ville, & tiennent le rang principal par tout le pays de Flandres.

Conſeil Prouincial de Flandre à Gand.

C'eſt à Gand que reſide le cõſeil Prouincial de Flãdres inſtitué par Iean Duc de Bourgogne & Seigneur de ces pays bas dés l'an 1409. Compoſé d'vn Preſident, 12. Cõſeillers & autres officiers, où ſe releuent les appeaux de toute la Flãdre: & du ſuſdit Cõſeil, on apelle apres au grãd Cõſeil de

Digitized by Google

Chambre legale à Gand.

Malines. Là reſide auſſi la Chambre legale ou legitime de Flandres eſtablie pour ceux qui tiennent fiefs, & à ce ſiege Iuſtice haute & baſſe, prenãt quand beſoin eſt aſſiſtance de ceux de la chambre prouinciale.

Ruines découuertes prés de Gand de noſtre temps.

Pres de Gand enuiron quatre lieues & autant d'Aloſt vers le Midi, fut iadis quelqueville ou fortereſſe des Romains, qui depuis a eſté raſee & demolie, où on a deſcouuert pluſieurs reliques & maſures de murailles treſ-anciennes auec eaux & puits treſ-profonds, eſquelles ruines & terroir voiſin on a trouué aſſez bon nombre de medailles, comme de Neron, Gordian & autres Empereurs iuſques à Conſtantin, enſem-

Digitized by Google

ble plusieurs vaisseaux & petites statuës de bronze & autres metaux representans Apollon, Mercure & autres Idoles anciennes que i'ay bien voulu vous representer en ce petit discours.

BRVGES.

LA Ville de Bruges est situee en vne grande plaine à trois lieues de la mer. Or n'y a-il en icelle, riuiere d'eau douce qui y passe naturellement, fors vn tres grand Canal ou riuiere artificielle, creusée auec grande artifice, où ils font venir les eaux qui se trouuent és enuirons auec fossez & petits canaux, de sorte que cet amas d'eaux semble vne grande, large, profonde & naturelle riuiere *Assiette de Bruges.*

qu'ils appellent Reye : & eſt cette-cy repartie en pluſieurs bras : & icelle nauigable s'eſpand par la ville, au ſortir de laquelle tous ces ruiſſeaux reünis enſemble vont à Damme, & de là à l'Eſcluſe, & puis en la mer.

Il y a encores vn autre Canal faict par induſtrie merueilleuſe qui ſert pour la cómodité des grandes Nauires.

Bruges quelles villes l'auoiſinent.

Bruges eſt huict lieues pres de Gand, Courtray, Vuerne & Mildebourg en Zelande. C'eſt vne ville tres-belle, puiſſante & grande, & a de circuit au dedans 4000. d'Italie & vn quart, qui ſe rapporte à la meſme grandeur des villes de Louuain & Bruxelles. Le premier qui l'enui-

Digitized by Google

ronna de murailles, fut le Cõte Baudoüyn ſurnommé le Chauue enuiron l'an 890. Les edifices tant des lieux diuins que prophanes ſont fort magnifiques, les ruës fort droites & larges, auec pluſieurs belles places, notamment celle du marché qui eſt treſ-belle, de laquelle auant les ſix ruës principales vont droit aux ſix maiſtreſſes portes de la ville. Il y a en ceſte ville plus de ſoixante Egliſes où ſe fait le ſeruice diuin; dont la principale eſt celle de ſainct Donat, en laquelle eſt vn College magnifique de Chanoines ſous vn chef dit le Preuoſt, lequel a grande authorité & eſt Preſident en la Cour ſpirituelle dit de ſainct Donat, & Chan-

Grand nõbre des Egliſes de Bruges.

Preuoſt de S. Donat Chancelier de Flãdre.

celier hereditaire de Flandre, & ce par ordonnance ancienne du Comte Robert ſurnommé de Ieruſalem, fils de Robert ſurnommé le Friſon. Il ſemble, (ſelon aucunes anciennes memoires qui ſont à l'entrée de la maiſon du Preuoſt de ladite Egliſe) que cette Egliſe fut edifiée premierement par Lideric premier Comte de Flandre, & dediée à noſtre Dame Dois l'an 621. du temps de l'Empereur Heracle, Clothaire Roy de France, & Boniface cinquieſme Pape, & qu'elle fut depuis reſtaurée & doüée largement par Baudoüyn Bras-de-fer, & que pour les os de ſainct Donat, qui y furent transferez, elle fut appellée du nom d'iceluy ſainct, l'an huict cens

Qui fut fõdateur de l'Egliſe de S. Donat à Bruges.

ſeptante, eſtant lors Pape Adrien ſecond, imperant & regnant Charles Chauue.

En l'Egliſe de ſainct Baſile eſt gardée quelque partie du ſang de noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt, diligemment recueillie par Ioſeph d'Arimathie; laquelle tres-ſacrée relique fut transferée par deçà par Thierry d'Elſace Comte de Flandre à ſon retour de la ſaincte expedition de la terre ſaincte l'an 1148. & laquelle luy fut donnée par Foulques d'Anjou Roy de Ieruſalem, duquel il auoit eſpouſé la fille : à cauſe dequoy ledit Comte pour memoire & reuerence de cette relique, fit expreſſément edifier ce beau temple de ſainct Baſile, inſtituant en icelle la princi-

Eglise de S. Bastie par qui fondée.

pale procession de Bruges pour estre celebree annuellement le troisiesme de May iour de sainte Croix à perpetuité.

Procession solennelle à Bruges.

Bruges reparty en 6. quartiers & 9. Parroisses.

La ville de Bruges se diuise en six quartiers & 9. Parroisses, y compriſes deux de dehors la ville, à sçauoir saincte Croix & saincte Catherine. C'est chose forte à noter qu'en vne place seule du Chasteau se fait iustice par six Magistrats, à sçauoir, par la ville, par le Franc, par la Cour Feodale, par la Preuosté de S. Donat, par le Seigneur de Zisseele & par le Seigneur de Mandasche, tellemẽt qu'en vn mesme iour on a veu executer par diuerses punitions des malfaicteurs de chacune desdites Iurisdictions.

Diuerses Iurisdictions à Bruges.

Digitized by Google

Il y a entr'autres choſes rares en cette ville vne maiſon qu'on appelle le Logis de l'eau, en laquelle on voit vn inſtrument & engin plein de ſeaux & autres engins accommodez à cét effet, lequel inſtrument tourné par vn cheual fournit par certains conduits & canaux faits en terre de l'eau douce par toute la plus haute partie de la ville, qui eſt choſe admirable à voir. *Engin industrieux à Bruges.*

Bruges eſt le ſecond membre du Comté de Flandre, ayant apres Gand la preſeance ſur toutes les autres. Cette ville floriſſoit iadis merueilleuſement lors qu'elle iouïſſoit du meſme traffic & cours de marchandiſe portée par les Marchands eſtrangers, *Bruges ſecond membre de Flandre.*

Digitized by Google

dequoy à preſent ioüiſt la ville d'Anuers: & eſtoit cette Cité le temps paſſé ſi Horiſſante que Philippe ſurnommé le Bel eſtant auec la Royne Ieanne ſon eſpouſe venu en Flandre l'an 1301. lors que furent à Bruges conſiderans la grande magnificence & richeſſes de cette villè, s'en eſtonnerét merueilleuſemēt: mais entr'autres choſes la Royne prenant garde aux ioyaux & pompes exceſſiues des Dames de Bruges, faſchée de cet exceds & pouſſée d'vne enuie propre à ſon ſexe elle en conceut tel deſdain qu'elle ne peut ſe contenir qu'elle ne dit: Qu'eſt-ce icy; ie penſois eſtre ſeule Royne, & i'en trouue icy par centaines & diſent les Hiſtoriens que ce

Deſdain de la Royne Ieanne contre les Brugeois & pourquoy.

Digitized by Google

chagrin engendra tous les malheurs qui du depuis ſont ſuruenus à la ville de Bruges & pays de Flandre.

En ceſte ville y a grand trafic de laines d'Eſpagne par les Eſpagnols qui y ſont demeurans. L'eſtaple d'Angleterre y eſt auſſi pour leurs laines depuis qu'ils ont perdu celle de Callais en l'an 1558. Il y a (outre le [illegible] de marchandiſe) grand nombre d'Artiſans de meſtiers diuers, principallement de ceux qui ſont fuſtaines, ſoyes, ſatins, draps, tapiſſeries & de ſoyes: & ſont les meſtiers compris au nombre de 68. Là reſide la pluſpart du temps le grand Bailly de Flandres lequel a pareil office que le Droſſart de Brabant. Comme encor le

Grand Bailly de Flandres reſide à Bruges.

Digitized by Google

siege du magnifique Magistrat du Franc qui consiste en vingt-sept Escheuins de leur noblesse, qui tiennent ceſt estat à vie, quatre Bourgmaistres, & vn Bailly qui se creent annuellement; leur Seigneurie s'estend loin de sept lieuës sur les villages aux enuirons de Bruges, toutesfois ils ont leur appel comme ceux de Bruges au Conseil de Gand.

La chambre du Franc en quoy consiste.

HYPRE.

LA ville d'Hypre a pris son nom d'vn torrent qui passe par le milieu d'icelle appellé Hypre. Le premier fondateur de cette Cité fut (selon Masseus) le Comte Baudoüin fils au Comte Arnould, enuiron l'an 960. El-

D'où Hypre a prins son nom. Par qui fut fondée.

le eſt loin de Bruges 9. lieuës & de Gand treize, forte d'aſſiette à cauſe que difficilement elle peut eſtre aſſiegée, joint que l'artifice humain luy accroiſt la force & la rẽd comme inexpugnable. Cette ville eſt belle & bien baſtie, les Egliſes & Monaſteres beaux & honorables, la place de la Seigneurie eſt tres-ample & admirable, enſemble pluſieurs autres places tres-grandes & ſpacieuſes, ſpecialement la Halle des draps qui eſt vn edifice fort ancien mais treſbeau. La foire de la ville qui eſt des draps & ſoyes que l'on y fait, ſied en careſme.

Aſſiette de la ville d'Hypre.

Hypre eſt le troiſieſme mẽbre de Flandres & eſt Vicomté: elle a ſept Chaſtelle-

Hypre eſt le 3 membre de Flãdre.

Digitized by Google

Sa iurisdiction.

nies, l'vne desquelles seule, à sçauoir Cassel, a 24. sieges & Cours qui luy sont subalternes. Le pays d'enuiron est le plus fertil qui soit en la Flandre flammingante, & ou le peuple & les habitans sont bons, courtois & fort paisibles.

Des quatre Ports principaux de Flandre.

L'ESCLVSE.

L'Escluse en Flädre.

L'Escluse est ville maritime loin de Bruges trois lieuës & cinq de Mildebourg en Zelande: elle est en la subiection de ceux de Bruges qui l'ont acheptee du Prince: C'est vn des beaux ports de l'Europe, auquel se peuuent

loger iusques à 500. nauires auec grãde cõmodité. Le Chasteau est à costé de la ville vn peu separé d'icelle, qui est vne place forte à merueille, où le Duc de Bouillon qui fut prins à Hesdin, & l'Admiral de France qui fut prins à S. Quentin, demeurerent gardez quelque temps. Vis à vis de l'Escluse est la petite Isle de Cadsant auec vn village de mesme nom. Ceste Isle a esté iadis plus grande que maintenant, mais elle a esté fort diminuee par les tempestes, flux & reflux de la mer qui en ont rongé plus de la moitié. C'est par là que les ennemis des Flammans les ont de tout temps assaillis.

Chasteau de l'Escluse forte place.

Isle de Cadsant.

Digitized by Google

OSTENDE.

Ostende ville auec vn port.

OStende est à deux lieues d'Oudembourg, & a quatre & demie de Bruges, sans murailles, toutesfois de grandeur, de maisons, & de peuple elle est comme vne ville muree, & a vn Haure assez beau & commode. Deuant ceste ville furent pris l'an 1403. huict poissons tres-grands, la pluspart desquels auoient de longueur soixante & quatorze pieds & la grosseur à l'aduenant, & semblablement l'an 1426. y fut pris vn porc marin du tout en forme & chair semblable à vn terrestre, mais plus grand le double.

NIEV-

NIEVPORT.

EST à deux lieux de Vverne & à trois lieues d'Ostende : c'eſt vne bonne villette qui a vn petit chaſteau auec vn port fort frequenté & hanté. A vne lieuë & demie pres de ceſte ville tirant vers Dunkerke eſt la noble Abbaye de S. Bernard poſee ſur les Dunes.

DVNKERKE.

LA ville de Dunkerke fondée (comme on dit) par le Comte Baudoüin fils d'Arnould enuiron l'an *966*, eſt prochaine de Graueline trois lieues, & de Calais ſix, de Nieuport cinq, & 12. de

Digitized by Google

Bruges, elle a vn port fort ample & frequenté. Mais elle fut quaſi deſtruite par les François l'an 1558.

BIERVLIET.

Bleruliet eſt vne iſle loin de l'Eſcluſe cinq lieues, & a ſemblablement vn haure raiſonnable & opportun.

Bergue de S. VVinoc.

CEſte ville eſt ainſi appellée pour vn Monaſtere que le Comte Baudoüin le Barbu fonda ſur vn coſtau à l'honneur de ſainct Vvinoc Anglois qui mourut en icelle Comté, dont auec le temps s'en fit vne bonne ville poſée à vne lieuë & demie près de

Dunkerke, & à ſept lieuës d'Ipre : & a dignité & Vicomté auec Chaſtellenie auec beaucoup de villages & pays tres-fertil.

DAMME, eſt à vne lieuë de Bruges & deux de l'Eſcluſe : par icelle paſſe le grand Canal ancien de Bruges. Ce fut iadis vn port de mer & vne ville puiſſante, mais depuis elle a eſté pluſieurs fois ruinee par les Normans & preſque anichillée tant par les eſtrangers que Brugelins qui luy ſont voiſins. Au mois de May eſt la foire de cette ville où ſe faict grande marchandiſe de cheuaux, fort frequentée par les marchãds.

DIXMVDE, eſt loin de Nieuport Oudembourg & Roeſſelaer quaſi par meſme

distance de trois lieuës bonne & gracieuse mais petite ville, en laquelle se tient vne foire de cheuaux & autres diuerses sortes de marchãdise tous les ans au mois de Iuillet.

VVERNE est à trois lieuës de Dixmude & quatre de Dunkerke, & est Vicomté.

BOVRBOVR est à vne lieuë pres de Graueline, & enuiron trois lieuës & demie de Dunkerke & de Bergues, & est vne fort belle petite ville.

GRAVELINE.

LA ville de Graueline, est située assez pres de la mer sur le fleuue de Haa entre Calais & Dunkerke, loing de l'vne & de l'autre trois lieues. Elle fut iadis de tres-

grande eſtime & de grand bruit aueo vn port de mer tres-ample : mais elle a eſté depuis ruinee par les Normands, & maintenant reſtablie, fortifiee, & renduë vne des plus fortes places de ces pays-bas. Aupres d'icelle vers l'eſclule de Calais aduint la grande iournee de l'an 1558. des Bourguignons contre les François, qui furent mis en route & leurs chefs preſques tous priſonniers auec le Mareſchal de Termes qui commandoit à l'armee des François : le Comte d'Egmont eſtant chef des Bourguignons pour le Roy Catholique.

CASSEL eſt aſſiſe ſur vn haut coſtau loin de Bergue à S. Vvinoc & de Teroüanne de quatre lieues, ville petite

& assez bonne portant marque de grande antiquité, où y a deux foires de cheuaux tous les ans aux mois de Ianuier & d'Aouſt.

DEINSE eſt poſee ſur la Liſſe à trois lieues prés de Gand & cinq de Courtray, ville bonne, ancienne & forte.

COVRTRAY.

COurtray ville forte & bien munie eſt ſituee ſur la riuiere de Liſſe, qui paſſe par le milieu d'icelle, iuſtement entre Liſſe, Tournay, Hypre & Oudenarde au milieu, diſtante de chacune d'icelles cinq lieuës. C'eſt vne des plus anciennes villes de Flandre : & tient on

Villes voiſines de Courtray.

qu'elle fut des le temps de Iulius Ceſar ſous la domination des Nerviens maintenant appellez Tourniſiens. Il ſe fait en ceſte ville grande quantité de draps & toilles fines. Aſſez pres de Courtray fut fait vne rencontre memorable l'an 1301. des Flamens contre les François, en laquelle fut tué Robert Comte d'Artois auec plusieurs nobles de France, & y moururent iuſques à douze mille François & plus, mais bien toſt apres le Roy Philippe le Bel retournant en Flandre auec nouuelle armée en prit cruelle vengeance.

Deffaitte des François pres de Courtray.

OVDENARDE.

LA Cité d'Oudenarde eſt giſante ſur la riuiere de

l'Escaut, loin de Gand cinq lieuës & sept de Tournay: C'est vne ville fort marchande, où se faict grand nombre de tapisserie de plusieurs sortes & prix. Deçà le fleuue est comme vnie à Oudenarde par le moyen d'vn pont, Pamele ville petite & raisonnable, & vne des quatres Baronnies des Ours de Flandres, qui a vn particulier Seigneur.

ARDEMBOVRG ou Rodembourg.

Ardembourg iadis Metropolitaine de Flandres.

ARdembourg est à vne lieuë pres de l'Escluse & de Bruges enuiron trois lieuës, assez bonne petite ville, laquelle retient encores quelque marque de son antiquité. Car elle estoit iadis

Metropolitaine de cette premiere partie, qui acquiſt le nom de Flandre, laquelle cõprenoit Tourout & Ooſtbourg & le territoire de Bruges (qui n'eſtoit de ce temps là encores fermée de murailles) & tout le riuage de la mer iuſques à Boulogne. Il y a en icelle ville vn temple le plus ſomptueux de la Flandre dedié à noſtre Dame. La Foire d'Ardembourg ſied en Iuin, où ſe trouue grand nombre de cheuaux & autres marchandiſes. Iuſques icy ſont les villes murees: s'enſuyuẽt celles qui ne le ſont point: bien eſt vray que aucunes d'icelles par les reuoltes & guerres ciuiles aduenuës depuis trente ans ont eſté fortifiees, mais pour ce ne ſont

par nous comptees autrement qu'elles eſtoient auparauant. Aſſiette des Villes non cloſes ou murees,

OOSTBOVRG eſt à vne lieuë pres de l'Eſcluſe & quatre de Bruges.

MIDDELBOVRG eſt ſitué à vne lieuë de Damme & de Bruges deux lieuës & demie, & fut iadis muree, comme les ruines du mur en donnent foy, & encores de preſent elle eſt munie de foſſez.

MVNCKEREDE eſt à vne petite lieuë pres de Dãme vers l'Ecluſe, iadis ville bonne : & iouiſt maintenant tout ainſi de ſes priuileges comme ſi elle eſtoit en ſa premiere ſplendeur.

BLANCKEBERGHE

eſt ſur le bord de la mer à trois lieues de Bruges. Houcke eſt entre Bruges & l'Eſcluſe ſur le Canal.

OVDENBOVRG eſt à vne bonne lieue pres d'Oſtende & à deux de Bruges, au mois de Ianuier annuellemẽt s'y fait vne foire de cheuaux & autres marchandiſes.

GHISTEL eſt diſtant d'Oudenbourg deux tiers de lieues & de Bruges deux lieues, & a Baronie fort fameuſe & illuſtre qui eſt auec Halevvin la plus ancienne des familles de Flandres : là ſe font quantité de draps & ſoyes.

LOMBARTZIDE, ville iadis fermée, eſt à vn quart de lieuë pres de Nieuport.

Digitized by Google

TOROVT, ville tres-ancienne eſt à deux lieuës de Ghiſtel & quatre de Bruges, où ſe tient vne foire de cheuaux és mois de Iuin, & Iuillet. Pareillement à 4. lieuës de Bruges & de Dixmude
Let. lieüe & demie eſt Loo qui fut iadis ville bien renommée.

HONSCHOT a en triangle Bergues, Vverne & Loo enuiron de chacune deux lieuës, où ſe fait grand nombre de ſoyes.

MARDIK eſt vne place maritime fort ancienne ſituée entre Dunkerke & Graueline.

POPERINGHE, eſt loin d'Hypre 2. lieuës & de Caſſel 3. & a de tres-belles Egliſes qui ont eſchappé le feu qui ſe prit en cette petite

ville par accident l'an 1563. La foire eſt au mois d'Auril.

BAILLEVL eſt à deux lieuës de Poperinghe & trois d'Hypre : en ce lieu fut natif Iacques Meyer, hyſtorien de grande erudition & recherche. La foire s'y tient au mois de Septembre. Aſſés prés de Meſſine ſur la Liſſe eſt le village de Comines auec vn bon Chaſteau. *Comines.*

VVERVICK eſt poſé ſur la Liſſe entre Meſſine & Menin à vne lieuë de diſtance : là ſe font des beaux tapis.

MENIN giſt ſur la Liſſe à deux lieuës de Courtray & trois de Liſle, là ſe fait grande quantité de Ceruoiſe qui eſt en bruit par tout le pays, & des draps en abondãce. Cette place eſt tres-forte & a vn

Digitized by Google

ject d'arc pres d'icelle eſt HALLEVVIN petite villette, mais ancienne, où ſe fait bonne drapperie.

MESSINE eſt à deux lieuës d'Hypre & de Bailleul. En ce lieu eſt vne tres-riche Abbaye de Dames, l'Abbeſſe de laquelle eſt Dame du lieu, & à iuriſdiction tant corporelle comme ſpirituelle, tout ainſi que les Dames de Mons & de Niuelle. Bien eſt vray que les filles qui y entrent ayant vne fois faict profeſſion, n'en peuuent plus ſortir. Cette Abbaye fut fondee l'an 1062. par la religieuſe Comteſſe Adele femme à Baudoüin le Debonnaire. Sur la Liſſe au my chemin d'Hypre & de Liſle giſt

Abbaye par qui fut fondée.

VVARNETON & y

a Chaſtellenie & iuriſdiction ſur pluſieurs villages, & ſur la meſme riuiere pres d'Armentiers & de Baillœul deux lieues eſt Steeghers, & à vne lieuë de Steeghers eſt Merghem ſur ladite riuiere de Liſſe. *Steghers. Merghem.*

HAESBROVCK eſt à deux lieues de Caſſel, où il y a grand marché de toilles, à cauſe qu'il s'y en fait en grande quantité.

ROVLLERS eſt pres de Courtray 3. lieuës & demie, & quatre & demie de Dixmude, là ſe faict marché par chacune ſemaine de toutes choſes, mais ſignamment de toilles.

TIELT giſt entre Courtray, Brugues & Gand, où ſe font draps, toilles & boucrás.

EECLO eſt à trois lieuës de Gand, & autant de Bruges, & y a marché de toille par chacune ſemaine fort frequenté.

STEECKEN eſt entre Anuers & Eeclo, fort grand paſſage, & à demie lieuë de là eſt l'Abbaye de Baudelo fort ample & notable.

HARLEBEECKE, ville des plus renommees de Flandre giſt ſur la Liſſe à vne lieuë de Courtray, lieu tres-beau & gracieux ayant vn College de Chanoines, & a tiltre de Vicomté.

GAVRE, eſt enuiron 3. lieuës pres de Gand auec vn bon Chaſteau portant tiltre & dignité de Principauté, lequel appartient au Comte d'Egmont.

Digitized by Google

FLANDRE Gallicane.

LA Flandre Gallicane à du coſté de Septentrion la Flamingante, au Midy le Cambreſy, L'eſcaut luy eſt au Leuant, & à l'Occident la Liſſe & le Pays d'Artois. Cette Region eſt petite, mais bonne & de terroir gras & fertil pour toutes choſes que ce ſoit, enrichy de tres-beaux paſturages. Les villes de ce quartier ſont, Liſle, Douay, Orchies, & la Seigneurie notable de Tournay & pays de Tourneſy, deſquels nous allõs traiter particulierement & briefuement.

Bornes de la Flandre Gallicane.

Fertilité de ce pays.

Digitized by Google

LISLE.

CEtte ville (qui se nomme en latin Insula) à cause que du passé elle estoit enuironnée de plusieurs maresquages, lesquels par l'industrie des hommes ont esté taris, est assise trois lieuës pres de Messine, de Tournay cinq lieuës & d'Hypre vn peu dauantage. Elle fut fondée l'an 1007. par Baudoüin le Barbu Comte de Flandre, & enuironnée de murailles par son fils l'an 1066. lequel fauorisa & ayma fort cette ville y ayant fait bastir plusieurs temples, & ce beau Conuent de sainct Pierre, lequel il doüa de grands reuenus pour l'entretenement des

Eglise de S. Pierre par qui fondée.

Chanoines qu'il y constitua, entre lesquels voulut que fussent comptez pour Chanoines les Eueſques de Cambray & Terouanne. Le long des murs de l'Isle du costé du Chasteau passe vn petit fleuue, qui prenant sa source aupres de Lens tire vers Septentrion, & se va emboucher en la Lisse. Il y a en cette ville grande Chastelenie & bon Domaine. Cette Cité a esté saccagée & bruslée par les guerres par plusieurs fois, mais à present est forte, bien munie, grandement peuplée & riche, où il y a beaucoup de noblesse & riches marchãds. C'est la principale ville de la Flandre Gallicane & est estimée quasi la premiere apres Anuers pour le fait du

L'Isle fort marchãde.

trafic de diuerſes marchandiſes qui s'y trouuent, entre toutes les villes des Pays bas.

Chãbre des Comptes à Liſle.

En cette ville reſide vn Cõſeil dit la Chambre des Comptes ſemblable à celuy de Bruxelles, mais auec plus grãde authorité & preeminence. Car il a ſous ſoy pluſieurs Regions qui là vont rendre compte, comme Artois, Haynaut, Namur, la Seigneurie de Malines & autres. Ce Conſeil fut premierement inſtitué par Philippe Duc de Bourgongne ſurnommé le Hardy, pour vn ſiege de Iuſtice & des Comptes des finances du Prince. Depuis le Duc Iean ſon fils voyant que ce Conſeil ne ſuffiſoit pour vuider tant d'affaires, le diuiſa en deux, l'vn deſquels,

pour decider les procez de ſes ſubjects, il mit à Gand, laiſſant à ceſtuy de l'Iſle l'authorité de prendre cognoiſſance des biens patrimoniaux & reuenu du Prince, & de donner audience & quittãces ſur les comptes appartenans audit Prince.

DOVAY.

DOüay, que Ceſar appelloit Catuacos, eſt potée ſur la riuiere de Scarpe qui court au trauers d'icelle par pluſieurs endroits, loin de Cambray cinq lieues & autant de Lens. Elle eſt forte ville, & ſont en icelle pluſieurs Temples & lieux de deuotion, dont le plus ancien eſt celuy de noſtre Dame fon-

dé du temps de Clouis Roy de France l'an 500. par Alcanalde Conneſtable dudit Royaume. A Douay eſt l'Eſtape des grains que l'on y conduit de diuers endroits & s'y en fait fort grand trafic. Douay eſt Chaſtelenie ayant droit & iuriſdiction ſur pluſieurs villages & terres à l'enuirõ. Elle a auſſi depuis quelque temps obtenu du Roy Catholique vne tres-ample Vniuerſité, comme eſt à Louuain, approuuée du Pape & doüée de pluſieurs graces & priuileges, dont en prouient grande commodité pour les villes voiſines tant pour apprendre le Latin, Grec & Hebreu, comme auſſi pour le langage Frãçois plus que neceſſaire en ces pays. Là s'en-

L'vcanalde fondateur de l'Egliſe de noſtre Dame de Doüay.

Eſtape des grains à Doüay.

Vniuerſité à Doüay.

Digitized by Google

seignent les Arts, la saincte Theologie, les droicts Canon & Ciuil autant religieusemẽt que doctemẽt au grand profit & bien de ces pays & de toute l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine.

ORGHIES est à trois lieues pres de Douay & cinq de l'Isle, bonne petite ville où se font des soyes en grande abondance : & est la troisiesme des villes qui font l'Estat de Flandre Gallicane.

En ce mesme quartier de de Flandre est Espinoy village noble & qui a dignité de Principauté posé entre les villes de l'Isle & Douay. Semblablement à quatre lieues de la Bassée, trois de l'Isle & autant de Baillœul, est la ville d'Armentiers tant eminente peu-

Espinoy.

Armẽtiers

plée & riche, Là se fait grande quantité de draps montans iusques au nombre de vingt mille pieces par an en temps de paix, Entre Armentiers & Steeghers est le pays de Laloeue tres-beau, & tres-fertil en fruicts & autres biens de la terre, ayant & comprenant quatre grands villages desquels le chef est le Ventie, lieu priuilegé comme vne ville close: aussi est-ce vne Preuosté exempte de tous subsides & grandement priuilegé. La Seigneurie de ce pays fut iadis donnée par les Comptes de Flandre, aux Papes, mais depuis (ie ne sçay comment) reuenu sous le Domeine des Comptes de Flandre.

Pays de la loeue.

TOVR-

TOVRNAY.

TOVRNAY auec son estat, finage, & Seigneurie, est à costé de Flandre Gallicane, & sur les limites de Haynaut. La ville est tres-ancienne, & fut iadis appellée Neruia, & du temps du premier Neron Tornus, & depuis Tournay. Elle est située sur la riuiere de l'Escaut qui luy passe par le milieu, à quatre lieues d'Orchies, & 5. de Lille, auec vn fort Chasteau & bien assis, beaux edifices, Temples, Monasteres & autres Conuents admirables. L'Eglise Cathedrale & principale est celle de nostre Dame, laquelle fut fondée & richement douée par Childe-

Tournay Ville tres-ancienne.

Assiette de Tournay.

Eglise Cathedraile par qui fondée.

ric Roy de France, là où l'Empereur Charles cinquiéme voulut celebrer ſolemnellement le Chapitre de l'Ordre de la Toyſon en l'an 1531. En cette ville ſe faict grand trafic de toutes marchandiſes, & principalement des merceries qui ſe font en icelle. Il y a le nombre de 72. meſtiers principaux.

Tournay en quel temps a receu la foy Chreſtienne.

Le peuple de cette Cité fut cõuerty à la foy de noſtre Seigneur l'an 290. par la predication de Piaton & Chriſolius ſaincts perſonnages qui furent martyriſez du temps de Diocletian Empereur. Le premier Eueſque de Tournay fut Eleuthere eſtably par le Pape Felix III. l'an 494. Apres demeura l'Egliſe de Tournay plus de 600. ans ſu-

Digitized by Google

jette à celle de Noyon : mais finalemẽt le Pape Eugene III. à l'inſtance de S. Bernard y reſtitua le ſiege Epiſcopal l'an 1146. eſliſant pour Eueſque Anſelme Abbé de S. Vincent à Laon.

Tournay a eſté du Dioceſe de Noyon.

Siege Epiſcopal remis à Tournay.

TOVRNAY eſt Seigneurie & membre à part & ſeparé de Flandres, ayant grãde iuriſdiction ſur le terroir qui l'auoiſine, duquel le peuple a eſté tant redouté qu'il a autresfois combattu contre Iulius Cæſar ſur la riuiere de Sambre, au grand danger dudit Seigneur : ioinct qu'il a touſiours taſché de viure à ſa liberté & eſtre neutre, mais à ſon grand dommage & intereſt, par ce qu'à cette occaſion la Ville a eſté en diuers temps griefuement trai-

Tournay Seigneurie à part.

Tournaiſiẽs amis de liberté.

ctée & subiuguée par les François, Anglois & Flamens.

Le Chasteau fut basty par les Anglois lors qu'ils l'eurent prins en l'an 1513. & l'an 1518. fut renduë aux François : & finalement l'Empereur Charles V. trois ans apres y enuoya Henry Comte de Nassau qui l'a print par force, & la rejoignit à la Flandre, demeurant toutesfois vn membre à part.

Tournay remis à l'obeissance de l'Empereur Charles V.

MORTAIGNE est au pays du Tournesis, assis sur l'Escaut à trois lieuës pres de Tournay.

Le Village de S. AMAND est aussi en la mesme contrée, posé sur le fleuue de Scarpe à quatre lieuës prés de Tournay, lequel est fermé de murailles, & y a portes comme

à vne ville, en iceluy eſt vne treſ-riche & treſ-ample Abbaye, dõt l'Abbé eſt Seigneur de ce lieu, & des finages d'iceluy, tant temporel comme ſpirituel.

Flandre Imperiale.

CEſte partie de Flandre ſe comprend entre l'Eſcaut & la Denre, aux confins de Brabant : Elle eſt ainſi appellée, parce que du temps paſſé elle fut ſous l'authorité des Empereurs. De cette Flandre Imperiale enſuit la deſcription particuliere des Villes.

ALOST.

ALOST eſt ville bien ſituée & forte ſur la ri-

uiere Denre, à 2. lieues pres Tenremonde, cinq de Gand, quatre de Bruxelles, & de Malines ſix, où ſe faict annuellement vne foire de Houblons fort eſtimée. En cette Seigneurie & eſtat eſt compriſe la ville de Ninoue qui l'auoiſine d'enuiron deux lieuës, mais auec iuriſdiction à part. Au reſte, Aloſt a ſous elle 170. villages, & s'eſtend ſa iuriſdiction iuſques aux murs de Gand, d'Audenarde, & à vne lieue pres de Tenremonde. En apres s'y adjoignent (outre le petit pays de VVaes & autres villages) les quatre offices, qui ſont quatre villes, deſquelles l'vne eſt murée & les autres ſans murailles, giſantes en vne petite region pres de Gand, con-

joincte du costé de Septentrion à la mer. Dont la principale & premiere des quatre est HVLT, ville raisonnable, prochaine de Ripelmonde de quatre lieuës: En apres AXSELE non close de muraille, à quatre lieuës de Gand, & de Hult lieuë & demie: Puis BOVCHOVT situé à deux lieuës d'Axsele, & ASSENEDE qui est pareillement à deux lieues d'Axsele, & ont ces 4. Offices beaucoup de villages sous leur jurisdiction. Cet Estat d'Aloſt, auec ces 4. Offices fut conquis du tẽps de Henry IV. Empereur par Baudouin le Debonnaire, Comte de Flandres.

Hulſt.

Axſele.

Bouchout.

Aſſenede.

TENREMONDE est assise au lieu où le fleuue

Denre entre & s'vnit à l'Escaut, loin de Gand, Bruxelles, & de Malines par egalle distance de cinq lieues, & d'Anuers six. Ceste Ville est forte tant par nature que par art, & vn lieu d'importance pour aucunes considerations, & riche à l'aduenant, il se fait en icelle grande quantité de fustaines, & par chacune semaine y a grand marché de lin fort hãté. C'est vne Seigneurie à part vnie & incorporée à la Flandre.

MONT-GHERARD qu'on nomme Grand-mont, gist sur la Denre, loin d'Audenarde trois lieües, & de Tenremonde cinq, & est vne bonne petite ville, fondée par le Comte de Flandres Baudoüin de Mons, l'an 1068.

BORNHEM eſt vn bon village auec vn Chaſteau & a pluſieurs bourgades à l'enuiron qui luy obeiſſent, à cauſe dequoy cecy eſt appellé le pays de Bornhem, & ſont ces trois, à ſçauoir: Tenremonde, Mont-Gerard, Bornhem, & les villages y appendans, appellez le propre & Domaine du Comté.

RIPELMONDE eſt à trois lieuës pres d'Anuers: c'eſt vn ancien Chaſteau bien ſouuent mentiõné és hiſtoires de Flandres, attendu qu'au temps paſſé c'eſtoit vn lieu de grand renom.

TOute ceſte Flandre Imperiale eſt de tres-bon terroir & fertil, produiſant entre autres choſes grande quantité de garances. Au

reſte, pour parler en general du peuple de ces pays de Flandres, ie dis que ce ſont gens fort ciuils, courtois, valeureux, induſtrieux & propres, tant à la paix qu'à la guerre, & y a abondance de bons marchãds & artiſans.

Ce peuple fut conuerty & amené à la foy de IESVS-CHRIST par la predication de S. Eloy Eueſque de Noyon qui fonda (comme l'on tient) l'Egliſe de ſainct Sauueur à Brugſtoc l'an 604. par l'ordonnance du Roy Dagobert. Apres vint ſainct Amand lequel commençant à preſcher à Gand s'eſpandit la foy & religion Chreſtienne par tout le pays.

Ceſte Comté de Flãdre eſt tenuë pour la principale &

plus puiſſante de la Chreſtienté, ainſi qu'entre les Royaumes celuy de France, & entre les Duchez celuy de Milan. De ceſte Comté (qui a ſouſtenu en diuers temps pluſieurs guerres contre les François, Anglois, Allemans & autres nations, auſquelles les Flamens ont fait teſte, donnans à cognoiſtre à tout le monde leur rare vertu, & la grande puiſſance de ce pays) Les premiers Comtes & ceux qui l'ont augmenté & agrandy, furent: Baudoüin d'Ardenne, dit Bras de fer, qui fut intitulé Prince valeureux, lequel mourut l'an 879 Baudoüin à la Belle-Barbe, tres-docte & iuſte Prince, qui eſtablit la Nobleſſe en Flandre, & y reforma la Iuſtice,

Comtes plus renõmez qui ont eſté en Flandres.

mourut l'an 1036.

Baudoüin Pie, ainſi nommé pour ſes bonnes mœurs, autrement de l'Iſle, qui adjoigniſt à ſon pays la Principauté d'Aloſt, auec ſes 4. Officiers cy-deſſus mentionnez mourut l'an 167.

Robert, dit de Ieruſalem, qui fut eſleu par les Empereurs le premier d'entre les Comtes de Flandre pour protecteur de la Cité de Cambray, deceda l'an 1111.

Baudoüin à la Hache, fut en armes treſ-valeureux, & ayma tellement la Iuſtice qu'il fut appellé Pere de Iuſtice, & mourut l'an 1119.

Thierry d'Elſace, fut par quatre fois en Ieruſalem auec grande ſuitte des ſiens à ſon grand honneur, & mourut l'an 1169.

Digitized by Google

Philippe d'Elſace, dit le Grand, à cauſe de ſes rares vertus, qui fut tant chery du Roy de France Louys VII. mourut à ſon ſecond voyage de la Terre-ſaincte à Ptolomaïde, l'an 1190. ou au recit des autres 1191.

Baudoüin VIII. de ce nom, qui apres auoir long temps bataillé contre les infidelles, & eſté à la conqueſte de Conſtantinople, fut par les Chreſtiens couronné Empereur de Grece, l'an 1204. deceda l'an 1205.

Louys de Male, qui s'allia auec la fille du Duc de Brabãt, & connexa icelle Duché de Brabant auec le Comté de Flandre, treſpaſſa l'an 1383.

A la race & ſang de ceux-cy, ſuccederent depuis les

valeureux Ducs de Bourgongne ; & finalement les Empereurs & Roys de la maiſon d'Auſtriche, entre les premiers deſquels a eſté Charles V. du nom, Empereur, dit le Treſgrand, par le Pape Paul III. lequel a de beaucoup fauoriſé & augmenté ceſte Prouince: Il mourut l'an 1558. Laiſſant pour ſucceſſeur Philippe ſon fils, Roy des Eſpagnes.

CAMBRAY.

Ceſar li. 5. de la guerre de Gaule.

SAMAROBRINA, de laquelle Ceſar en ſes commentaires fait mention, eſt ceſte ville que maintenant on appelle Cambray, & eſtoit le lieu auquel il tenoit le Conſeil general de toute la Gaule. Ceſte ville eſt aſſiſe

sur l'Escaut qui passe par le milieu d'icelle, à sept lieuës de Valenciennes, & neuf d'Arras. Ceste Cité est grande, forte, & belle, auec vn fort Chasteau, edifié par l'Empereur Charles cinquiesme, enuiron l'an 1546. pour asseurer la ville de ses ennemis, & pour remparer ses pays-bas. Elle a des beaux Temples & Monasteres, entre lesquels le plus somptueux est celuy de nostre Dame, Eglise Cathedrale & Archiepiscopale. Cet Eueschè est fort ancien, & se trouue que ja du temps des VVandales y presidoit le premier Eueſque Diogine martyr, & l'an 595. y seoit S. Gery qui fut le V. Eueſque de ceste Cité. Or est-il que les Archeueſques de

Assiette de Cambray.

Citadelle de Cãbray par qui & quand fut edifiée.

Antiquité de l'Eueschè de Cãbray.

Cambray sont Seigneurs, tant spirituels que temporels de ceste Cité & pays de Cambresy, ayans tiltre de dignité Ducale, & Princes de l'Empire. Ceste ville fut prise par Clodion le Cheuelu Roy des François, l'an 446. & depuis elle fut faicte par les Empereurs d'Allemagne Cité Imperiale, auec le pays de Cambresy, Les François ont tousiours pretendu action en ce pays, & l'ont par plusieurs fois occupé, & vaillamment deffendu la ville, mesmes cõtre deux exercites de l'Empereur Louys de Bauiere & des Anglois : mais en la fin lors que l'Empereur Charles V. recouura Quesnoy, Bouchain & autres lieux que les François auoient occupez, Cam-

bray fut declaré neutre, nonobstant la protection de Flandres, demeurant auec ses priuileges, loix & coustumes anciennes, estant frequenté d'vne part & d'autre, de sorte que diuerses paix se sont traictez en icelle, entre grands Monarques, comme celle de l'an 1508. & celle de 1559.

Le Chasteau en Cambresy est à six lieües de Cambray.

Digitized by Google

HAYNAVT.

Diuerſes appellatiõs du pays de Haynaut.

CETTE region fut iadis poſſedée en partie par les Neruiens ou Tourniſiens, & a changé ſouuent de nom en diuers temps, tantoſt elle l'appelloit Pannonie à cauſe du Dieu Pan que les habitans adoroient : depuis fut dite SALTVS CARBONARII, de la foreſt qu'on appelloit Carboniere, apres elle fut appellée Picardie inferieure, & finalement comme encores à preſent Haynaut, prenant ce nom de la riuiere de Haine qui paſſe au trauers de ce pays.

HAYNAVT du coſté de

Digitized by Google

Septentrió termine auec Brabant & Flandres, de Midy auec Champagne & Picardie, au Leuant confine en partie auec le Comté de Namur & partie auec l'Eueſché de Liege, vers Ponant luy eſt l'Eſcaut en partie, & en partie la Flandre Gallicante. Son territoire a enuiron de longueur 20. lieües, & 16. de largeur, il ioüit d'vn air doux & ſerain, & ſi eſt fort fertil, eſtãt arrouſé des riuieres de l'Eſcaut, la Sambre, Tender, & d'autres ruiſſeaux. Il y a des lacs, eſtangs, & fontaines en abondance, & pluſieurs bois & foreſts, dont les principales ſont celles de Mormaut, & de ſainct Amand.

Aſſiette du pays de Haynaut.

Riuieres qui arrouſent ce pays.

Ce pays eſt plein de belles prairies, & bons paſturages

auec tout genre de beſtiaux: Il y a auſſi pluſieurs mines dont l'on tire le fer & le plomb, & d'autres dõt l'on tire le charbon qu'ils appellent hoüille.

24. Villes murées en Haynaut & 950. Villages.

En ce pays, pour le preſent, y a 24. villes murées & enuiron 950. villages, auec pluſieurs Chaſteaux & maiſons des Seigneurs. Le Comte de Haynault a ſous ſoy pluſieurs dignitez à ſçauoir vne Principauté, huict Comtez, douze Pairs, vingt-deux Baronies, vingt ſix Abbayes, vn Mareſchal, vn Seneſchal, vn grand Veneur, vn Chambelan, & autres miniſtres & Officiers du Prince, qui ſont hereditaires aux Seigneurs principaux d'icelle prouince, dont les villes s'enſuyuent.

Dignitez des Eſtats de Haynaut.

MONS.

LA ville de MONS eſt ainſi nommée, non ſeulement pource qu'elle eſt ſituée ſur vn petit mont : mais auſſi pour l'honneur & reuerence de diuers corps ſaincts d'aucuns excellens perſonnages, qui s'eſtans là retirez à l'eſcart comme en vn hermitage y ont veſcu ſainctement, enuiron l'an 600. auquel tẽps on peut dire que reluiſoit propremẽt le ſiecle d'or, non ſeulement en ce pays, mais encores par toute la Chreſtienté. Par icelle ville paſſe la petite riuiere de Trulle, laquelle ayant ſource de pluſieurs fontaines, non loin de Marpen, prend ſon cours vers

Mõs pourquoy ainſi nommée.

Digitized by Google

le Ponant, & sortant de Mons entre en la riuiere de Haine: Cette ville est loin d'Enguyen cinq lieues, & de Valenciennes sept, c'est vne tres-forte place, laquelle outre l'assiette naturelle, est munie de bõs rampars & enuironnée de 3. fossez, par-lesquels l'eau peut estre conduite tout à l'entour d'icelle: par dedans la ville y a vn ancien Chasteau, & plusieurs beaux & somptueux edifices. Cette ville est fort riche & marchande, ayant aussi bon nombre d'artisans. Là reside le Conseil Royal, auquel toute la prouince de Haynaut (excepté Valenciẽnes) a son appel: en ce Conseil se donnent sentences diffinitiues sans auoir recours à autre Conseil, ce qui ne se

Villes qui auoisinent la ville de Mons.

Situation de Mons.

Conseil Royal à Mons.

Digitized by Google

peut faire si le grand Bailly de Haynaut n'y est present cõme Lieutenant du Prince, tant au ciuil qu'au criminel.

Chanoinesses de Mõs quelles.

A Mons est le noble chapitre & ordre des Chanoinesses, tant fameux & celebré par tous ces pays-bas, fondé & erigé par S. VValtrude Ducheſſe de Lorraine, lors que ce Duché comprenoit les pays de Haynaut, Brabant, Cambresy, Hasbanie, Ardenne, iusques au Rhin. Cette Ducheſſe doncques voyant que tous ses enfans (qu'elle auoit eu de sainct Vincent son mary s'addonnoient à vne vie religieuse & saincte, elle s'appliqua entierement au seruice de Dieu, & fonda premierement vne Chappelle auec vne maison sur ledit

Mont, où elle demeura long temps, & fut ce lieu appellé depuis, l'Hermitage de saincte VValtrude, ou (selon le langage ordinaire) de saincte VVaudrue; Puis apres par le conseil de sainct Guislain & sainct Aubert, elle fonda vne tres-belle Eglise, là où elle cõstitua cet ordre de Chanoinesses; en la compagnie desquelles ne peuuent entrer sinon les filles des grands Seigneurs & Gentils-hommes: Ces Dames demeurent en certaines maisons à part auprés de l'Eglise, auec honneste prouision que leur donne le Conuent, & se vestent au matin d'habits tres-blancs comme Religieuses, & l'apres-diner comme seculieres, & se peuuent marier si elles veulent.

Ordre des Chanoinesses par qui fondé, & tant richement doué.

Cette

Cette Dame y ordonna auſſi aucuns Chanoines, mais ſeulement pour ſoliciter & auoir ſoin des affaires du Conuent. Et laiſſa à l'Abbeſſe grande Seigneurie de ſon patrimoine, auec tout droict de Iuſtice & puiſſance temporelle & ſpirituelle, & leur laiſſa au meſme pays de Haynaut, la ville de Mons, Frameries, Chéni & autres lieux en Brabant leur donna Hernies, Ganiſtres, Herentals, Brenne, Aleno & autres places: Apres ſa mort S. Aye ſa couſine, eſtant heritiere de ſes eſtats & Duché, ne confirma pas ſeulement ce que la defuncte auoit donné à ce Conuent, mais d'auantage luy en donna beaucoup du ſien propre, y conſtituant

Places dõnées par S. Vvaltrude aux chanoineſſes.

ſemblablemẽt pluſieurs Chapellains. Or combien que par ſucceſſion de temps ceſte dignité & authorité ait eſté quelque peu changée, ſi eſt ce que pour ce iourd'huy l'Abbeſſe de ce lieu a telle ſupereminence, en memoire d'vne telle fondation, que quand vn nouueau Comte ſuccede au pays de Haynaut, elle meſme le reçoit & met en poſſeſſion du Comté & dignité Abbatiale & d'autres biens qu'il a en fiefs de ladicte Egliſe; & luy de ſon coſté iure ſolennellement de maintenir tous les priuileges libertez, franchiſes, exemptions, couſtumes & poſſeſſions de ladite Egliſe & Conuent de Sainct VVaudrue.

VALENCIENNES.

Situation de la ville de Valenciennes.

LA ville de Valenciennes eſt ſituée à 50. degrez 10. minuttes de latitude, en vn vallon delicieux, & d'vn air ſalubre, ſur la riuiere de l'Eſcaut qui paſſe au trauers d'icelle, comme auſſi faict le petit fleuue de Rouelle, & tous les deux auec telle abondance d'eaux, que paſſans par deſſous la pluſpart des maiſons de la ville, rendent & apportent vne grãde commodité aux habitans, leſquels pour la fortificatiõ d'icelle ville, peuuent faire flotter les eaux au dehors en la campagne voiſine, qui eſt cauſe qu'on ne la peut bonnement aſſieger, & par ainſi

Villes voisines de Valenciennes.

on la iuge comme imprenable. Elle eſt diſtante des villes de Mons, Lille & Tournay de ſept lieuës, de Bauais ſix, & d'Aueſnes neuf. Cette Cité eſt grande, belle, & enrichie de pluſieurs baſtimens ſomptueux & antiques. Entre les Egliſes & Monaſteres qui y ſont en grand nombre, les principales ſont: l'Egliſe de noſtre Dame, dite la Grande, & l'autre eſt celle de S. Iean. Là eſt auſſi du coſté qui tire vers l'Eſcaut vn grãd Palais & ancien appellé la Salle du Comte, qu'auparauant on nommoit la Salle Imperiale: La Halle eſt auſſi vn baſtiment fort induſtrieux & de belle perſpectiue, qui ſert d'embelliſſement à la place.

La Salle du Comte.

Digitized by Google

Valenciennes eſt ville fort bien policée tant au ciuil que criminel, ſi bien que pluſieurs eſtrangers ont taſché de prendre inſtruction, de la façon qu'ils y tiennent à Policier vn eſtat, pour s'en ſeruir en leur pays, comme ont fait ceux de Noremberghe. Là eſt eſtablie l'eſtape du vin de France. La Marchandiſe & les arts mecaniques y floriſſent abondamment. Les places qui ſont de la iuriſdiction de Valenciennes (qui paſſé pluſieurs ſiecles eſt Seigneurie à part, & laquelle vſe de ſes propres loix: & couſtumes) ſont Bouchain, Queſnoy & Condé, auec 132. villages, ayans tous l'appel directement à Malines & non à Mons és matieres Ciuiles;

Valenciennes ville comment policiée.

Places de la iuriſdiction de Valenciennes.

quant aux Spirituelles, à l'Eueſque de Cambray, qui pour cette cauſe met vn Archidiacre à Valenciennes. A vne lieuë de ladite ville eſt la riche Abbaye de Vicoigne où il y a vne belle Librairie. Entre Valenciennes & Cambray eſt le village d'Aueſne le ſec, aux enuirons duquel on tire vn eſpece de pierre blanche comme marbre, mais non ſi dure, de laquelle on fait des ouurages & tailles excellentes.

Abbaye de Vicoigne.

Aueſnes le Sec.

BOVCHAIN.

Situation de la ville & Chaſteau de Bouchain.

BOVCHAIN eſt poſée ſur la riue gauche de l'Eſcaut entre Valenciennes & Cambray, loin de chacune quatre lieuës : cette ville eſt forte,

Digitized by Google

ayant vn bon Chasteau, & est la capitale du Comté d'Osteruand, lequel estat estoit iadis appartenant immediatement aux fils aisnez des Cõtes de Haynaut.

QVESNOY.

La ville de Quesnoy est à trois lieuës pres de Valenciënes, elle est petite: mais forte, où se font grande quantité de demy ostades & toilles: c'estoit anciennement le doüaire des Comtesses de Haynaut.

CONDE'.

Sur le bord dextre de l'Escaut est Condé, bonne petite ville à deux lieües de Valen-

ciennes. Ceſte place appartenoit iadis au Sieur de Rockendorf par moitié, qui la vendit ; & l'autre moitié eſtoit au Duc de Montpenſier, qui pour payer ſa rançon à laquelle on l'auoit taxé eſtant faict priſonnier à la bataille deuant S. Quentin, la vendit.

LANDRECY.

LANDRECY eſt ſur la riuiere de Sambre, pres de Quesnoy trois lieües, & ſix de Valenciennes, ville tres forte, & fameuſe, pour la reſiſtance qu'elle fit à l'Empereur Charles V. l'an 1543.

AVESNES giſt ſur la riuiere de Hepre, à quatre lieües de Landrecy, & autant de Maubeuge, ceſte ville eſt

frontiere de France & lieu fort, ayant titre de Comté.

CHIMAY.

CHIMAY eſt ſizé en vne foreſt ſur la petite riuiere appellée Blanche, à ſix lieües d'Aueſnes, ville (quoy que durant ces guerres elle ayt eſté fort affligée) autant forte neantmoins & de deffenſe que iamais, en icelle y a vn beau Palais pour le Prince, & a titre de Principauté.

MARIEMBOVRG.

La ville de Mariembourg eſt ſituée entre deux petites riuieres, à ſçauoir la Blanche, qui l'auoiſine à vn jeƈt de pierre, & la Nere ou Noire

qui en eſt à demie lieuë, loin de Chimay 3. lieuës, & de Mons dix lieuës. C'eſt vne place treſ-forte & pour ſon aſſiette imprenable : elle eſt ceinte de bonnes murailles & quatre gros bouleuers. Cette ville fut ainſi appellée à cauſe de Marie Royne de Hõgrie qui par le commandement de l'Empereur Charles V. la fit baſtir l'an 1542.

PHILIPPEVILLE.

Cette ville porte le nom du Roy Philippe Roy des Eſpagnes qui la fit baſtir à vne lieuë & demie pres de Mariẽbourg l'an 1555. pour ſeruir de bride à Mariembourg lors occupée par les François, & a eſté cette ville nouuelle

tellement auancée, tant pour la fortereſſe des murailles, que pour l'aſſiette d'icelle on la iuge comme imprenable.

BEAVMONT.

BEAVMONT eſt diſtãte eſgalement de Chimay & de Bins quatre lieuës, & de Mons ſept : poſée & baſtie d'vne aſſiette merueilleuſe ſur la crouppe d'vn mont, la ville eſt fort petite, mais plaiſãte & a dignité de Cõté.

MAVBEVGE.

MAVBEVGE eſt à quatre lieuës de Mons aſſiſe ſur le Sambre, Ville bonne & marchande, en laquelle il y a vn noble Conuent de

Conuent de Chanoinesses à Maubeuge.

Chanoineſſes ſemblable à ceux de Mons & Niuelle, qui fut inſtitué par Saincte Aldegonde, laquelle y fonda cette belle Egliſe qui depuis a eſté illuſtrée de ſon nom & a ce Chapitre le gouuernement de la ville & de ſon terroir & iuriſdiction, tant au Ciuil qu'au criminel, & le moyen & authorité de pouuoir faire battre tous les ans certaine ſomme de Mittes, qui eſt vne tres-petite eſpece de monnoye, dont les douze font vn gros de Flandres, alloüable par tout le païs de Haynaut iuſques à Bruxelles.

BAVAIS.

BAVAIS VVALLONNE

(ainſi appellée pour la diſtinguer de Bauais ou Beauuais en Picardie) eſt diſtante de Mons cinq lieües ; aucuns tiennent que cette ville fut iadis tres-grande, & celle où Ceſar auroit autrefois fait ſejourner & yuerner ſon armée, mais les autres veulent dire que ce fut à Beauuais en Picardie. Or laiſſant arriere tel different, c'eſt choſe certaine que pluſieurs marques de grandes antiquité ſe trouuent en noſtre Bauais VVallonne, & meſmes qu'ordinairement on y trouue, tant dedans l'enclos d'icelle que dehors, pluſieurs Medailles des Romains qui ont eſté en Gaule, qui eſt vn argument ſuffiſant de ſon antiquité.

Bauais VVallonne ville fort ancienne.

Par ceſte Cité paſſe vne ruë

admirable qui va de Paris à Tongres, & vne autre laquelle eſt pauée, allant de Rheims en Champagne iuſques à Courtray qui eſt bien cinquante lieuës de chemin.

Les François ont par deux fois bruſlé & ſaccagé ceſte ville en ces guerres dernieres, mais elle a eſté du depuis reparée, & renduë autant belle qu'elle eſtoit auparauant.

BINS.

BINS ou BINCHE eſt poſée ſur vne branche du fleuue de Hayne, à trois lieuës de Mons, Ville treſ-ancienne & d'vn air ſalubre. Ce lieu eſt digne de la demeure d'vn Prince, tant pour la clemence de l'air que pour le deduit de

la chaſſe, & d'autres ſoulas qui y ſont, à ceſte occaſion Marie Royne de Hongrie & ſœur de l'Empereur Charles V. y fit baſtir des logis ſomptueux auec iardins plaiſans & delectables: biẽ eſt vray que ceſte ville fut bruſlée & les baſtimens faits par ceſte Roine deſmolis par les François, l'an 1554. quand le Roy de France Henry ſecond reuenant victorieux du ſiege de Mariembourg & de Dinant, s'en ſaiſit, mais pour le preſent elle eſt pour la pluſpart reſtaurée & quaſi en ſon premier eſtat.

REVX.

REVX eſt ville fort ancienne bonne & plaiſante, &

combien qu'elle ſoit petite, ſi a elle iuriſdiction ſur pluſieurs villages auec vn terroir fertil aux enuirons, elle eſt à 3. lieuës pres de Mons, & deux de Bins. Il y a en icelle vn Monaſtere de l'ordre de Premonſtré, & vne belle Chapelle dediée à l'honneur de la Vierge Marie, où ont eſté faicts pluſieurs miracles.

A 3. lieuës pres de Bins & autant de Mons eſt SOIGNY petite ville poſée ſur vn petit ruiſſeau appellé Seine : là y a vn chapitre de Chanoines de S. Vincent qui ont Seigneurie & iuriſdiction ſur la ville & finages d'icelle.

BREINE le Comte eſt à 3. lieuës de Halle ou d'Aux, & 4. de Mons, ville fort an-

cienne, fondée par Brenus destructeur de Rome. Enguyẽ est loin d'Ath & de Mons 5. lieuës, c'est vne bonne petite ville, où l'on faict des tapisseries de plusieurs sortes : & à 4. lieuës d'Enguyen sur la riuiere Denre, est située Lessine pres de Mons à six lieuës.

HALLE, autrement, Nostre Dame d'Aux gist sur le petit ruisseau de la Seine, qui passe par le dedans d'icelle, à trois lieuës pres de Bruxelles sur les confins entre Brabant & Haynaut, là y a vne Eglise de Nostre Dame, où se font iournellement plusieurs miracles, cause pourquoy il y a grande affluence de peuple qui ordinairement y va en pelerinage.

La ville d'Ath eſt à deux lieuës pres de Leſſine & 4. de Mons ; aſſize ſur la riuiere Denre, elle eſt petite, belle, plaiſante & riche, où ſe fait grande marchandiſe de toilles que l'on y apporte de dehors. A vne lieuë de là eſt Cheures aſſiſe ſur vn ruiſſeau appellé Hunel qui eſt vne plaiſante ville : mais petite eſloignée de Mons de cinq lieuës.

La ville de S. Guiſlein prẽd ſon nõ de l'Abbaye qui y eſt baſtie en l'honneur dudit ſainct, dont l'Abbé eſt Seigneur tant temporel comme ſpirituel de ceſte ville, & eſt la premiere & principale de toutes les Abbayes de Haynaut ; elle eſt poſée ſur la riuiere de Hayne à deux lieuës pres de Mons.

Digitized by Google

LEVSE eſt à 5. lieuës prés de Valenciennes & eſt petite ville & raiſonnablement bonne.

PEQVICOVRT eſt à trois lieuës de Douay aſſez prés de l'Abbaye d'Anchin à qui ceſte terre appartient, c'eſt vn lieu ancien qui ſouloit iadis eſtre ville cloſe: mais elle a eſté toute ruinée par les guerres, ce neantmoins elle ioüiſt des priuileges de ville murée.

FONTAINE-L'EVESQVE eſt vne bonne petite ville, ſituée és confins de Haynaut & du Liege à vne lieuë pres de la riuiere de Sambre & enuiron deux lieuës de Bins.

Digitized by Google

Villages plus notables du pays de Haynaut.

LALAING eſt à deux lieuës pres de Doüay & de Valenciennes cinq, poſé ſur le fleuue de Scarpe, beau village auec vn Chaſteau & grãde iuriſdiction : & a dignité de Comté.

MONTIGNY en Oſteruant, eſt giſant aſſez pres de l'Abbaye de Marchiennes à deux lieües de Doüay, auec vn Chaſteau & Seigneurie, ayant dignité de Baronie.

ANTOING, eſt poſé ſur l'Eſcaut à vne lieüe pres de Tournay, beau village, auec vn magnifique Chaſteau fort ancien, auquel font ordinairement leur reſidence

les Princes d'Eſpinoy.

BIEZ auec ſon Château eſt à vne lieuë d'Antoing,

BRIFFEVL eſt à vne petite lieuë pres de Biez, & a vn grand & ancien Chaſteau, & aupres de là eſt le mont de la Trinité, ſur lequel on dit que les Albanois edifierent vn temple au dieu Ianus, dit en latin Bifrons, duquel mot ce village print le nom par terme corrompu.

A vne lieuë pres de Cheures & deux d'Ath, eſt poſé le village de Ligne auec ſon Chaſteau, & a dignité de Comté.

BOSSV, eſt à deux lieuës & demie pres de Mons, & 4. de Valenciennes, c'eſt vn tres-beau & bon village, où il y a vn beau & plaiſant Chaſteau qui n'a ſon pareil en

tout le Pays-bas, portant dignité de Comté.

BARLAYMONT eſt poſé ſur le Sambre loin d'Aueſnes & de Landrecy deux lieuës, ce village eſt grand où il y a vn Chaſteau, ayant tiltre de Comté.

TRAZEGNIE, eſt aſſis pres de la Chauſſee qui va à Maſtricht, loin de Bins deux lieues, village tres-bon, qui a vn Chaſteau tres-noble & fameux pour l'ancienneté de la race des Seigneurs qui y commandent paſſé plus de ſix cens ans.

Le grand village d'Eſcochine eſt poſé à trois lieues pres de Bins, ayant deux Chaſteaux; de ce lieu ſortent ces belles pierres griſes en abondance propres pour faire

Digitized by Google

de beaux edifices.

GLAGEON eſt à deux lieues pres d'Aueſnes auec vn Chaſteau tres-fort qui eſt vne Baronie: & à demie lieüe de Glageon eſt le beau village de Terlon, auec ſon Chaſteau.

SOR-LE-CHASTEAV eſt à 2. lieues pres d'Aueſnes, & vn des meilleurs & principaux villages de Haynaut, ayant vn Chaſteau merueilleuſement fort & ancien, qui a tiltre de Comté.

BARBANCON eſt à vne lieüe de Beaumont, aupres d'vn bois où y a abondance d'Ifs, & à vn Chaſteau portant titre de Baronnie. C'eſt en ce village où on fait beaucoup de beaux verres

ſurpaſſans

surpassans ceux de Lorraine & de Hesse.

AYMERIES gist sur la Sambre aupres de Berlaimont, & à vne bonne lieüe de Maubeuge, beau village auec vn beau Chasteau & Seigneurie tres-noble & ancienne.

Ce pays de Haynaut est de grande estenduë, & fort abondant en Noblesse & gens de guerre. Plusieurs des habitans de cette region s'addonnent aux estudes des lettres, autres à l'agriculture, & beaucoup plus à la marchandise, aux arts mecaniques & œuures manuels auec grand' industrie. Ils sont Ciuils & courtois combien que partie de la populace soit d'assez mauuaise inclination & complexion,

plexion eſtrange. Ils parlent langage François, mais groſſier & corrompu, ſinon entre les perſonnes d'eſtime qui s'eſtudient à parler bon François.

NAMVR.

Où eſt poſé le pays de Namur.

LE Pays & Comté de Namur eſt compris entre Brabant, Haynaut, Luxembourg & le pays de Liege; il eſt petit de territoire & fort montueux, mais fertil & bien peuplé. L'air de ce pays eſt bon & temperé, & y courent diuerſes riuieres, & entre icelles la Meuſe & le Sambre leſquelles y apportent beaucoup de grandes commodi-

Riuieres qui arrouſent le pays de Namur.

tez, tant à porter & rapporter de lieu en autre les marchandiſes & autres choſes neceſſaires, que pour ce qu'elles fourniſſent à ce pays des poiſſons en grande abondance.

Il y a pluſieurs bois & notamment celuy de Marlaigne qui eſt treſ-commode pour le deduit de la chaſſe pour eſtre remply de toute eſpece de proye, ſauuagine & gibier. Ce pays eſt copieux en mines, dont on tire le fer, & d'autres dont l'on tire le plomb, enſemble de carrieres où ſe trouuent diuerſes ſortes de pierres de marbres & de jaſpe. Il fournit auſſi de ſalpeſtre en grande abondance. On compte à preſent en ceſt eſtat & Seigneurie de Namur quatre villes cloſes, à ſçauoir Na-

Villes cõprises au comté de Namur.

mur (qui eſt la capitale) Bouuines, Charlemont & Valencourt, auec 182. villages & pluſieurs Abbayes riches & opulentes. Ainſi ayãt deſcrit la generalité, venons à particulariſer les places de cette Seigneurie.

DESCRIPTION de la ville de Namur.

LA ville de Namur eſt ſituée entre deux montagnes, ſur la Meuſe, loin de Louuain huict lieües, du Liege & de Bruxelles dix lieües. Cette ville eſt belle & riche, ayant vn Château treſ-fort & ioüiſſant de long temps du tiltre du Comté auec iuriſdiction & Seigneurie treſ-ample : A l'entour d'icelle y a *Aſſiette de la Cité de Namur.*

Namur est Comté fort ancien.

sept hermitages, esquels viuent plusieurs hommes deuots & religieux.

A NAMVR reside le conseil Royal de cette Region, les appeaux duquel ressortissent au Parlement de Malines. L'Eglise Cathedrale & principale est dediée à S. Aubin, laquelle depuis quelques années a obtenu Siege de dignité Episcopale. Les habitãs de ce païs sont ingenieux, ciuils & addonnez aux armes, & parlent langage François, combien que fort corrompu & rude.

BOVVINES.

BOVVINES ville petite, mais tres-ancienne, est assise sur la riue gauche de la

Meuſe, loin de Namur 4. lieuës : Elle fut priſe & ſaccagée l'an 1554. par le Roy de France Henry II. mais depuis qu'elle eſt és mains de ſa Majeſté Catholique elle s'eſt remiſe ſus, & repeuplée autant comme auparauant.

CHARLEMONT.

CHARLEMONT eſt vne petite ville à la façon d'vn fort admirable auec ſes bouleuers & deffenſes, aſſiſe fort commodement ſur vne Montagne bordant la Meuſe, au deſſous de Giuet, loin de Mariembourg trois lieües, & de Namur ſept : Cette ville fut baſtie par l'Empereur Charles V.

A ſept lieües de Namur eſt

Valencourt petite ville ayant vn plaisant paysage à l'enuiron.

Ce pays contient entre les 182. villages sus-mentiõnez, aucuns beaux & grands villages posez aux enuirons de Namur, comme celuy de Floren qui l'auoisine de quatre lieües, Vascie de 3. lieües, & Sanson de 2. lieües & voisin de la Meuse : sur laquelle Meuse vers Bouuines à vne lieüe de Namur est posé Daue, auec vn Chasteau honoré du tiltre de Vicomté.

Floren.
Vascie.
Sanson.
Daue.

LVXEMBOVRG.

LE Duché de Luxembourg (qui prend ſon nom de la principale ville de ceſte Prouince) confine du coſté de Septentrion auec le Pays du Liege; du Midy auec Lorraine ; du Leuant auec la Moſelle & l'Eueſché de Treues , & du Ponant auec la meſme Moſelle & partie auec la foreſt d'Ardenne. C'eſt vn pays montagneux & plain de foreſts : entre leſquelles eſt celle d'Ardenne. Et neantmoins c'eſt vne region bonne & benigne, où la terre produit beaucoup de biens & en diuers lieux ſe faict la vendange. *Situation du pays de Luxembourg.*

Par ce pays courent plusieurs riuieres entre lesquelles est la Mosele: Il contient enuiron de circuit 70. lieues, & y a vingt villes murées; de l'assiette desquelles ie traicteray cy dessous en particulier.

20. Villes murées au Duché de Luxembourg.

LVXEMBOVRG.

LVXEMBOVRG ville Metropolitaine de tout le païs auquel elle a donné le nom, est celle que Ptolomée appelloit *Augusta Veromandorum.* Entre la partie superieure d'icelle posée sur le mont, & la partie inferieure posée au plain, passe la riuiere d'Elze. Cette Cité est grãde & forte, le Temple principal d'icelle est dedié à l'hõneur de sainct Nicolas, & y

a en outre vn Conuent fort ancien de l'ordre des Freres-Mineurs, que l'on dit auoir eſté baſty viuant encores le bien-heureux François. En cette ville reſide le conſeil de toute la prouince, a ſon appel à Malines. Cette ville a eu autrefois tiltre de Comté, & fut du depuis erigé en Duché par Vencellaus Roy des Romoins & de Boheme (ſelon l'opinion de Munſter) & ſelon les hiſtoires de Belges, par l'Empereur Charles IV. Prince de Luxembourg, enuiron l'an 1346. Mais les autres qui ſemblẽt auoir attaint au but diſẽt que ce fut l'Empereur Henry VII. de cette famille de Luxembourg l'an 1309. qui premier l'honnora de cette diguité quelle meri-

Conſeil Prouincial.

Diuerſes opinions de l'erectiõ du Duché de Luxembourg.

Digitized by Google

toit & de laquelle elle eſtoit digne & capable. Elle a encouru beaucoup d'infortunes par les guerres, & notamment és années 1542. & 1543. elle fut priſe & ſaccagée deux fois par les François.

Luxembourg deux fois priſe par les François.

ARLON.

ARLON eſt ſitué ſur vn haut mont, où ſouloit anciennement eſtre vn temple auquel on ſacrifioit à la Lune & tient on que c'eſt de ce temple que ceſte Cité a pris ſon nom, & que le peuple par corruption de langage, au lieu de dire. *Ara Lunæ* s'eſt accouſtumé de dire Arlon, elle eſt loin de Luxembourg quatre lieuës, & ſix de Mommedy.

Digitized by Google

RODEMARK eſt loin de Luxembourg trois lieuës, petite villette auec vn Chaſteau.

THEONVILLE, eſt ſituée ſur la riuiere de Moſelle à la main gauche, & vn beau pont, & eſt loin de Mets en Lorraine 4. lieuës, & autant de Luxembourg. Ceſte ville eſt tres-forte & ſi bien munie que iamais aucun n'a eſſayé de l'aiſſaillir, iuſques à ce que l'ã 1558. le Duc de Guyſe y ayant mis le ſiege & dreſſé contre icelle vne furieuſe batterie & y donné diuers aſſaux auec grand perte des ſiens, finalement à cauſe qu'il ne reſtoit plus de ſoldats au dedans pour la deffendre, elle fut liurée aux François par accord & capitulation,

Digitized by Google

mais par la derniere paix elle a eſté renduë à ſa Majeſté Catholique.

GRAVEMACKREN & Coninckmackren ſont 2. petites villes, ſituées ſur la Moſelle voiſines l'vne de l'autre d'vne lieuë, & de Luxembourg cinq lieuës.

DICKRIK, eſt vne petite villette poſée ſur la riuiere de Sure à cinq lieuës de Luxembourg.

VIANDALEN ou Vianden eſt à ſept lieuës de Luxembourg & a tiltre de Comté. Vierton & Echternach ſont eſloignées par égale diſtance de Luxembourg ſix lieuës ou enuiron, mais de diuers coſté.

BASTONACH giſt aupres de la foreſt d'Ardenne,

loin de Neuf-Chaſteau trois lieuës & 8. de Luxembourg, petite ville où ſe faict grand trafic de beſtail, & de grains, au grand profit des habitans d'icelle.

La ville de Mommedy eſt aſſiſe ſur vne haute montagne au pied de laquelle court la riuiere de Chiers à 4. lieuës de Danuillers.

NEVF-CHASTEAV eſt és bois d'Ardenne loin d'Iuoys cinq lieuës & de Luxembourg neuf.

D'ANVILLERS eſt à 12. lieuës de Luxembourg, & 4. de Verdun, cette ville a eſté fort enuiée & tourmentée par les François iuſques-là, qu'en l'eſpace de dix ans les François l'ont priſe par deux fois : mais du depuis elle a

eſté renduë au Roy Catholique.

MARVEIL eſt poſée ſur la riuiere Othain à 12. lieuës de Luxembourg, elle s'appelle Ville commune, à cauſe que la moitié d'icelle appartient au Roy Philippe ; & l'autre au Duc de Lorraine.

LA ROCHE en Ardenne & la ville d'Vrbi ſont villettes raiſonnables, auec titre de Comté, à 12. lieuës de Luxembourg.

S. VITE eſt de pareille diſtance ; belle petite ville: & 2. lieuës plus loin eſt Salme ayant tiltre de Comté.

MARCHE ou Marſes eſt auſſi de pareille diſtance que la precedente à ſçauoir à 14. lieües de Luxembourg, & eſt vne place fort ancienne.

Digitized by Google

Plus il y a Iuoy à quatre lieües de Momedy : Chyny à 12. lieües de Luxembourg, ayant titre de Comté. La Ferté auec ſon Chaſteau à vnze lieuës de la Metropolitaine ſur le Chiers, leſquelles places ont eſté ruinées par les guerres, & demeurées démantelées.

Abondance de Nobleſſe en Luxembourg.

Il n'y a region en ces Païs-bas qui ayt à l'auenant plus de Nobleſſe que celle-cy : Mais il y a vn point touchant les Gentils-hommes particuliers : c'eſt que par trop grande authorité & ſeuerité ils tiennent leurs ſujets ſous la rigueur de leurs anciennes loix (ce qui eſt toutesfois contre la franchiſe des peuples de ces Pays-bas) de ſorte qu'il n'eſt

Seruitude des paysäs au pays de Luxembourg.

Digitized by Google

loisible aux païsans de marier leurs enfans, ny faire chose de consequence sans le congé d'iceux Seigneurs, retenans en cela coustume des anciens Gaulois à l'endroit de leurs vassaux & sujets, de laquelle Cesar en ses commentaires faict mention: hors cela, ses Gentils-hommes font paroistre en toutes leurs actions les vrays effects de Noblesse.

Cesar 6. li. de la guerre des Gaules.

Ce pays & estat de Luxembourg a eu plusieurs trauerses, & ce pour auoir soit naturellement, ou par accident, souuentesfois changé de maistres & Seigneurs. Car ie trouue qu'estant mort l'Empereur Henry VII. l'an 1313. le Duché de Luxembourg vint és mains de Venceslaus Roy de Boheme frere de l'Empereur

Charles IV. Mais mourant l'an 1383. ſans hoirs, cet eſtat eſcheut aux deux fils dudit Empereur. Venceſlaus & Sigiſmond qui depuis ont ſuccedé à l'Empire ; Or eſt-il que Venceſlaus mariant vne ſienne couſine à Anthoine de Bourgogne Duc de Brabant, il luy donna (moyennant quelques deniers) le Duché de Luxembourg, depuis, iceluy Anthoine eſtant occis à la iournée que les François perdirent contre les Anglois prés de Teroüanne, Eliſabeth vefue de cet Antoine retint pour Doüaire ce Duché, apres la mort de laquelle il eſcheut à Philippe (dit le Bon) Duc de Bourgogne, lequel (pour cauſe que les habitans de ce pays ſe vou-

LIEGE.

LE pays de Liege confine du coſté de Septentrion & d'Occident auec le pays de Brabant : vers l'Orient, auec la Meuſe & en partie auec le Namurois : & vers le Midy auec le Duché de Luxembourg : L'air y eſt bon & temperé & le terroir fertil en grains, fruicts & vendanges, comme auſſi il y a grande abondance de venaiſon & gibier de diuerſes ſortes.

D'auantage il ſe trouue en ce pays des mines dont on tire le fer, & d'aucunes du plomb, enſemble pluſieurs *Minet de fer & plõb*

carrieres & lieux ſouſterrains, dont on tire auec admirable trauail, de la terre noire propre à bruſler, en grande quantité, tellement que d'vne lieuë és enuirons du Liege, la ville en eſtant fournie, on aſſeure que l'on en tranſporte pour plus de cent mil eſcus, encores que cette matiere ſoit d'aſſez vil pris. On vſe auſſi en ce pays de certaines mottes de terre en forme de pierre, mais qui ſe romp plus facilemẽt, pour bruſler, leſquelles s'allument incontinent quelles ſont approchées du feu: qu'on tient auoir eſté premieremẽt trouuée l'an 1198. par vn pelerin, lequel l'ayant monſtré à vn forgeron, s'eſuanoüiſt & iamais depuis n'a peu eſtre

Terre à bruſler, & par qui inuentée, & quand.

retrouué ceſt inuenteur. Il y a en Liege abondance de ſalpetre enſemble beaucoup d'autres choſes neceſſaires à la vie humaine, tant pour la nourriture que pour le plaiſir.

L'Eueſché de Liege à ſous ſon Domaine grande Seigneurie de Villes, Chaſteaux, Bourgs, Villages & terres, auec tiltres de dignité Souueraine, & en premier lieu outre la dignité Epiſcopale, elle a le Duché de Buillon, le Marquiſat de Francimont, & les Comtez de Lootz & Haſbain; auec pluſieurs Baronnies, mais 52. principalles, & pluſieurs riches Abbayes.

Ainſi ce pays contient en toute ſon eſtenduë (outre la moitié de Maſtrich) 24. vil-

ne & viennent ſe rendre en la Meuſe. Cette ville eſt de grande eſtenduë, & comprend en ſoy des hautes montagnes & pluſieurs vallons, auec grand nombre de ruiſſeaux d'eau claire & fraiſche qui apportent grande commodité à icelle ville. Il y a des ſomptueux edifices, & ſur tout eſt magnifique le Palais de l'Eueſque. Quant à ce qui concerne le ſeruice diuin on peut dire que Liege ſurmonte en nombre d'Egliſes, en beauté & richeſſes d'icelles, de Monaſteres & de Conuents, toutes les villes de la Gaule & des Allemagnes. Là y a huict Colleges de Chanoines tres-riches, & de tres-grande authorité,

8. Colleges de Chanoines à Liege

Liege eſt ville Imperiale, n'ayant toutefois autre ſubjection à l'Empereur fors que de luy eſtre obligée quād il va à la guerre cõtre le Turc, de luy donner certain nombre de gens de guerre ou bien argent pour les payer, mais elle eſt ſubjecte, tant au temporel qu'au ſpirituel à ſon Eueſque, & ſe gouuerne preſque comme libre auec ſes Bourgmaiſtres & Eſcheuins. Quād aux appeaux, ceux des cauſes ſpirituelles vont à Cologne & de là à Rome: & ceux des temporelles à Spire à la chambre Imperiale.

BVILLON eſt vn treſ-fort chaſteau à 16. lieuës loin du Liege & 4. d'Iuoy admirablement poſé ſur vne montagne, ayant au pied d'icelle

vn grand Bourg, & a tiltre de Duché.

FRANCIMONT ville ſans murailles eſt loin de Liege 4. lieuës & a dignité de Marquiſat.

LOOTZ eſt vne villette paſſablement bonne à quatre lieües pres de Liege, ayant dignité de Comté & Iuriſdiction ſur grande eſtenduë de pays & pluſieurs villages.

BORCKVVORM, eſt poſée ſur le petit fleuue de Iecker qui de là va à Maſtricht où il s'engoulfe en la Meuſe, & eſt voiſine de Liege quatre lieuës au Comté de Haſbain duquel elle eſt la capitalle, ville aſſez bien peuplée.

TONGRES eſt à trois lieuës de Liege, & autant

de Maſtrich, aſſize ſur la riuiere de Iecker, ville fort ancienne, baſtie (ſelon l'opinion de Munſter) par les Tongres, peuple Allemant, long temps auant la venuë de Ceſar en Gaule. Cette ville fut la premiere d'entre celles de Gaule & Germanie qui reçeut la foy Chreſtienne par la predication de ſainct Materne natif de Pauie en Lombardie qui en fut le premier Eueſque l'an 138. Cette Cité ſi ancienne fut deſtruite & deſolée par Atile Roy des Huns lequel entre les beaux edifices qu'il deſmolit en icelle, il ruina plus de cent Egliſes de marque par où on peut penſer quelle, & combien grande

Voy Munſter en la Coſmogr.

S. Materne premier Eueſque de Tongres

Tongres deſtruite par Atile, & depuis par les Normans.

eſtoit ceſte Cité : depuis elle fut encores démolie du temps de l'Empereur Charles le Chauue par les courſes des Normans: De ſorte que d'vne treſ-grande & treſ-fameuſe Cité Metropolitaine de tant de peuples, elle eſt deuenuë vne petite ville ſans force & authorité, en laquelle ne ſe void rien digne de remarque à preſent que des reſtes & vieilles ruines tant dedans que dehors, faiſans foy de ſon antiquité : Specialement on y voit la ruë ou chauſſee qui va d'icelle ville iuſques à Paris, de laquelle le peuple a inuenté ceſte fable de dire que le diable l'a baſtit entierement en trois iours & trois nuicts.

Miſeres de la ville de Tongres.

Longue chauſſée allant de Tongres à Paris.

A huict lieuës pres de ceſte

ville, cinq de Liege, deux de Lembourg & à demy lieuë de Spa, dans vn bras de la foreſt d'Ardenne, y a plusieurs fõtaines voiſines, l'eau deſquelles eſt treſ-claire, ayant diuerſes proprietez pour guarir diuerſes maladies; mais la plus priſée eſt celle, dite la Fontaine de Sauenier, laquelle ſource eſt ſur vn haut coſtau, & a principalement la proprieté de guarir la fieure tierce, l'hidropiſie, la grauelle & la laguiſon & phtiſie, elle nettoye l'eſtomac, rafraiſchit le foye, & par ainſi donne allegement à la goutte ſciatique & à toutes ſortes de gouttes chaudes. Apres qu'on l'a beu elle a la ſaueur de fer; & outre les effects ſuſnommez, elle a

ceſte proprieté que d'aider à la digeſtion & ouurir l'appetit, & ſemble que ceſte fontaine eſt celle de laquelle Pline parle en ces termes. *Tungri Ciuitas Galliæ fontem habet inſignem, plurimis bullis ſtillantem ferriginei ſaporis, quod ipſum non niſi in fine potus intelligitur, purgat hic corpora, tertianas febres diſcutit, calculorumque vitia; eadem aqua igne admoto turbata fit, ad poſtremum rubeſcit.* Car *Tungri Ciuitas*, comme il eſt notoire, s'entend, non ſeulement pour la ville de Tongres, mais generallement pour tous ſes peuples, ou pour mieux dire, pour celle communauté que contenoit leur Domaine auquel eſt compriſe ceſte fontaine ſuſdite.

Pline liu. 31.

HVY Cité iadis tres-fameuſe, grande & puiſſante, eſt loin de Liege cinq lieuës, ainſi nommée d'vn ruiſſeau impetueux naiſſant à Hauelanghe qui vient en ce lieu s'engolfer en la Meuſe, laquelle partit la ville en deux; ſur icelle y a vn pont admirable qui va de l'vn à l'autre riue: Ceſte ville eſt à preſent aſſez en bon eſtat, ayant vne bonne forteresſe, aſſiſe ſur vne haute montagne, commandant à la ville: Es enuirons de ceſte ville ſont beaucoup de Mines de fer, parquoy il n'y a coin où l'on n'en forge ſans ceſſe.

HASSELT eſt ſur la riuiere Demere à quatre lieuë pres de Maſtricht & ſix de Liege,

c'eſt vne aſſez bonne ville bien baſtie & peuplée : pres de laquelle eſt le beau village de Curinghen où eſt vn magnifique Palais, auquel pour la beauté du lieu les Eueſques de Liege ſe vont ſouuent eſbattre.

DINAN.

DINAN eſt poſée ſur la riue dextre de la Meuſe, à vn quart de lieuë prés de Bouuines & enuiron douze lieües de Liege, cette ville fut iadis fort renommée pour le trafic, mais elle a eſté fort ſujette à eſtre ruinée par les guerres ; meſme de fraiſche memoire, eſtant icelle comme du tout remiſe ſus, le Roy de France Henry II. la prit par force l'an 1554. ſi bié

Dinan priſe par le Roy de France Henry II.

quelle fut saccagée, & son Chasteau ruiné: & maintenãt restaurée & restablie comme deuant. Le Pays d'enuiron abonde en marbres noirs & mines de fer.

A 7. lieües de Liege & 2. de Stocken gist la ville de Maeseick abordant la Meuse au costé gauche, & à vne lieüe prés d'icelle est le beau lieu de Thoren & l'excellente Abbaye de Chanoinesses de fort ancienne fondatiõ lesquelles se peuuent toutes marier ainsi que celles de Mons, sauf l'Abbesse, laquelle est fort grande Dame ayant iurisdiction sur beaucoup de terroirs & villages, & peut faire battre monnoye d'or & d'argent, cause pourquoy elle tient rang & estat fort honorable & a des

Maeseick.

Abbaye de Thoren au pays du Liege.

Chanoines & Cappelains pour faire le diuin seruice : en ce Conuent sont receuës seulement les filles de Comtes, Barons & Gentils-hommes de noble & illustre famille.

STOCKEM petite ville & bonne est assise sur la riue seneſtre de la Meuse, à trois lieuës pres de Mastricht & sept de Liege, ceste place a esté restaurée par Erard Cardinal de la Marche.

BILSEN, est vne fort petite ville distante de Liege quatre lieuës : à vn quart de lieuë de laquelle & enuiron deux de Mastricht est vn bon village appellé Munster-Bilsen posé sur le Demer, là où il y a vn Conuent de Dames Chanoinesses, de

Munster-Bilsen riche Abbaye de Dames.

meſme condition que les precedentes, où on voit vne Licorne ayant 6. pieds & demy de long que l'on tient y auoir eſté apportée par vne fille d'vn Duc de Bretagne, laquelle ſe rendit religieuſe en ce lieu, & à cauſe d'icelle ce Conuent eſt appellé Sainct Amour.

S. Truden ou Centron eſt loin de Tongres trois lieuës, & ſix de Liege, c'eſt vne belle ville & bonne, en laquelle on parle le langage Brabançon: là eſt l'Abbaye de ſaint Truden, de laquelle la ville a pris nom, dont l'Abbé eſt Seigneur de la moitié de la ville, & l'autre moitié appartient à l'Eueſque, parquoy quand on renouuelle & eſlit les Magiſtrats

S. Truden ou Centrõ. Abbé de S. Truden eſt Seigneur en partie de la ville.

la moitié d'iceux eſt nommée par l'Eueſque, & l'autre moitié de la part de l'Abbé. Aupres de cette ville eſt la noble & riche Commanderie de Bernſem de l'ordre des freres Teutoniques.

Il y a encores pluſieurs autres petites villes paſſables & de belle aſſiette que i'obmets pour n'eſtre trop prolixe: Et pareillement pluſieurs lieux memorables comme Florene qui eſt loin de Beaumont & de Namur cinq lieües: La tres-belle fortereſſe de Cerei à trois lieües de Liege: Le village d'Ebure à vne lieüe d'icelle, & de meſme diſtance dudit Liege ſont ces deux lieux admirables Herſtal & Iupile deſquels pluſieurs autheurs ont écrit, au pour-

Florene.
Cerei.
Ebure.
Herſtal.
Iupile.

Digitized by Google

pris deſquels les Pepins faiſoient leur ſeiour ordinaire au pays Liegeois tant à cauſe de la ſerenité de l'air & de l'abondance de toutes choſes neceſſaires, comme auſſi pour le plaiſir & commodité de la chaſſe, peſcherie & vol des oiſeaux.

C'eſt Eueſché de Liege fut iadis erigé & fondé par ſainct Hubert fils de Bertrand Duc d'Aquitaine, lequel ſucceda premierement à ſainct Lambert Eueſque de Maſtricht, qui y fut martyrizé, dequoy malcontent ledit ſainct Hubert par le conſentement du Pape transfera le ſiege Epiſcopal de Maſtricht à la ville de Liege, laquelle il fit reſtablir & reedifier, & fonda en icelle

l'Egliſe de ſainct Lambert en l'honneur dudit Sainct en laquelle il fit tranſporter ſon corps l'an 713. & y inſtitua ce college magnifique de Chanoines.

L'Eueſque de Liege eſt Seigneur temporel & ſpirituel.

L'Eueſque de Liege eſt eſleu par le Chapitre & College de ſainct Lambert, & approuué par le peuple & puis confirmé (comme ſont tous les autres Eueſques) du Pape. Et non ſeulement eſt Eueſque, mais auſſi Prince de l'Empire, Duc de Buillon, Marquis de Francimont, & Comte de Lootz, & d'Aſbain, qui ſont toutesfois villes & lieux ſujets au domaine de l'Eueſché de Lie-Liege, dequoy l'Eueſque a treſ-gros reuenu, montant d'ordinaire trente mil eſcus

par an, ſans les ſubſides extraordinaires qu'il tire de ſon peuple quand il le ſçait bien manier, & infinies prebendes, offices & benefices qu'il a à diſtribuer & donner à qui bon luy ſemble.

GVELDRES.

Ceſar li. 4. de la guerre gallic. Marlian ſur ceſar.

LE Pays de Gueldres, que les Menapiens & Sicambres habitoient, eſt diuiſé par le Rhin en deux parties, & a du coſté de Septentrion ſur ſon chef la Friſe;

Aſſiette du Pays de Gueldres.

de Midy la Meuſe l'auoiſine d'vne part, & la prouince de Iuliers de l'autre; du coſté d'Orient a en partie le Rhin, & en partie la Duché de Cleues, & de l'Occident il a la Hollande & le pays d'Vtrecht.

Ce pays eſt plat auec bien peu de montagnes, mais remply de beaucoup de beaux

bois & foreſts fort profitables. Il eſt propre pour l'agriculture, & abonde ordinairement en grains & en beſtail. Gueldres comprend en ſoy le Comté de Zutphen & autres Seigneuries, & a 22. villes cloſes, dont les principalles ſont Nimeguet, Ruermonde, Zutphen & Arnem, ſituees ſur 4. diuerſes riuieres & ſont de 4. diuers Eueſchez. Il y a pluſieurs autres places leſquelles ont eſté autres-fois murées, mais ayans eſté ruinées par les guerres elles ſont demeurées demantelées, iouyſſantes toutesfois des priuileges de ville cloſe: auec leſquelles y a bien trois cens villages ayans clocher & Parroiſſe. Or pour particulariſer chacune ville &

22. Villes au Duché de Gueldres.

place de ce pays commencerons par

NIMEGVE.

LA Cité de Nimegue eſt ſituée ſur ceſte partie du Rhin qu'on nomme Vahal, deux lieuës loin de Raueſtein. C'eſt vne place fort ancienne, puiſſante & belle, plaine de peuple & de richeſſes: ſes Citoyens ſont fort addonnez à la marchandiſe & aux eſtudes des lettres principalement depuis qu'elle eſt ſous l'Empire de la maiſon d'Auſtriche, là où auparauant ils eſtoient du tout addonnez aux armes : Elle eſt Vicomté & ville franche & fief de l'Empire, où ils peuuent battre monnoye à leur volonté, la-

Nimegue eſt fief de l'Empire.

quelle à cours par toute l'Allemagne : Es cauſes & procedures ciuilles, ceſte ville à ſon appel à Aix la Chappelle, & és matieres ſpirituelles, elle depend de l'Archeueſché de Cologne. Elle n'a autre ſubiection à l'Empire fors qne d'vne petite recognoiſſance & ceremonie de tribut, qui eſt, que tous les ans elle enuoye par homme expres à Aix la Chappelle vn Gand plein de poiure. Le Roy Philippes comme Duc de Gueldres y a iuriſdiction & ſuperiorité, & y fait battre monnoye du meſme alloy & coin comme en ſes autres villes, & eſt la capitale du Duché de Gueldres.

RVERMONDE.

RVERMONDE eſt à trois lieuës loing de Venlo, forte de ſituation & de murailles, & bien peuplée, aſſiſe ſur la Meuſe pres d'vn fleuue appellé Ruer dont elle prend ſon nom : L'Egliſe principale eſt dediée au benoiſt Sainct Eſprit, & erigée en dignité Epiſcopale : En ceſte ville eſt vn monaſtere de Chartreux, riche & de grand circuit. Ruermonde eſt la ſeconde ville capitale de Gueldres & chef du ſecond quartier ſous laquelle ſont compriſes & reſpondent aux aſſiſes d'icelles villes, Venlo, Guelder, Stralen, VVachtendonc & Erke-

lens, & les trois bourgs, Mont-fort, Echt & Nievverſtat proches l'vne de l'autre d'vne lieuë. Quant à la ſpiritualité, elle eſt ſubiecte à l'Eueſque de Liege.

ZVTPHEN.

Villes voiſines de Zutphen.

LA ville de Zutphen eſt ſituée ſur la riuiere d'Iſel, à lieuë & demie pres de Doesbourg, 4. d'Arnen & 6. de Nimegue, bien baſtie & ornée d'vn beau College de Chanoines auec Preuoſt & Doyen, l'Egliſe principale d'icelle eſt vn baſtiment ſompteux & d'ancienne ſtructure, dediée à S. VValburg. Ceſte ville a dignité de Comté, & eſt la troiſiéme capitale de Guel-

Digitized by Google

dres, à laquelle ſont ſubiectes les villes de Doesbourg, Doetecum, Lochem, Groel, Bredervaerde & Bronchorſt quoy qu'elle ſoit Comté à part, & la ville & Comté de Therembergue : Quant au ſpirituel elles ſont reſponſables à l'Eueſque de Munſter.

ARNEN.

ARNEN, que Corneille Tacite appelle Arenacum eſt vne bonne ville poſée à demy lieuë pres du Rhin au coſté dextre; loin de Nimergue & de Doesbourg deux lieuës, où il y a des belles & ſompteuſes Egliſes, dont la principale eſt dediée à Sainct Euſebe. Ceſte cité eſt chef du quatrié-

Digitized by Google

me quartier du Duché de Gueldres, à laquelle respondent VVageeninghen, Haten, Hardervvick & Elbourg, qui sont toutes assise en Veluvve. A Arnen reside vne Chambre des Comptes instituée par le Roy Philippes l'an 1559. là où tous les Officiers de Gueldres, tant ceux de la Iustice comme des Finances, doiuent aller rendre compte & raison de leur administration.

Chambre des cõptes à Arnen.

HATTEM bonne ville est posée sur la riue gauche d'Issel pres d'Elbourg deux lieuës.

ELBOVRG est sur le golphe Zuiderzee distante de deux lieuës de HARDEVVICK qui gisant sur la mesme Zuiderzée est à cinq

Hardevvick.

lieuës de VVagheninghen.

VVAGHENINGHE qui eſt vne ville fort ancienne, appellée par Tacitus Vada, giſt ſur le Rhin, loing de Nimegue deux lieuës.

Corne. Tacit. li. 21. des annale

TIEL eſt vne forte place poſée ſur le fleuue Vahal à deux lieuës loin de Bommel, qui eſt auſſi vne place forte, giſante au coſté gauche dudict fleuue à deux lieuës de Buren.

Bommel.

BRONCHROST giſt ſur la riue dextre d'Iſſel pres de Zutphen d'vne lieuë, & eſt bonne petite ville ayant dignité de Comté.

DOESBOVRG ville bien peuplée, eſt aſſiſe à l'entrée du Canal ancien de Druſe, où il va ſe rendre au fleuue Iſſel : & à vne lieuë Doeſbourg

bourg eſt Doetecum, poſee ſur l'ancien Iſſel.

TSEREMBERGHE eſt à vne lieuë & demie de Doetecum; bonne ville, ayãt dignité de Comté. Il y a encores aucunes petites villes en ce pays d'aſſez bonne qualité, riches & populeuſes: comme Locchem à 2. lieuës prés de Zutphen: Grol & Brederuoerde diſtantes l'vn de l'autre deux lieuës; Guelder (qui a donné le nom à tout le pays) eſt à deux lieuës de Stralen, & à lieuë & demie de Stralen eſt la place de Venloo aſſez forte, & bonne ville. Vachtendonck à 2. lieuës de Guelder, ſur le Niers. Erkelens eſt bonne petite ville à quatre lieuës de Ruermonde. Plus y a 6. au-

Autres petites Villes de Gueldres auec leur ſituation.

tres villes non cloſes à ſçauoir Keppel giſante à demy lieuë de Doeſbourg, ſur le vieil Iſſel : Et ſur le meſme vieil Iſſel à vne lieuë d'Aenholt eſt Burg : puis il y a Gendt proche de Nimegue vne lieuë, & à deux lieuës de Tiel & de Nimegue eſt Batembourg poſé ſur la Meuſe, & Echt qui eſt a coſté du bois, qui d'icelle a pris ſon nom de Echtervvalt, à vne lieuë du Chaſteau de Monfort qui giſt à vne lieuë pres de Ruermonde & autant de la Meuſe & eſt vne place de grande importance. Suit en apres Culembourg poſée ſur le riuage feneſtre du fleuue de Leck à vne lieuë pres de Burren, qui pareillement eſt aſſiſe pres de la riuiere Linghe, ſur le ruiſ-

Six Villes non cloſes auec leur diſtances.

ſeau iadis appellé la Foſſe aux Meules, à vne lieuë de Tiel. Que cecy ſoit aſſez pour le Pays & Duché de Gueldres; ſeulement ie diray que ce païs a eu par ſucceſſion de temps pluſieurs Ducs & Seigneurs qui en ont eu l'adminiſtration, mais l'Empereur Charles V. en fut fait paiſible poſſeſſeur l'an 1543. & l'an 1549. fut encores receu & accepté pour Prince Philippe ſon fils, & luy fit-on hõmage comme futur & legitime Seigneur de ce pays & Prouince.

OVER-ISSEL.

Estenduë de la Seigneurie d'Ouer-issel.

L'Estat & Seigneurie d'Ouer-Issel est situé de la le fleuue Issel: & a du costé de Septentrion la Frise appellée Occidentale & partie de Groninghe, du Midy a Gueldres, à l'Oriēt le pays de VVesphalie, & à l'Occident le golphe de Zuiderzée auec le fleuue d'Issel. Cette region est departie en trois iurisdictions, à sçauoir: Iselant, Drent, & Tuent; & est ce pays plat bon & fertil en grains; il embrasse huict villes closes: à sçauoir, Deuenter, Zuol, Campen, Vollenhoue, Steenvvick, Hasselt, Oet-

Trois iurisdictions en Ouer-Issel.

marſen & Olderzeebe, & de plus il y a 10. places & bourgs d'importance qui iouyſſent de tres-amples priuileges, qui ſont, Mepel, Gheelmuyden, Coeuorden, Hardenberghe, Omme, Almeloe, Goer, Diepenhen, Delden, & Enſtede; & outre ce plus de cent villages.

Nombre des Villes de ce pays.

L'Eſtat de cette Seigneurie conſiſte en deux membres: en l'vn, les Officiers du Prince & la Nobleſſe, & en l'autre les trois Villes capitales. Les habitans de cette region (qui eſt poſée entre les Gueldrois & Friſons) participent auſſi de la nature, conditions & conſtumes deſdicts pays.

Pays d'Ouer-Iſſel iadis des appartenances des Eueſques d'Vtrecht.

Ce pays appartenoit iadis aux Eueſques d'Vtrecht, mais l'an 1527. l'Eueſque

Henry de Bauiere, pour les meſmes difficultez & cauſes qu'il tranſporta & quitta le temporel de l'Eſtat d'Vtrecht à l'Empereur Charles cinquieſme, auſſi luy tranſporta-il ſon droit de la Seigneurie d'Ouer-Iſſel. Le Chef & principal lieu de toute ceſte Prouince eſt Deuenter, de laquelle parlerons premierement deuant que de venir aux autres.

DEVENTER.

CEſte ville eſt aſſiſe ſur le coſté droict d'Iſſel à quatre lieuës de Zvvol: & vne place fort bien munie & ceinte d'vne puiſſante muraille, & eſt vne ville grande & ſpatieuſe, où

il y a beaucoup de beaux edifices & abondance de peuple.

ZVVOL est posée sur vn ruisseau entrant en la riuiere Vidre à vne lieüe pres de Campen, au surplus ville tres-forte & asseurée par vn double fossé qui enceint les ramparts d'icelle.

La ville de Campen est située à gauche d'Issel pres de son emboucheure, à 5. lieuës pres de Deuenter, & est bonne petite ville, belle & assez d'importance.

VOLENHOVE est vne bonne petite ville à deux lieuës de Steenvvick sur le golphe de Zuiderzée, bien assize pour la commodité des viures y amenez & par eau

& par terre, & c'est pourquoy le Conseil & Parlement du pays y reside, qui iuge sans aucun appel y estant present le Gouuerneur de la prouince qui aussi fait en ce lieu sa residence ordinaire.

Steenuuick. STEENVVICK gist sur la petite riuiere Blockesil, laquelle aupres de Meppel se va rendre en Zuiderzee, & est loin de cette ville vne lieuë.

Hassel. Sur le fleuue Vedre à deux lieuës de Vollenhoue gist Hassel bonne & riche ville.

Oetmarsen. OETMARSEN est vne petite ville fort ancienne, à trois lieuës pres d'Almeloe, fondée (selon Tritheme) par Odemar Roy des François, & à vne lieuë d'Ocmarsen *Oldezeel.* est vne autre place assez passable

dite Oldezeel : mais venons à descrire l'assiette des dix bourgs sus-alleguez en premier lieu, Meppel gist sur vn petit ruisseau à 4. lieuës de Coeuorden. Gheelmuy-den sur l'entree du Vidre à vne lieuë de Hasselt, & Volenhoue, c'est vn bon Chasteau & fort, où il y a tousiours bonne garnison pour le Roy. Hardemberghe est situé sur le Vidre, voisin de Coeuorden d'vne lieuë : & à deux lieuës de Hardemberghe est Omme sur le mesme Vidre, auec Ghoer, qui est à vne lieuë pres de Diepenhen & d'Ameloe 2. lieües.

Meppel.
Gheelmuy den Chasteau.
Hardemberghe.
Coeuorden.
Omme.
Ghoer.

DIEPENHEN est loin de Delden 2. lieües. Delden est pres d'Enschede vne lieüe & demie, & Enschede prochai-

Diepenhen.
Delden.
Enschede.

ne d'Oldezeel vne lieuë. Paſſons outre.

FRISE.

Eſtenduë. Confins de la Friſe.

LA FRISE Occidentale, qui appartient au Roy, confine du coſté de Septentrion & Ponant, à la mer Occeane, du Midy luy eſt le Zuyderzee en partie, & le pays d'Ouer-Iſſel: au Leuant la Friſe Orientale & le fleuue d'Amaſie qui la ſepare du pays de VVeſphalie : Ce pays a ſous ſa Seigneurie pluſieurs iſlettes voiſines en la mer, dont les principales ſont Schelinck & & Ameland, où il y a quelques villages : Les riuieres qui courent par ce pays ſont

Iſles de Friſe.

Riuieres.

Amaſie (appellée par ceux du pays Ems) & Lauvvers auec pluſieurs canaux treſgrands, faicts artificiellement pour plus aiſément tranſporter tant les marchandiſes qu'autres choſes de lieu en autres, & pour y faire eſcouler les eaux qui ſeroient par trop abondantes en ce pays, à cauſe qu'il eſt plat, plein d'eaux & mareſcages, & ſans culture, ie dis culture, d'autant que l'on n'y ſeme point de grains, à cauſe que ſi on le ſemoit il ſeroit incontinent perdu pour la trop grande abondance des eaux qui y commençent des le temps de la ſemaille. Il y a beaucoup de prairies pour la nourriture du beſtial qui y eſt en grande foiſon, &

ſpecialement, ce pays abõde en bœufs treſ-grãds plus que nul des pays bas, enſemble en beaux cheuaux propres pour la guerre. Ils ont fort peu de bois à bruſler croiſſant en ce pays, mais au lieu de ce ils vſent de certaines mottes qui ſe font és terres ſeiches, plaines de bruyeres & herbes rãpantes & d'autres, és lieux mareſcageux, leſquelles eſtãs bien ſeichees s'allument auſſi toſt qu'elles ſont approchees du feu, ſans amorce aucune, & rendent charbon plus dur que celuy de bois.

Ceſte region eſt repartie en 4. Eſtats principaux: le premier deſquels eſt Groeninghe (combien qu'il ſoit membre qui a par-ſoy tient degré & titre.) Le ſecond eſt le Comté

d'Oſtergee : le troiſieſme le Comté de VVeſtergee , le quatrieſme le Comté des ſept foreſts , ainſi nommé pource qu'il y a ſept foreſts qui aboiſinent l'vne l'autre , & chacun de ces Eſtats a ſous ſon domaine aucunes villes , villages & iuriſdiction de pays. Or on fait eſtat qu'il y a en toute la Friſe Occidentale 13. villes , tant mureés que celles qui ſont ceintes de dicques & foſſez , iouyſſans toutes de meſmes priuileges : & 490. villages ou enuiron. Les Eſtats de Friſe conſiſtent en Prelats, Nobles & Adherens. Mais pourſuiuant l'ordre commencé venons à particulariſer les villes de ceſte contrée & region.

GROENINGHE.

Groeninghe chef du Pays.

LE pays de Groeninghe (bien qu'il ſoit vny à la Friſe) eſt vn eſtat & quartier à part, & a ſa iuriſdiction ſeparée, dont la ville capitale a nom Groeninghe, de laquelle le pays a prins ſon nom. Ceſte ville eſt poſée à 28. degrez & 24. minuttes de longitude & 53. degrez & 16. minuttes de latitude, voiſine de Leevvarden ſix lieuës.

Aſſiette de Groeninghe.

La Cité eſt grande & belle, & ornée de beaux edifices, bien peuplée & abondante en richeſſes, auec grande iuriſdiction & Seigneurie. A icelle Cité eſt vnie la region appellée Omelandes, pays veritablement bien peu-

Digitized by Google

plé & abondant en beſtails, bons paſturages, & bon nombre de villages, lequel contient en ſoy Prelats, Nobles, & confederez tous leſquels font enſemble le ſecond membre des Eſtats de Groeninghe, laquelle eſt le chef du premier eſtat de la region, en laquelle on vit fort ciuilement & en bonne police, tout ainſi qu'en vne cité libre & franche, de ſorte que les Magiſtrats ſe conduiſans ſuiuant ſes loix & couſtumes : ils iugent en icelle diffinitiuement tant au Ciuil qu'au criminel.

A deux lieuës de Groeninghe eſt vne petite ville nommée Dam qui fut iadis bon-

ne, mais ayant esté demantelée depuis l'an 1536. lors qu'elle fut prise d'assaut par les Imperiaux, icelle estant sous la Seigneurie des Gueldrois, il fut conclu & accoadé que de là en auant il ne seroit plus loisible de la ceindre de murailles, ny fortifier.

Sur la riue de la mer à vne lieuë pres, & à 3 lieues pres de Groeninghe & Einden est posé le village de Delfsiel, auec vn fort qui par plusieurs fois a este ruiné & par plusieurs fois remis sus.

Delfsiel.

Groeninghe appartenoit iadis aux Euesques d'Vtrecht.

De ceste Seigneurie de Groeninghe le Prince prend vn titre separé entre les autres de ses pays, lequel estat a esté long-temps sous la

Seigneurie des Eueſques d'Vtrecht, qui eſtans negligens de la deffendre de ſes aduerſaires donnerent occaſion aux habitans de prendre autres Princes protecteurs & gardiens, ſi comme l'An 1515. & 1518. ils ſe ſubmirent du tout au Duc de Gueldres, alleguans pour eux iuſtifier que l'Eueſque, au lieu que ſelon ſon deuoir il les deuoit deffendre, pluſtoſt il ſe liguoit auec leurs aduerſaires.

Groeninghe ſe rẽd aux Ducs de Gueldres.

Depuis n'ayans trouué au Duc Gueldrois l'aſſiſtance qu'ils en attendoient, ils accorderent l'an mil cinq cens trente-ſix auec l'Empereur Charles cinquieſme ſe ſoumettans à luy & à ſes hoirs à perpetuité; mais auec

conditions, priuileges, franchises & libertez tant pour eux que pour ceux de leurs iurisdictions, ligue, & voisins.

LEEVVARDEN.

LEEVVARDEN est vne grande ville & la Capitale des Estats & quartier d'Ostergee, VVestergee & les sept forests, auec vn fort Chasteau, assise à deux lieuës pres de Doccum & reside en icelle la Chancellerie de Frise, qui iuge en dernier ressort sans appel. A vne lieüe de ladite ville est le bon village de Zuichem.

Zuichem. DOCCVM est vne bonne ville en l'estat d'Ostergee, à cinq grosses lieües de Groeninghe & huit de Franicker.

En ceſte ville on garde en fort grande reuerence vn liure des Sainctes Euangiles eſcrit de la main de Sainct Boniface, auparauant appellé VVinfride, celuy qui apres Sainct Clement augmenta grandement la ſainte Foy de Ieſus-Chriſt en ce pays, & qui fut martyrizé auec 52. de ſes compagnons en VVeſtfriſe qui eſt vne partie de Hollande. *S. Boniface Apoſtre des Friſõs.*

FRANICKER eſt à deux lieües de Leevvarden, aſſis en l'eſtat & quartier de VVeſtergee & eſt vne bonne groſſe ville doüée de beaux priuileges en laquelle les Gentilshommes du pays font leur ſeiour ordinaire.

A 3. lieües de Leevvarden & vne de Sneck eſt vne aſſez bõ-

Bolsvvards. ne ville appellée Bolsvvard & eſt vne de celles qui ſont confederées auec la ligue des Allemans.

SNECK eſt à demy lieuë d'Ilſt loin de Leevvarden trois lieuës, ville paſſablement bonne.

ILST ville non murée eſt *Sloten.* à vne lieuë de Sloten, laquelle eſt voiſine du Golphe de Zuyderzee du coſté du Midy à vne lieuë de Staueren.

NAERLINGHEN eſt poſée à vne lieuë de Franicker ſur la riue de la mer vers le Ponant, auec vn fort chaſteau. Et ſur le meſme coſté du Po- *Vvorcum.* nant à vne lieuë de Bolevvaerdt eſt Vvorcum, comme auſſi à demie lieuë d'icelle eſt Hindelopen.

Sur la mer du coſté de Mi-

dy & à l'entrée du Golphe de Zuyderzée en celle pointe qui regarde le pays de Hollande & à demy lieuë de Hindelopen, giſt Staueren qui fut iadis ville puiſſante, riche, & populeuſe, & de plus grande iuriſdiction que pas vne autre de Friſe, mais ayant eſté ſouuent endommagée par les débords & inondations de la mer, elle a eſté fort amoindrie, & neantmoins elle eſt encore aſſez bonne ville & vne des liguées auec les Allemands : Comme auſſi toutes les autres places maritimes ſont paſſables en bonté, y ayant preſque en toutes, chaſteaux & fortereſſe pour leur defenſe. *Staueren.*

Or il y a de plus l'Iſle de Schellinck poſée au Septen-

Iſle de Schellinck riche en beſtial & peſcherie.

trion, à cinquante quatre degrez de latitude, droitement au milieu, au deſſus de Friſe & de Hollande, en laquelle il y a de beaux paſturages & du beſtial en abondance, où ſe fait auſſi grande peſcherie de poiſſons ſpecialement de chiens marins au grand profit des habitans.

Friſe Orientale.

Le Roy Catholique a outre, la Friſe Occidentale quelques droits, Seigneuries, & Superiorité en la Friſe Orientale, & eſt Seigneur de la petite ville de Linghen qui eſt aſſiſe outre la riuiere d'Ems enuiron vn quart de lieüe, & à quatre lieües pres de Meppen & autant de Rhenen, toutes deux giſantes ſur la meſme riuiere d'Ems : A Linghen y

Linghen.

a vne grande fortereſſe & de conſequence & vn bon terroir à l'enuiron.

D'auantage le Roy a encores droit & ſouueraine Seigneurie ſur pluſieurs fiefs de là les fleuues d'Ems & Viſurge, à ſçauoir: Les Eſtats de Ieuerẽ, Eſſens, Vittemont & autres. Il a pareillement authorité ſur le Comté d'Einden qui eſt vne petite ville laquelle a vn des beaux ports de l'Europe, & a ſous ſa iuriſdiction bonne eſtenduë de païs & pluſieurs villages. En outre, conſideré qu'il eſt Seigneur de ces Pays-bas, par conſequent il eſt Vice-Regent & Vicaire du ſainct Empire à perpetuité par tout le pays de Friſe iuſques à la region de Ditmarie aux cõfins de Dannemark,

Ieueren.
Eſſens.
Vittemõt.

ce qui fut acquis par l'Empereur Maximilien tant pour ſoy que pour ſes ſucceſſeurs qui (au recit de N. Nicolai) l'achepta de ſon pere l'Empereur Frederic.

Ce peuple Friſon ſouloit jadis eſtre belliqueux, addonné aux armes, hautain & ſeuere, mais du depuis il s'eſt beaucoup addonné à la negotiation & marchandiſe, & à la nauigation & peſcherie, dequoy il en tire grand profit. Il fut conuerty à la foy Chreſtiẽne par la predication de ſaint Clement, auparauant appellé Villebrod du temps de Charles Martel.

HOLLAN-

HOLLANDE.

POur entrer en la deſcription du pays de Hollande, il faut noter qu'encores qu'il ſoit de petite eſtenduë il eſt neantmoins plain & abondant de choſes rares & dignes de memoire, & comprend en ſoy pluſieurs bonnes & belles villes, des bourgs fort riches, & beaux villages : les hommes & femmes y ſont de grande ſtatuë, & de belle taille. Ce pays eſtoit iadis nommé Batauia de Baton fils du Roy des Cattes, peuples (ſelon Tacite) vénus de Germanie, & comprend tout le pays contenu

Tacite des mœurs des Germains.

entre les deux cornes & bouches du Rhim & de l'Occean où ſont pareillement enclos & le pays d'Vtrecht, & vne partie du Duché de Gueldres, à ſçauoir la Septentrionale. Hollande a pris ſon nom (ſelon aucuns) de ces deux dictions teutoniques Hol, &, Lant, qui ſignifient pays concaué & vvide, ce qui ſe voit clairemẽt par ceux qui voyagent en ce pays : lequel a du coſté de Septentrion & Occident la mer Occeane au Midy la Meuſe, & Brabant au Leuant en partie le golphe de Zuyderzée; & partie de Gueldres. Il a les tres-grands fleuues du Rhin & de la Meuſe qui paſſent par iceluy & l'arrouſent par pluſieurs canaux & branches, faites par les ha-

D'où vient le nom de Hollande.

Fleuues qui paſſent par Hollande.

bitans de cette region auec grande induſtrie & trauail pour la commodité du tranſport des marchandiſes & autres choſes neceſſaires. Ce pays eſt mareſcageux auec beaucoup d'eſtangs, & neantmoins l'air y eſt benin & ſalubre, principalement à cauſe des bons vents & de la ſaleure de la mer, & pour le grand nombre des habitans qui le purgent. *Hollande pays mareſcageux.*

Le terroir eſt tant bas que preſques tous les fleuues & les plus grands canaux où entre la marée ou guettie ſont remparez de dicques, afin que la terre ne ſoit inondée, ſi bien que (non ſans grand merueille) on voit en pluſieurs lieux l'eau plus haute que la terre: Et eſt ce pays

mottes à bruſler : les cheuaux y ſont grands & bien fournis & ſur tout propres pour la guerre : les bœufs y ſont tres-grands comme auſſi les vaches, & y en a ſi grande abõdance que le fromage & beurre qu'ils en font monte par an vn million d'or & d'auantage, dequoy ne ſe faut eſmerueiller, d'autant qu'en vn ſeul village Hollandois ont eſté comptez iuſques à 4000. vaches, rendans par iour (l'eſté récompenſant l'hyuer) 8000. lots de laict.

Art principal des Hollãdois.

Ils tirent auſſi vn grand profit de la peſcherie qu'ils exercent continuellement & le nauigage, qui ſont les arts propres & peculiers aux Hollandois, auſſi pour tel effect ce pays tient plus de

800. nefs qui portent de 200. iuſques à 700. tonneaux de charge, & outre ce plus de 600. Naſſelles qu'ils appellent buſtes pour peſcher.

Circuit & largeur de Hollande. Cette region a enuiron ſoixante lieuës de circuit, & ſa largeur peut eſtre trauerſée en ſix heures, & neantmoins il y a 29. villes cloſes, & pluſieurs autres qui iadis ont eſté murées ioüiſſans des priuileges de villes murées : enſemble enuiron quatre cens villages.

Nombre des Villes & Villages de Hollande.

Outre, ceſte prouince tient ſous ſa Seigneurie aucunes Iſles qui l'auoiſinent, dont les plus remarquables ſont Vieland, Texele & VVieringhen.

Les Eſtats de ce Comté ſont du corps de la Nobleſſe & les

ſix villes capitales, leſquelles deſcriuerons preſentement.

DORDRECHT.

LA ville de Dordrecht eſt fort ancienne, & eſt comme vne Iſle entre les riuieres de Meuſe, Mervue, le Rhin, & la Linge, aſſize à ſept lieuës prés d'Vtrecht & à quatre de Goude.

Qualité de la ville de Dordrecht.

Cette Cité eſt magnifiquement baſtie, riche, & puiſſante, ayant vne Egliſe tres-belle & magnifique dediée à la Vierge Marie.

Eſtapes des vins de Rhin à Dordrecht.

C'eſt en cette ville qu'eſt l'eſtape des vins du Rhin, enſemble des grains qui viennent en ces quartiers des pays de Gueldres, Cleues, Iuliers & autres regions: mais parce

que ſouuent ce mot d'Eſtape eſt par nous repeté en ce liure, il eſt bon d'en donner la ſignification : Eſtape eſt vn mot François venant du Latin *Stabulum* : Et eſt vn lieu public en vne ville, deputé pour y eſtre conduits tous les vins, grains & autres denrées du pays eſtranger, ſuiuant que telle ville en a le priuilege. Or les priuileges de l'Eſtape de Dordrecht ſont de telle ſubſtance que tous ceux qui conduiſent des grains, des vins, du bois par le Rhin & la Meuſe, paſſans par là ils ſont tenus de décharger leurs barques ou baſteaux en ce port, & payer tous deuoirs deus, & décharger leurs denrées és barques de la ville ou des Marchands d'icelle pour

Priuilege de l'eſtape à Dordrecht.

les conduire & distribuer où bon leur semble.

HARLEM.

HARLEM est vne tres-bonne ville située à 3. lieuës pres d'Amsterdam, & ornée de plusieurs beaux edifices: & dedans & dehors embellie de plusieurs prairies, & d'vne foreſt belle & gratieuſe, ayant particulierement l'air bon & salubre.

Ceſte ville eſt la plus grande de tout le pays de Hollande, & la ſeconde entre les principales : bien baſtie, & ayant ſon Egliſe principale dedié à Sainct Bauon. C'a eſté en ceſte ville qu'a premierement eſté inuentée l'Art de L'IMPRIMERIE, & la façon

L'Art d'Imprimerie inuenté premieremẽt à Harlem.

de fondre des lettres & carracteres pour imprimer en fueille comme on en vſe à preſent: Mais l'inuenteur venant à mourir auant que l'Art fut paruenu à ſa perfection, ſon ſeruiteur s'en alla demeurer à Magonce, où il mit en lumiere cet Art tant vtile & neceſſaire au public, qui a eſté cauſe que pluſieurs ont eu opinion que cet Art y ait eſté inuenté & non à Harlem. En cette ville (au recit de Meyer) fut l'an 1403. amenée vne femme marine priſe en vn lac de Hollande, où par la tempeſte de la mer elle fut iettée, laquelle eſtoit nuë & muette, & la veſtirent & l'accouſtumerent, à manger du pain, du laict, & autres choſes, l'ayant meſ-

Meyer lib. 24. des Annales de Flãdres.

Fẽme marine nourrie à Harlem.

mes appris à filer & faire autre ſeruice par la maiſon, laquelle imitant les ceremonies Chreſtiennes qu'elle voyoit faire à ſa maiſtreſſe, elle faiſoit honneur & s'enclinoit deuant la Croix, & veſcut ainſi pluſieurs années touſiours muette.

DELFT.

L'Occaſion de l'aſſiette de Delft luy a donné ce nom, pour eſtre aſſis ſur le canal des eaux procedantes de la Meuſe, à cauſe que ceux du pays appellent Delft en leur langue, ce qu'en françois nous appellons canal ou foſſé. Ceſte ville eſt aſſize à deux lieües de Rot-

terodam, belle & grande ville, de tous coſtez bien baſtie, ayant ſes ruës larges & plaiſantes, & embellies de temples ſomptueux & magnifiques, le principal deſquels eſt dedié à Sainct Hypolite: depuis que ceſte ville fut en partie ſi deſaſtreuſement bruſlée l'an 1536. au grand dõmage des Citoyens, elle a eſté à grands frais toute renouuellée & renduë plus belle qu'auparauant.

Grand feu à Delft l'an 1535.

Monaſtere de Dames pres de Delft.

Aupres de Delft à moins d'vn quart de lieuë eſt vn grand Monaſtere de Damoiſelles de l'ordre de Premonſtré, fondé par vn Comte ancien de ce pays, auquel il donna grande iuriſdiction & beaux reuenus & Prebendes pour l'entretenement des

pour

Gentilles-femmes d'iceluy Monaſtere, leſquelles auparauant que faire profeſſion ſe peuuent marier comme bon leur ſemble.

LEYDE.

LA ville de Leyde eſt fort ancienne, & eſt celle que Ptolomée appelle *Lugdunum Batauorum*, & que Antonin appelle en ſon Itineraire *Caput Germanorum*. Elle eſt à trois lieües pres de Delft, aſſize en pays plat & bas, plein de foſſez & canaux, auec beaucoup de prairies & iardins és enuirons, & a en ſon enclos trente & vne Iſles vers leſquelles on va de l'vn à l'autre par baſteaux : outre dix-neuf autres pour leſquel-

31. *Iſles en Leyde.*

les aborder, il y a des ponts faits fort commodement. Il y a en ceſte ville 145. ponts dont 104. ſont faicts de pierre & les autres de bois. Leyde eſt vne des ſix capitales de Hollande & chef de Rhinland ayant ſous elle quarante neuf, que bourgs que villages. Ceſte ville eſt vrayement bonne, belle, & aſſiſe en belle proſpectiue, bien & commodement baſtie & pour le public, & pour le particulier, où il ſe fait iournellement grande quantité de draps. A vne petite lieuë de Leyde eſt le village de Reinsbourg où eſt vne grande & magnifique Abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, où l'Egliſe & le corps du monaſtere ſont baſtis d'excel-

Ponts.

Reïsbourg

Abbayede Reïsbourg

lent ſtructure & a eſté fondé & edifié par quatre diuers fondateurs qui ſucceſſiuement l'vn apres l'autre ont fondé & dotté ce Conuent luy donnans iuriſdictions ſur pluſieurs villages. L'Abbeſſe du lieu eſt Dame temporelle & ſpirituelle, ayant droict de Iuſtice haute, moyenne & baſſe, & ne ſe reçoit en ce lieu nulle Religieuſe qui ne ſoit Gentil-femme.

GOVDE.

Où eſt ſitué Goude.

CEſte ville eſt aſſiſe ſur le fleuue d'Iſſel, à la bouche du ruiſſeau Goude, d'où la ville prend le nom, à 4. lieuës de Leyde & eſt bonne, forte, riche, & bien peu-

Digitized by Google

plée. Elle fut baſtie l'an de noſtre ſalut, mil deux cens ſoixante & douze.

AMSTERDAM.

LA ville d'Amſterdam eſt poſée ſur le Golphe Tie duquel on conduit pluſieurs canaux par diuerſes voyes en la ville, le plus beau & plus grand deſquels eſt celuy appellé Ambtack, par leſquels canaux du coſté d'Orient entrent & ſortent les baſteaux qui iournellement vont & viennent par le grand lac & golphe de Zuiderzée en la mer Occeane de toute l'Europe en tres-grand nombre, de ſorte que ceſte ville ſe rend vn port merueilleux, & qui donne eſtonnemẽt lors qu'on

Bon port à Amſterdã

y voit telle fois plus de 500. groſſes nefs deuant icelle, ce qui faict iuger qu'il y a grand commerce en ceſte ville.

Ceſte Cité eſt toute fondée ſur pillots, ornée & enrichie de beaux baſtiments, tant priuez que publics elle, eſt puiſſante d'hommes & de richeſſes, forte & imprenable pour la conſideration de ſon aſſiette.

A trois lieuës pres d'Amſterdam ſur le Zuiderzée, eſt Edam ville renommée à cauſe du grand nombre des nauires qu'on y fait : & à vne lieue d'icelle eſt Monickedam villette bien ſituée & bonne. Einchuyſen aſſiſe ſur le Golphe de Zuyderzée du coſté qui regarde le pays de Frize,

Edam.

Monickedam.

Einchuyſen.

eſt à trois lieües de Hoorne, & eſt vne bonne ville, où on fait grand nombre de nauires.

HORNE giſt ſur le meſme Golphe de Zuiderzee, à deux groſſes lieües de Edam, ville aſſez grande, riche & belle, fournie du bon port, & capable pour l'abry de grãd nombre de vaiſſeaux, bien ſituée auec tant de canaux és enuirons qu'il ſemble que contre toute force elle ſoit comme inexpugnable: La foire de cette ville ſe tient tous les ans au mois de May.

ALCMAR ville fort riche (à cauſe que de ſon terroir & finages voiſins ſort plus de beurre & de fromage que d'autre lieu que ce ſoit en tout le païs de Hollande) giſt à 5. lieües pres de Harlem.

Digitized by Google

PVRMERENDE eſt à vne bonne lieüe de Monickedam ayant vn bon chaſteau.

VVESP eſt à demi lieüe pres de Muiden, villette aſſize en beau païſage : & à vne bonne lieüe d'icelle & autant de Muyden & Naerden.

VOERDEN auec ſon Chaſteau eſt aſſize à 5. lieuës de Leyde.

OVDEVVATER eſt comme Goude poſé ſur l'Iſſel à vne lieüe de Voerden, pres deſquelles deux villes y croiſt ſi grand quantité de Chanure que d'icelle ils font preſques tous les cordages, rets & fillets deſquels les Hollandois & Zelandois ſe ſeruent pour la peſcherie.

SCHOONHOVEN eſt aſſis au coſté droict du fleuue Leck

à vne lieuë d'Oudevvater ; C'eſt vne bonne ville auec vn port aſſez bon, & eſt en icelle ville l'eſtape des Saumons.

VIANEN giſt au coſté gauche de Leck à deux lieuës de Schoonhoue, laquelle encores qu'on la diſe eſtre eſtat & ſeigneurie à part, ſi eſt-elle enclauée en Hollande.

LEERDAM eſt aſſiſe ſur le fleuue Linghe à demy lieuë d'Aſperen, mais ſon terroir eſt delà le fleuue.

ASPEREN giſt ſur le meſme fleuue Linge à demy lieuë de Hueckelen, lequel fleuue paſſe par le milieu de la ville, auec vn doux & plaiſãt bruit, parquoy en ces endroits il eſt appellé Amour : Ceſte ville

fut du tout saccagée & brûlée l'an 1516. par les Gueldrois,& quelques mutins du pays de Hollande du temps de Charles Duc de Gueldres: car ayant icelle esté prise d'assaut les vainqueurs firent passer tous ceux de dedans par le fil de l'espée, & y mirent le feu sans mesmes espargner les Eglises où les femmes & enfans s'estoient retirez.

HVECKELEN est par Reginon appellée Hercule,& monstre qu'elle fut bastie dés l'an 784. elle est assise sur la riuiere Linghe à demy lieuë de Leerdam & trois & demie de Schoonhouen, où il y a vne fortereſſe fort antique.

GORCHOM gist sur la

riue gauche du Vahal au lieu où il s'engolphe dans le Linge, à 3. lieuës de Schoonhouen : Ceſte ville eſt paſſablement bõne ayant vn fort Chaſteau, baſty du temps de Florent IV. Comte de Hollande par Iean ſieur d'Arkel, qui ayant commandé à ceux du Village de VVolforte d'abandonner iceluy village, & ſe retirer auec leurs biens en ce fort, & que là ils baſtiſſent leurs demeures, il ceignit & ferma le lieu de murailles : Du haut du clocher de ceſte ville on peut aiſément voir vingt-deux villes cloſes, toutes appartenantes de droict à ſa Majeſté Catholique (sãs les villages innumerables & autres lieux qui rendent la proſpectiue du payſa-

ge tres-belle : & preſque vis à vis de Gorchon eſt Vvorckum, poſé ſur l'autre riue du Vahal. *Vvorckum*

A deux lieuës de Vvorckum eſt Hueſden, où il y a vn beau Chaſteau, & pluſieurs villages qui dependent de ſa iuriſdiction, & par tout le pays à l'entour vers Capelle on faict treſ-grand nombre de mottes à brûler. *Hueſden.*

ROTTERODAM eſt pres de la Meuſe, à trois lieuës pres de Goude, & vne de Schiedã ſur la bouche du canal dit Rotter, dont la ville en a pris le nom. Ceſte ville eſt tres-ancienne & fut baſtie (ſelon Robert Cenalis, & Tritemius) par Ruther Roy des François l'an 89. apres la na- *Antiquité de Rotterdam.*

tiuité de noſtre Sauueur ; Elle eſt bien baſtie, riche & peuplée, & à ſon Egliſe Parroichiale dediée à l'honneur de S. Laurens.

SCHEIDAM eſt aſſez prochaine de la Meuſe poſée ſur le petit Canal dit Scheie qui luy donne le nom, & eſt à demy lieuë pres de Vlaerdinghen.

SAN-GETRVDEBERGHE eſt giſante ſur le riuage gauche de Mervue, loin de Dordrecht, Hueſden & Breda par égale diſtance de trois lieuës, & eſt vne aſſez bonne ville, où ſe fait grande marchandiſe de Saumons & Alozes.

Seuenberghe. Au deſſous de San-getrudeberghe à trois lieuës pres & autant de Breda eſt Seuenberghe

berghe posé sur le mesme Mervue.

Toutes les villes sus-mentionnées, bien qu'elles ne soient si grandes que celles de Flandres & de Brabant, si sont elles de suffisante grandeur, riches, bien peuplée, & de belle prospectiue, mais d'autant qu'elles se conforment quasi en toutes choses, quant à la police, nous ne nous arresterons point a en parler d'auantage, ains poursuiuans nostre pointe viendrons aux villes non closes.

MEDEMBLICKE est posé sur la mer sur l'extremité septentrionnale de Hollande, à deux lieuës & demy d'Einchusen, place assez passable laquelle a vn fort Château, & est enuironnée de

egallemẽt des villes de Delft & Rotterodam. Sur la meſme bouche de la Meuſe à deux lieuës de Delft & autant de la Haye, eſt Grauesande, ville puiſſante & ſuperbe, en laquelle a eſté par le paſſé le ſiege du conſeil de Hollande, mais du depuis il a eſté tranſporté ailleurs.

LA HAYE.

Aſſiette de la Haye. Villes qui auoiſinent la Haye.

LA Haye eſt poſée aſſez pres de la mer du coſté de l'Occident, à vne lieuë pres de Delft, 2. de Leyde & trois de Roterodam: & eſt vn village qui eſt bien le plus beau, le plus riche & peuplé & le plus grãd de toute l'Europe; car il contient en ſoy enuiron 2000. maiſons, entre

leſquelles il y a beaucoup de ſomptueux edifices, & ſur tout le Palais Royal en forme de Chaſteau, garny de bonne muraille & de larges foſſez, lequel le Comte Guillaume fit edifier apres qu'il fut eſleu Roy des Romains, y faiſant venir le Conſeil de Hollande, qui auparauant ſeoit à Grauesande : En ce Conſeil y a vn Preſident, quatorze Conſeillers, vn Procureur General & quelques autres Officiers.

Chambre des Comptes en Hollande.

C'eſt en ce meſme lieu qu'eſt la Chambre des Comptes pour le Roy en Hollande & pour les pays d'Vtrecht & de Zelande, de Friſe & d'Ouer-Iſſel. Et là meſme eſt gardée la Biblioteque Royalle, laquelle a touſiours

Digitized by Google

eu vn gardien particulier.

Les habitans de ce village ne le voulurent clorre ny enuironner de murailles, & ce pour la grandeur de leur courage, car il leur sembloit estre chose plus honnorable d'estre Seigneurs du plus beau & plus puissant village de l'Europe, que d'vne ville, laquelle estant murée seroit par maniere de dire, des mineures. A la Haye il y a vn bois tres-plaisant & delectable plein de diuerses sortes de sauuagine, aux enuirons duquel sont aucunes antiquitez & memoires en marbre des Empereurs Adriã, Anthonin, Lucius Seuerus & d'autres. A vne demy lieüe de la Haye est vn monastere de l'ordre de S. Benoist, où se

Eſtrange enfantement d'vne Comteſſe de Hollande.

voit le ſepulchre Royal de la Comteſſe Marguerite, laquelle mourut bien toſt apres qu'elle eut enfanté 364. enfans d'vne ventrée, qui tous ont eſtez baptiſez par l'Eueſque Guy, & (incontinent apres morts) ont eſtez pareillement mis en iceluy ſepulchre auec ladite Cõteſſe.

SCHAGHEN giſt en l'extremité Septentrionale de Hollande, à trois lieuës pres de Medemblick & autant d'Alcmair, où il y a vn plaiſant Chaſteau.

ISLEMONT eſt vn beau village ſur la bouche de Meruue à vne demi lieuë pres de Rotterodam & deux de Dordrecht.

EGMONT eſt poſé pres de la mer vers l'Occident à

lieuë & demie d'Alcmair & deux de Beruervvick ; ce village eſt fort beau, plaiſant & gracieux, & honnoré du tiltre de Comté.

BREDERODE eſt vn Chaſteau ſitué entre Harlem & Beuervvick.

VALCKEMBOVRG eſt vn petit bourg à vne lieuë de Leyde, & qui a dignité de Comté.

CATVVICK eſt vn village poſé pres de la mer, à l'endroit où iadis vne bouche de l'ancien Rhin, à ſçauoir celle qui venoit d'Vtrecht, ſouloit entrer en la mer. Ce lieu eſt fort ancien, & fut baſty & nommé par les Cattes, peuple Germain, qui vindrent en Hollande auec Baton duquel auons cy deuãt fait men-

Catvvick eſt poſé ſur l'ancien Rhin.

tion, & esleurent ceste place pour leur demeure & residence ordinaire.

PETTEN est vn village assis presque en l'extremité Septentrionale de Hollande, & fort proche de la mer Occidentale ; & non loin de là est vne Dique qu'ils appellent Montbosc, qui est de grande importance & frais pour le pays.

Isles suiectes au comte de Hollande.

Hollande a encores sous sa iurisdiction cinq petites Isles, à sçauoir, Voorn, Corendick, Goerede, Somersdyck & Pierschille, auec trois villes murées & aucuns villages propres pour la nourriture du bestail, assises toutes entre Mervue & l'issuë de la Meuse, aupres de Zelande.

Digitized by Google

Tout le pays de Hollande eſt bien peuplé, & y ſont les hommes ordinairement de grande ſtature, alaigres & diſpos, ciuils induſtrieux & riches, les femmes auſſi ſont ordinairement de grand corſage, blanches & de grand eſprit, & tant actiues, & à leur volonté que pour la pluſpart elles s'adonnent aux exercices & œuures virils & principalement à la marchandiſe.

PAYS D'VTRECHT.

ENcores que le pays d'Vtrecht ſoit joint à Hollande, ſi eſt-ce qu'il eſt vn Eſtat & Domaine à part, comprenant en ſoy cinq villes cloſes, à ſçauoir: Vtrecht (qui eſt la capitale de cette region) VVick à Duerſtede, Rhenen, Amersfort & Montfort, & le nombre de 70. villages: C'eſt eſtat eſt du coſté de Septentrion, Midy & Ponant, preſqu'entierement circuit du Comté de Hollande, & vers le leuant du Duché de Gueldres. Le pays eſt bon & fer-

til, bien cultiué, enſemencé, releué & ſec.

La ville d'Vtrecht eſt poſée ſur l'ancien lict du Rhin & ſiſe en tel lieu que ſi quelqu'vn partoit d'icelle, il pourroit aller à laquelle il voudroit de cinquante villes murées qui l'enuironnent, en vn iour, leſquelles toutes luy ſont voiſines quaſi de meſme eſpace. Il y a en cette ville vn bon & fort Chaſteau que l'Empereur Charles V. y a fait baſtir peu apres qu'il s'en fit Seigneur. La Cité eſt grande & puiſſante, & ornée de tres beaux edifices, & ſur tout les Egliſes y ſont tres-belles, entre leſquelles la plus ſomptueuſe eſt celle de S. Martin qui eſt l'Egliſe Cathedrale où l'Empereur ſuſnómé celebra

Belles Egliſes à Vtrecht.

Chapitre de la Toyſon celebré à Vtrecht.

le chapitre de l'ordre de la Toyſon l'an 1546. & puis il y a encores quatre Egliſes collegialles, vne belle & riche Abbaye de l'ordre S. Benoiſt, deux Monaſteres de Damoiſelles l'vn de l'ordre de S. Bernard & l'autre de Premõſtré.

Il y a pareillement 2. Commanderies en Vtrecht, enſemble pluſieurs autres lieux de pieté & deuotion, ce qui monſtre euidemment combien les anceſtres ont eſté affectionnez au ſeruice de Dieu & à l'ornement & decoration d'iceluy, à la honte & confuſion de ceux qui maintenant (au lieu de baſtir & edifier des Egliſes & hoſpitaux) les deſtruiſent.

Les habitans d'Vtrecht ſont Ciuils, courtois & opulens;

Digitized by Google

En icelle ville reside vn conseil Royal, où se rapportent tous les appeaux de tout le pays de la Seigneurie de ceste ville, & consiste ce Conseil, en vn President, neuf Conseillers, vn Rente-maistre, Greffier, & autres Officiers. L'Eueschié d'Vtrecht est tres-anciẽ, & en fut le premier Eueque S. VVillebrod Anglois consacré personnellement à Rome par le Pape Sergius, & par luy appellé Clement, qui mourut l'an 636. auquel succeda S. Boniface qui y fut martyrisé, à cause dequoy cete ville perdit ceste preeminence & dignité Archepiscopale estant destruite par les Normans & fut transferé à Cologne, mais depuis elle luy fut renduë par Pepin & Char-

Conseil Royal à Vtrecht.

lemagne lequel conceda à l'Eueſque la puiſſance temporelle, afin qu'il ſe peut defendre contre ſes aduerſaires, & tant augmenta ſon domaine qu'il s'eſtendoit preſque par tout l'ancienne Bataue.

VILLES DE LA Iuriſdiction d'Vtrecht.

VVICK à Duerſtede eſt poſée & baſtie ſur vn bras du Rhin appellé Leck à vne lieüe pres de Culembourg & trois d'Vtrecht, ville bonne & riche, laquelle eſt munie d'vn fort Chaſteau, & ſur le meſme bras du Rhin à 5. lieües d'Vtrecht & deux de VVick eſt Rhenen, ville fort ancienne laquelle Cornille Tacite appelle *Grinnes*.

AMERSFORT giſt ſur la petite riuiere de Eem à trois lieües d'Vtrecht, & eſt vne ville bien peuplée.

MONTFORT, ville gentille & forte, giſt ſur le fleuue Iſſel à vne lieüe pres de Vvoerdē, Oudevvater & Iſelſtein.

Ce pays d'Vtrecht eſtoit iadis ſi puiſſant qu'il aſſembloit en vn beſoin quarante mil hommes de ſes ſuiectz, & combien qu'il fut continuellement vexé & aſſailly par ſes voiſins les Hollandois, Friſons, & Gueldrois, ſi ſe deffendoit-il neantmoins valeureuſement contre tous. Mais du depuis les ſujets ayās expulſé leur Eueſque Henry de Bauiere, & ayans introduit Martin van Roſſe Capitaine du Duc de Cleues dedans

la ville d'Vtrecht, l'Eueſque quitta & ceda le temporel & domaine d'Vtrecht à l'Empereur Charles V. ſe reſeruant le ſpirituel, parquoy l'Empereur conqueſta ce pays par force d'armes auec celuy d'Ouer-Iſſel, & lors ce pays fut vny auec celuy de Hollande & de Brabant; & les ſuiets à ce conſentans, l'Eueſque fut remis en ſon ſiege, lequel pardonna par abſolution generale à eux tous, à condition toutes-fois qu'ils rendroient l'hommage deu à l'Empereur & à ſes ſucceſſeurs legitimes, ce qui fut par eux accordé ſolemnellement.

Pays d'vtrecht comme paruenu ſous le domaine de l'Empereur & ſes ſucceſſeurs

Digitized by Google

ZELANDE.

LE pays de Zelande qui comprend (ſelon l'opinion d'aucuns) ces iſles iadis appellées Arboriques, eſt ainſi nommé & bien proprement, du mot flamen Zeelant qui ſignifie Terre de mer, ou maritime ; & ſont en ce pais le nombre de 15. à 16. iſlettes, faiſans toutes vn corps de Comté. Elles ſont poſées en celle partie de la mer, ou maritime, & ſont en ce pays le nombre de 15. à 16. iſlettes, faiſans toutes vn corps de Comté. Elles ſont poſées en cette partie de la

Digitized by Google

mer Occeane qui regarde le vent de Libec & Ponant. Le golphe de Elackee diuiſe ce pays d'auec Hollande, du coſté de Midy eſt le bras feneſtre de l'Eſcaut qui le diuiſe de Flandre : au Leuant il a le bras dextre du meſme Eſcault qui luy ſert de ſeparation d'auec le pays de Brabant ; & au Ponant il a la mer regardant vers l'Angleterre.

Situation du Pays de Zelande.

Zelande en quoy abonde.

Ce pays eſt treſ-gras & fertil pour toute culture, & y croiſt ſpecialement du bon bled le plus beau & meilleur qui ſe puiſſe voir. Là croiſt auſſi grande quantité de coriandre & treſ-bonne garance en telle abondance qu'on en pouruoit grande partie de l'Europe. Il y a pareillement

Digitized by Google

bõs paſturages pour le beſtail & infinité de peſcherie pour la nourriture des habitans.

Villes en Zelande.

On compte en ceſte region huict villes murees, & 102. Villages. Les eſtats de ce pays n'ont qu'vn ſeul Prelat & vn ſeul Gentil-homme, & le reſte eſt des communautez des Villes.

Venons à la deſcription d'icelles.

SIRIXZEE.

SIRIXZEE, ville principale en l'ſle de Schouvve, eſt à cinq lieuës & demie pres de Rammue & ſix de Mildebourg. Elle eſt eſtimée la plus ancienne place de tout le Comté de Zelande & fut fondée (comme recitent les annales du pays) l'an 849.

Digitized by Google

Port de Sirixzee perdu.

Il y auoit iadis vn beau port & fort renommé ; mais il eſt ores perdu, bouché, & clos du ſablon de la mer, à cauſe dequoy la ville a encouru vn grand dommage; les habitans d'icelle font grand trafic de ſel & de garance.

BROVVERSHAVEN eſt auſſi en ladite iſle prochaine de Sirixzee deux petites lieuës, ville riche & peuplée & ſur tout de peſcheurs opulens.

Il y a d'auantage en Schouvve pluſieurs chaſteaux & villages appartenans à diuers Gentils-hommes, & à cette iſle de circuit 7. lieuës.

Iſle de Duuelant.

La ſeconde iſle des Orientales eſt appellée Duuelant laquelle a 4. lieuës de circuit & contient beaucoup de vil-

Digitized by Google

lages & maiſons de plaiſance, mais quaſi nulles villes murées qui ſoient d'importance, à cauſe des dangers des diques de la mer. Ceſte iſle fut toute couuerte des eaux de la mer l'an 1530. non ſans grande perte d'hommes & de beſtail, mais elle fut recouurée & remiſe ſus par la diligence d'Adolphe frere de Maximilien de Bourgogne, combien que ce fut auec grād frais, trauail & induſtrie.

La 3. des iſles Orientales eſt nommée Tolen laquelle eſt jointe au terroir du Dicque de S. Martin : en icelle y a deux villes mediocres & aucuns bons villages. *Tollen Iſle.*

Quant à la partie Occidentale il y a l'Iſle de VValacrie qui eſt la principale de toutes

les autres de Zelande, non tant pour ſa grandeur que pour la force & ſeureté de ſon aſſiette, pour les qualitez de ſes villes, & pour la multitude & richeſſes de ſes habitans: Elle a aſſez de villes murées & fameuſe, ainſi que ferons voir par la deſcription ſuyuante.

MILDEBOVRG.

CEtte ville (dite Mildebourg, comme bourg du milieu de l'Iſle ſuſdite) eſt tres-bien ſituée à 51. & trois quart de latitude, & à vn tiers de lieuë proche du port de Ramue vers le Leuant, l'Eſcluſe (vers Libec) luy eſt à 5. lieuës, & eſt loing de Dordrecht en Hollãde 17. lieuës:

Places qui auoiſinent Mildebourg.

Il y a deux Canaux qui vont s'engoulpher en la mer, pres de Ramue, dont l'vne eſt comme inutil à cauſe de ſa tortuoſité & trop petite largeur: l'autre qui a eſté fait de noſtre temps à main droite, large & profond, eſt celuy duquel les habitans ſe ſeruent pour conduire les marchandiſes depuis le port de Ramue iuſques à Mildebourg, auec grand commodité.

La Ville eſt plaiſante, & ornée de beaux edifices, belles ruës & Egliſes, entourée & ceinte de bonne muraille & tres-profonds foſſez, flanquez par dehors d'vn autre mur & contre-eſcarpe. Il y a vn tres-beau & ſomptueux Conuent de l'ordre de Premonſtré, lequel eſt fort riche, dont l'Abbé eſt de

telle authorité & preeminence, que ſeul il donne la parole & conſentement en toutes occurrences du Comté de Zelande au nom de tout l'Eſtat Eccleſiaſtique.

Eſtape des vins à Mildebeurg.

L'Eſtape des vins de France, Eſpagne, Portugal & d'ailleurs eſt à Mildebourg, de ceux que l'on y apporte par mer. Cette ville eſt fort marchande & tire vn grand profit de la marine.

LA ſeconde ville cloſe de cette Iſle eſt appellée Veere (autrement Canfer) elle eſt poſée ſur la riue de la mer qui regarde le Septentrion, ſur vn canal venant de Mildebourg de laquelle elle eſt proche d'vne lieuë, & de deux de Vlyſſinghen. Cette

ville

ville fut ceinte de murs l'an 1358. & eſt aſſez paſſable, belle & marchande principalement pour le commerce des Eſcoſſois qui là viennent prẽdre port. Elle a dignité de Marquiſat, & a ſon ſeigneur, par ancien ſtatut, telle preeminence qu'il peut luy ſeul ſans autres concurrens donner la parolle en toutes les deliberations des Eſtats pour toute la Nobleſſe de Zelande. En ceſte ville y a vn Arſenal beau & treſgrand auquel ſe gardent les artilleries, & toutes autres munitions Royalles pour la mer.

Priuilege du Marquis de Veer.

VLYSSINGHEN.

VLYSSINGHEN eſt la 3. Ville de l'Iſle de Vva-

lacrie, vis à vis de Flandres à vne lieuë pres de Mildebourg. C'estoit iadis vn lieu tout châpestre seruant seulement de passage pour la Flandre, enuiron l'an 1400. mais du depuis le sus-nommé Adolphe de Bourgogne l'a fait clorre de murailles, & y mettre des portes, & peut-on seurement dire que ce lieu est le passage pour tout le monde, d'autant qu'il est posé & accommodé d'vn Port si excellent qu'il faut quasi que tous les vaisseaux allans & venants de Leuant Ponant & Midy passent par là, parquoy bon droit on peut dire que ceste ville est la clef de la mer de ces Pays-bas.

Vlyssinghe par qui ceinte de murailles.

Sous les colines sablonneuses de ceste Isle tirant à la Veere vers le Ponant on voit

Vlyssinghe clef de mer des Pays-bas.

quelques Villes non cloſes de murailles & bon nombre de villages, les principales de ces Villes ſont Sautlant & Vveſtcapelle puis apres ſuit Dambourg prés de laquelle eſt le Royal Palais de Vvelthouē qui eſt des appartenances de l'Abbé de Mildebourg: Entre Vlyſſinghen & Mildebourg eſt la pointe de Rameken où eſt le Chaſteau de Zeerbourg qu'y fit baſtir l'Empereur Charles V. pour aſſeurer l'entrée de la riuiere de ce coſté.

Sautlant.
Vveſtcapelle.
Dãbourg.
Rameken.

RAMVE (ou ſelon le langage du pays, Armuyden (eſt la derniere ville de l'Eſtat de Valacrie petite & ſans murailles, mais ayant vn haure treſ-renommé par toute l'Europe pour le nombre infiny des nauires qu'il reçoit & enuoye

Ramue ou Armuydē auec ſon haure.

iournellemẽt de toutes parts; de ſorte que par pluſieurs fois en l'an y arriuent des flottes d'Eſpagne, Portugal, France, & Angleterre de 30. 40. ou 50. nauires de compagnies, ſans compter les autres, dites voyageres, deſquelles y a bien ſouuent 400. ou 500. à l'ancre allans & venans à leurs cõmoditez. Aupres de Ramue il y a vn beau village, fourny d'vn beau & ample Palais, auquel l'Empereur Charles V. ſeiourna longuement attẽdant vent propre pour ſon paſſage en Eſpagne pour la derniere fois l'an 1556.

S V D-BOVRG.

Iſle de Zuidbeueland.

En la partie Occidentale de Zelande ſuit l'Iſle de Zuidbeueland la plus grande des Iſles de toute la Zelãde, & a eu pour quelque temps 20. lieuës de

circuit, mais elle a eſté de beaucoup appetiſſée à cauſe des tempeſtes & inondations de la mer & par le flux & reflux continuel & vehemẽt de l'Eſcaut, & eſt diminuée preſque de la moitié. Ceſte Iſle cõtenoit iadis 3. villes de marque, la premiere eſtoit Borſule, laquelle fut l'an 1532. noyée, auec tout le païs qui l'auoiſinoit.

Ville de Borſule noyée par la mer l'an 1532.

La ſeconde ville, & celle qui tient le premier rang eſt Romerſual, regardãt Bergue vers l'Occident d'où elle eſt eſloignée d'vne lieuë, mais les meſmes tempeſtes & débords de la mer, au meſme temps que Borſule fut abſorbée, ſepareret ceſte ville de l'Iſle de Zuidbeuelant, la laiſſans elle meſme comme Iſle, & eſt icelle

Romerſual.

contrainte de se deffendre sãs cesse auec grãd frais & trauail contre les déhors & tempestes de la mer & de l'Escault. Ce fut en ceste ville que le Prince Philippe fut (suiuant l'ancien priuilege de ceste ville) receu l'an 1549. (ayant fait & receu le serment de tous les Estats là assemblez) pour Comte futur de tout le pays de Zelande.

Reception du Prince Philippe en Zelande.

GOES ou Tergoes est demeurée seule du costé de la Bize sur vn bras de l'Escaut nõmé Schenghe: elle est belle & bonne ville ioüissante de plusieurs beaux priuileges. En ceste Isle sont plusieurs trefbeaux bois abondans en sauuagine & oyseaux, & propres pour le deduit de la chasse.

La troisiéme des Isles de Ze-

lande eſt appellée Nortbeuelant laquelle ayant eſté iadis tant fertille fut du tout détruite & deſolée l'an 1532. par les inondations des eauës. *Iſle de Northbeuelant.*

La quatriéme & derniere de ces Iſles Occidentales de Zelãde eſt apellée Vvolferſdijck qui eſt la plus petite de toutes n'y ayant en icelle que deux villages & aſſez de paſturages pour le beſtail. *Vvolferſdijck Iſle.*

Pour le Gouuernement de ces Iſles Zelãdoiſes il y a deux Officiers Royaux, dits Rentmeeſtre, l'vn deſquels reſide à Mildebourg & ceſtuy eſt Rẽtmeeſtre de la partie principale qui eſt au Ponant. L'autre ſe tiẽt à Sirixzee qui a charge du coſté Oriental, & ceux-cy ſont Lieutenans du Prince, le repreſentans comme Comte *Deux Lieutenãs Royaux en Zelande.*

de Zelande, & reçoiuẽt droits des fiefs du Comté & ſont honorez du tiltre de Conſeillers du Roy, enſemble reçoiuent les reuenus & rentes du Prince auquel faut qu'ils rendent compte: A eux s'addreſſent les ordonnances du Roy, afin qu'ils les faſſẽt publier & garder, & ont authorité & puiſſance en la campagne & par tous les villages d'apprehender & faire pendre les malfaicteurs, leſquels ils doiuent repreſenter aux deux villes capitales pour en faire iuſtice.

Habitans de Zelãde à quoy s'appliquent.

Les habitans de ce pays s'appliquent principalement à la nauigation & peſcherie, à l'agriculture & à la nourriture du beſtail: Ils cuiſent & affinent grande quantité de gros ſel qu'ils rendent auſſi

blanc qu'il eſt poſſible de dire, & non ſeulement ils l'affirment, mais auſſi ils l'augmentent de beaucoup.

Le langage des Zelandois eſt Flamen, combien que par la hantiſe & accointance qu'ont ceux de ce pays auec les marchans François, ils ſçauent quaſi tous parler François, comme auſſi d'Italien & Eſpagnol, le tout au moyen du commerce. Le peuple de ce pays à reçeu la Foy du Sainct Euangile l'An 620. par la predication de S. VVillebrod.

Voila tout ce qu'auions à dire, & du pays Zelandois & de l'eſtenduë, ſit & conditions de tous les Pays-bas, le tout aſſez briefuement & ſuccinctement deſcrit. Que ſi nous ſemblons eſtre trop ſobres en

ceſte deſcription, il plaira au lecteur en prendre la patience, renuoyant celuy qui en voudra voir plus long narré, au grand œuure duquel ceſtuy-cy eſt extrait.

Fin de la deſcription des Pays-bas.

NOMS DES VILles & fortereſſes du Pays-bas que le Roy de France à reduittes à ſon obeyſſance depuis l'année 1637. iuſques à preſent.

En l'an 1637.

LANDRECY, MAVBEVGE, DAMVILLIERS.

1638.

RANTI.

1639.

HEDIN, DIVES.

1640.

ARRAS.

Digitized by Google

1641.

BAPAVME.

1643.

THIONVILLE.

1644.

GRAVELINE.

1645.

LE FORT DE LINK, BOVRBOVRG, BETHVNE, LILERS, S. VENANT, ARMENTIERES.

1646.

COVRTRAY, MARDIK, BERGVES, FVRNES, DVNKERQVE.

Digitized by Google

TABLE DES Matieres contenuës en ce liure.

A

A flu. 23
Adeflu. 166
Abbaye de ſaint Vaaſt d'Arras. 96
d'Afflinghem. 124
de S. Michel à Anuers 131
de Clermaretz 101
de Vicoigne 270
Sainte Aye a augmenté le reuenu des chanoineſſes de Mons 265
Aymerie 288
Ayre ville d'Arthois 102
Air d'Arthois 94
Alemar 378
Aloſt 245
S. Amand Village 244
S. Amand Eueſque de Tongre 250
Amaſieſt 346
Ambluar 310

TABLE.

Amelandſt 346
Amersfort 399
Amſterdam 376
Antiquailles trouuées a Gand 202
Antoing 284
Anuers 124
Ville Imperiale 134 Franciſes
Foire 135
Ardembourc 224
Ardenne bois 31
Arendon 370
Arlon 298
Armentiers 239
Arnen 334
Arras 95
Art d'impreſſion de liures ou inuenté 369
Artois & ſes limites 17 combien de villes 94
Aſſenede 247
Aſperen 380
Ath 282
Aueſnes Ville 272
Aueſnes le Comte 272
Aueſne le ſec 270
Augmentations d'Anuers 126
Axele 247

Digitized by Google

B

Baillieul 229
Bapaulme 103
Barlaymont 286
Barbançon 287
Baſtonatz 300
Bataue 361
Bauais VValonne 276
Beaumont 275
Berghe S. VVinoc 218
Berghe op zoom 156
S. Bertin 100
Bethune 102
Beuervvick 386
Bie 285
Bieruliet 218
Bilſen 312
Bins 278
Blanche flu. 273
Blankeberghe 226
Blangis flu. 104
Boiſleduc 150
Bolduc 150
Bolſvvardt 356
Barnhem 249
Boſſu 285
Bouchain 270
Bouuines 292

Digitized by Google

Bouchout 247
Bourbourg 220
Bourſe d'Anuers 126
quand fondée *ibid.*
Bourſe de Bruges 211
Brabant & ſes limites 108
combien de villes, terres, villages, baronnies & autres dignitez 109
Breda 158
Brederode 391
Brederuoerder 337
Breine-aleu 168
Breine le chaſteau 280
Briſſeul 285
Bronchorſt 336
Brouverſhavon 404
Bruges par qui enuironnée de murailles 203
Bruxelles cité Royale grande ville 114
Buillon chaſteau 313
Burg 338

C

Cadſant iſle 215
Cambray, 254
antiquité de ſon Eueſché
Cambreſi chaſteau 257
Campen 343

Digitized by Google

Canal de Bruxelles 115
Canaux principaux d'Anuers 135
Cancheflu. 104
Caſſel 221
Catvvick 391
Chambre des Comptes à Lille 236
à Bruxelles de Flandre 123
de Hollande. de Gueldres. 338
Chambre du franc à Bruges 208
Chambre du Conſeil d'Arthois 99
Chambre Epiſcopale de Cambray à Bruxelles 123
Chambre legale à Gand 202
Chambre imperiale à Spire 313
Chambre Imperiale à Valenciennes 268
Chancellerie de Flandre 195
Chancellerie de Brabant 122
Chandelle venue du Ciel en Arras 98
Charlemont 293
Chaſteau de Vilvorde 162
Chaſteau de Tournay 24
Condé 271
Confrairies d'Anuers 129
Coninxmackren 300
Conſeil de Flandres à Gand 201
Conſeil Royal de Haynaule 262

Conſeil de Hollande 388
Conſeil Royal de Luxembourg 297
Conſeil Royal de Malines 182
Conſeil d'Vtrecht 397
Conſeil feodal de Brabant à Bruxelles 123
Cour de Lothier 169
Cour ſpirituelle de Cambray à Bruxelles, de Liege à Louuain 123
Courtray 222
Curinghen 319
Chaſteau de Cambray 257
Chauſſée de Tongres 316
Cheualiers de la Toiſon d'or 79
Cheualiers Teutons 90
Chiers flu. 29
Chimay 273
Chiny 303
Clermaretz Abbaye 101
Coeuorden 345
Colleges de Louuain 112
Comines 229
Comté d'Hoochſtrate 157
Comtes de Flandres 251
Crane inſtrument 126
Place en Anuers 127
Culembourg 338

D

Dalem 174
Dam de Friſe 351
Damne 217
Dambourg 411
Danuillers 301
Daue 294
Deinſe 222
Delden 345
Dele flu. 25
Delft 381
Delffiet 352
Demere flu. 26
Deſaſtre aduenu à Malines 179
Deffaicte des François pres de Grauelinghe prés de Courtray 223
Deuenter 342
Dickrick 300
Diepenhen 345
Dieſt 364
Dinan 320
Diximude 219
Doccum 354
Deotecon 337
Doesbourg 336
Dordrecht 367
Douay 237
Dourlens 94

Digitized by Google

Druſe canal 336
Duché d'Arſchot. 155
de Liege 307
Duffel 167
Duisbourg 168
Dunkerke 217
Duuelant 404

E

Eaue de Sauenier fort noble 317
Edam 377
Ethernach 338
Echtervvalt bois 338
Ecclo 232
Egmond 390
Egliſes d'Anuers 129
de Bruxelles 116
le cœur de l'Egliſe de noſtre Dame d'Anuers quand fondé 130
Egliſe de S. Pierre à Lille par qui fondée 234
Egliſe Cathedrale de Tournay par qui fondée 241
Linchuſen. 377
Eindouen 165
Elbourg 335
Ezl. flu 296
S. Eloy Eueſque de Noyon 250
Ems flu. 247

Digitized by Google

Enſchede 345
Entrée du Prince en Anuers 137
Erklems 337
Eſcault flu. 20
Eſcluſe 214
Eſcochine 286
Eſpinoy 239
Eſtapes des vins de France qui viennent par terre 408
Eſtapes des vins de France par mer 408
Eſtapes des vins de Rhin à Dordrecht 367
Eſtapes de grains à Douay 238
Eueſché de Terouanne comme reparty 107
Eueſché d'Arras quãtvny auec celuy de Cambray, & quand eſté deſuny 97
Eueſché de Maſtricht tranſporté à Liege. 325

F

FEmme marine nourrie à Harlem 370
Ferté en Luxembourg 203
Flackée goulfe 402
Flandre 189
Flandre flamingante 195

Digitized by Google

Flandre Gallicane 233
Flandre Imperiale 245
Flandre Comté plus puissante de toute la Chrestienté 189
Estenduë de Flandre combien de villes, terres & villages contient 190
Floren 294
Foires d'Anuers 135
Fontaine l'Eueſque 283
Fontaine de Sauenier 317
Fontaine de Tongres *ibidem*
Fort de Heſdin fort 104
Foſſe neuue 190
Francimont 304
Franiker 355
Friſe 346
combien a de villes, comment vint ſous les Ducs de Bourgoigne, Eſtats de Friſe, en quoy conſiſtent, combien d'Abbayes, Vicomtez, Principautez, terres & Chaſtelenies

D

Gaesbeeck 172
Gand, ſa grandeur, ſes iſles, ponts, moulins, les lieux de deuo-

Digitized by Google

tion 196
Gaure 232
Gemblours Abbaye 163
Genape 169
Geofroy le barbu fondateur de l'Abbaye d'Affligbem 124
S. Getrude fondatrice des Chanoineſſes de Niuelle 154
Geelmuyden 345
Ghele 170
Ghiſtele 227
Ghoer 345
Glageon 287
Goerede iſle 310
Goes 413
Gorchum 381
Goude 375
Grand Bailly de Flādre à Bruges 211
Graue 166
Grauelinghe 220
Grauemackren 300
Grauesande 388
Groeninghe 350
Gueldres 328
S. Guiſlain ville 282

H

HAflu. 23
Haine flu. 29

Digitized by Google

Haynault 258
en Haynault combien de villages, Baronnies, & autres dignitez 260
Halen 164
Haltevvin 230
Halle, autrement Noſtre-Dame d'Aux 281
Hanu 164
Harchie chaſteau 33
Hardemberghe 345
Hardevvick 335
Harlem 369
là fut inuentée l'Art d'imprimerie
Harlebeeck 232
Haſſel en Ouer-iſſel 344
Ha[illegible]lt 319
Hatten 335
Haye en Hollande 388
Heiſt 187
Helmont 166
Herentals 165
Heſdin vieil 104
Heſdin neuf 361
Hollande & ſon eſtenduë combien a de villes 366
Hont flu 21
Hontſchut 228

Digitized by Google

Horne Comté 378
Hospital de postel 172
Hostel de munitions à Malines 182
S. Hubert filz de Bertrand Duc d'Aquitaine, Euesque de Liege 325
tranfera le siege Episcopal de Mastricht à Liege 166
a esté fondateur de l'Abbaye de Gemblours 163
Huk-le 171
Hueckelen 381
Hulst 247
Huy 319
Hypre 212
troisiesme membre de Flandre 213

I

Ficker flu. 315
Ilst 356
Iondoigne 164
Isfel flu. 17
Islemont 390
Institution & progres de l'ordre de la toison d'or 79
Isles mouuantes prés S. Omer en Arthois 101
Iuy 303
Ipre 324

Digitized by Google

K

Keppel 338

L

Labirinte à Bruxelles 121
Lac merueilleux prés ſaint Omer 100
Lalaing 284
Saint Lambert Eueſque de Maſtricht 159
Landen ville plus ancienne en Brabant 164
Landrecy 272
Lauvvers flu. 347
Leck flu 18
Leerdam 380
Lecuarden 354
Legie flu. 366
Lembourg 173
Lens en Artbois, ſa ſurpriſe par les Cambriſiens 105
Leuue 152
Leyden 373
Libraírie d'Arras 96
Liege pays 307
quelles dignitez a Liege ville 210
eſt ville imperiale 211
Ligne 285

Digitized by Google

Lillers 105
Lillo 171
Linge flu. 366
Lingen ville 358
Liere ville 161
Liſſe flu. 24
Lille 234
Locchen 337
Lombartzide 227
Lootz. 314
Louuain ville tres ancienne de Brabant 111
fut iadis Comté & Duché 14
eſt metropolitaine du pays, ibidem
Luxembourg 295

M

Maſſeich 321
Magiſtrat d'Anuers, 145
Magnificẽces des dames de Bruges 210
Maiſons d'Anuers en quel nõbre 132
Maiſon des Anglois ibidem
Maiſon des Oſtrelins en Anuers ibidẽ
Maiſon de l'eaue à Bruges 204
Malines 178
Manne enuoyée du Ciel & gardée en Arras 97
Marche ou Marſes 302

Digitized by Google

Mardick 228
Mariembourg 273
Mariemont 152
Marlaigne bois 35
Marquisat de Berghe 156
S. Martin isle & ville 140
Marueil 302
Maestricht 158
S. Materne premier Eueſque de Tongres 315
Maubeuge 275
Medemblick 385
Meggen 157
Menene 229
Meppel 345
Merchten 167
Mervue flu. 19
Meßine 230
Meuſe flu. 18
Mildebourg 406
Mommedy 301
Mines de fer à Namur 290
Mines de Liege dont l'on tire le plomb & le fer 207
Miracle diuin ibidem 208
Miracle du ſaint Sacrement à Bruxelles 117
Monaſtere de ſaint Alexis prés de

Digitized by Google

Malines 186
Monickedam 377
Mons en Haynault 261
Montigny en Oſtreuant 284
Mont de la Trinité *ibidem*
Mont-fort. 399
Mont Gerard 248
Mortaigne 244
Moſelle flu. 24
Muncherede 226
Munſter. Bilſen 322
Muyden 386

N

Namur Comté 298
ville de Namur 291
Nations de marchãds d'Anuers 128
Noeufchaſtel 301
Nieuport en Flandres 217
Nieuport en Hollande 586
Nimegue eſt fief de l'Empire 330
Niuelle 153
Northeuelant 413

O

Oetmarſem 344
S. Oidenroie 171
Orſchot 166
S. Omer Eueſque de Therouanne 99
S. Omer ville 99

Digitized by Google

Omme 345
Ommelandes 250
Oosthourg 226
Oostende 216
Oosterwyck 166
Orchies 239
Oudenbourg 227
Oudenarde 223
Oudenater 379
Ouer-Issel. 340
Nombre des villes de ce pays & ses autres places d'importance
Comment venu à la subjection de sa Majesté Catholique ibidem

P

PAlais du Roy à Bruxelles 120
Palais diuers à Bruxelles 120
Pays de Waes 246
Pequicourt 283
Pernes 105
Petten 392
Philippe-ville 274
S. Piat à annoncé la foy à Tournay 242
Saint Paul ville 104
Police de la republique d'Anuers 141
de Valenciennes 269
Popringhe 228

Digitized by Google

Port d'Anuers 126
Ports principaux de Flandres & de Hollande 214
Priuileges des Brabançons 175
Priuileges de Malimes 186
Purmerendem 379

Q

QVel eſt le gouuernement du Prince és pays bas 49
Queſney 271

R

Rameken 411
Ramuë port 411
Reinsbourg 374
Reny 103
Reux 279
Reye flu, canal de Bruges 204
Rhyn flu. 16
Ripelmonde 249
La-Roche 302
Romerſual 412
Rooſendal 171
Rotter canal 383
Rotterdam 384
Rouelle flu. 267
Roulers 231
Ruer flu. 27
Ruermonde 331

Digitized by Google

TABLE.

Rues d'Anuers quel nombre 132

S

Saint Omer ville 99
Saint Pol ville 104
Salle Imperiale à Valenciennes 268
Saint Amour Conuent 323
Samarobrine 254
Sambre flu. 25
Santgetrudenberghe 384
Sanſon 294
Sauenier eaue fort priſee 217
Santlant
Scarpe flu, 28
Scaghen 390
Schelinch Iſle 346
Schiedam 384
Scoonhouen ville 379
Scorre iſle 404
Nombre de ſept le plus accomply 116
Seine flu. 280
Serment des Ducs de Brabant 138
S. Sernais Eueſque de Maſtricht 159
Seuenberghen 384
Sichemon 165
Sirize 403
Sithiu chaſteau 99
Situation d'Anuers 135
Situation d'Arras 95

Situation du pays de Brabant 108
Sneck 356
Soigny 280
Sor le chasteau 287
Stauoren 357
Seteghers 231
Steemberghe 160
Steenvvick 344
Strecken 232
Stoeckem 322
Stralem 336
Sudbourg 412

T

Tender flu. 191
Tenremonde 247
Terouanne 106
quād & par qui fut demolie ibidem
Terre à bruſler par qui iamais bée 208
Texele iſle 366
Theonville 299
Thiery d'Elſace, fondateur de l'Abbaye de Clermaretz 102
Thorem & ſon Abbaye 321
Tiel 336
Tilemon 152
Tolem 405
Tongres deſtruite par Attila 314

Digitized by Google

depuis, par les Normands 315
Torout 228
Tournhone 167
Tournay & Tournesis 241
Seigneurie à part 243
Trasegnie 286
Strudem 323
Trulle flu. 261
Theeremberghe 337

V

S Aime Vaast premier Eueſque d'Arras 96
Vada 382
Vahal flu. 382
Valacrie iſle 405
Valenciennes 267
Valencourt 294
Vaſce 294
Vaeeve 408
Veluvve 335
Veſe flu. 310
Vrandallen 300
Vianen 380
Vidre flu 28
Vielant iſle 366
Viluorde 161
Vierton 300
Vicomtés de Gand 200

Digitized by Google

S. Vite 302
Vlaerdinghen 386
Vlißighen 366
Vniuerſité de Louuain 112
Vniuerſité de Doüay 238
Villemboue 343
Vre flu. 310
Vtrecht 394
Combien a de villes & Villages ibidem, & comme paruenu ſous le domaine de ſa Majeſté Catholique 400
Vvalhembourg 174
Vvalkendonch 333
Vvalem 167
Vvagheninghen 336
Vvalburg 335
Sainte Vvaldrude fondatrice de l'ordre des Chanoineſſes de Mons 263
Vvarneſton 230
Vvarnich 229
Vvaure 168
Vveicht flu. 386
Vvervvich 229
Vuernen 167
Vveſemale 172
Vveſp 379
Vveſtcapelle 411

Digitized by Google

Vich à Duerſtede 398
Vviringhe 366
Vvolferſdjich 413
Vvorchum 383

Z

Zelande occidentale & orientale 401
combien a de villes & de villages 403
Zelandois par qui conuertis à la foy 433
Zoom flu. 21
Zuickem 354
Zuidbeuelant 412
Zuidezzee 18
Zuel. 342
Zutphen. 333

FIN

Digitized by Google

Digitized by Google